



# ORGANE DE CONSULTATION DU BASSIN DE MOBILITÉ DE CHARLEROI

Jeudi 15 décembre 2022  
9h30 – 13h00  
Hôtel de Ville de Charleroi

# ORDRE DU JOUR (1/2)

- |      |   |      |     |
|------|---|------|-----|
| 1.   | <b>Introduction et rappel du rôle de l'OCBM</b>   |      |     |
| 2.   | <b>Suivi des avis des précédents de l'OCBM</b>  | Info | 5'  |
| 3.   | <b>Etat d'avancement du Plan de mobilité de Charleroi Métropole</b>   | Info | 15' |
| 4.   | <b>Impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'offre TEC du bassin</b>   | Info | 5'  |
| 5.   | <b>Redéploiements de l'offre TEC</b>  |      |     |
| 5.1  | Redéploiement de la zone de Charleroi-Est : réseau cible  | Avis | 30' |
| 5.2. | Redéploiement de la zone Philippeville - Couvin: réseau cible, incluant la connexion des Lacs de l'Eau d'Heure par l'Est et la liaison Chimay - Couvin              | Avis | 15' |
| 5.3. | Redéploiement du Plateau Nord de Charleroi : acquisition par la Région d'une nouvelle source d'information pour l'estimation des flux et ajustement du réseau cible | Avis | 15' |
| 5.4. | Redéploiement de la zone Charleroi-Nord-Ouest : démarche d'information publique et de participation citoyenne (Mobilli)   | Info | 10' |
| 5.5. | Planification des redéploiements des autres zones du bassin   | Avis | 15' |



<b>6. Evaluations de l'offre TEC</b>		
6.1. Evaluation intermédiaire des lignes Beaumont-Mons (E110), Chimay – Mons (129), Momignies - Chimay - Charleroi (E109) : plans d'actions suite au bilan	Avis	20'
6.2. Evaluation intermédiaire de la ligne Charleroi-Sud - Marcinelle (21) : plan d'actions suite au bilan	Avis	5'
<b>7. Connexion de l'aéroport de Charleroi en transport public</b>	Info	10'
<b>8. Mobipôles et solutions de mobilité locale</b>		
8.1. Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers	Info	20'
8.2. Décret cyclopartage en flotte libre : entrée en vigueur en 2023	Info	15'
<b>9. Démarrage du processus d'identification des nouveaux Bassins de mobilité</b>	Info	5'
<b>10. Divers</b>		
10.1. Suggestions de points pour de prochaines sessions OCBM	Info	5'
10.2. Candidats au rôle de président	Info	5'
10.3. Evaluation de la séance et agenda		

# 1. INTRODUCTION

# 1.1. TOUR DES PARTICIPANTS

## MEMBRES

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- SPW Mobilité et Infrastructures
  - Autorité Organisatrice du Transport : Justine MARNEFFE, Marie BAUWELINCKX, Marie VIDOTTO, Niels ANTOINE (intervenants), Martin DUFLOU (directeur), Florianne MOSSOUX (secrétaire des OCBM).
  - Direction des Routes de Charleroi: Jean-Philippe BILLE
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC)
  - Xavier ROBERT (Directeur opérationnel DT Charleroi)
  - Laurent GALLAND (Conseiller études/mobilité DT Charleroi)
  - Laurent BLANCHART (Directeur exécutif DT Charleroi)
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY
- Président: Loïc D'HAEYER

## INVITES

- Communes d'un autre bassin: Couvin, Walcourt, Sambreville
- SPW Mobilité et Infrastructures
  - Direction de la Planification de la Mobilité
    - Jérémy TOURNAY (Plan de Mobilité de Charleroi Métropole)
    - Alain PIRON (chef de programme définition des bassins de mobilité)
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC):
  - Administrateurs/administratrices: Florence DEMACQ
  - Benoît VANDER PUTTEN (Direction générale)
- SNCB: Muriel COCHEZ et Marilyn ENGLEBERT
- Représentants des usagers
  - CAWAB: Pierre GENTY
  - Tous à pied: Anna TINEBRA
  - Navetteurs.be: Duncan SMITH
- Forem: Pascale VOTQUENNE
- Charleroi Métropole: Anne TIMMERMANS

## 1.2. Rappel : le rôle de l'OCBM

Le rôle de l'Organe de consultation du bassin de mobilité est d'émettre des **recommandations (avis)** en vue de **faire évoluer l'offre de transport** en commun à l'échelle du bassin de mobilité.

Les avis de l'Organe interviennent à l'échelon **supracommunal**, à deux niveaux: tactique et opérationnel.

## 1.2. Rappel : le rôle de l'OCBM

**Niveau tactique:** à charge de l'**Autorité organisatrice du Transport (AOT)**

Pour le transport public, le niveau tactique consiste à définir les **LIAISONS** entre les pôles. Ces liaisons sont des **obligations de service public**.



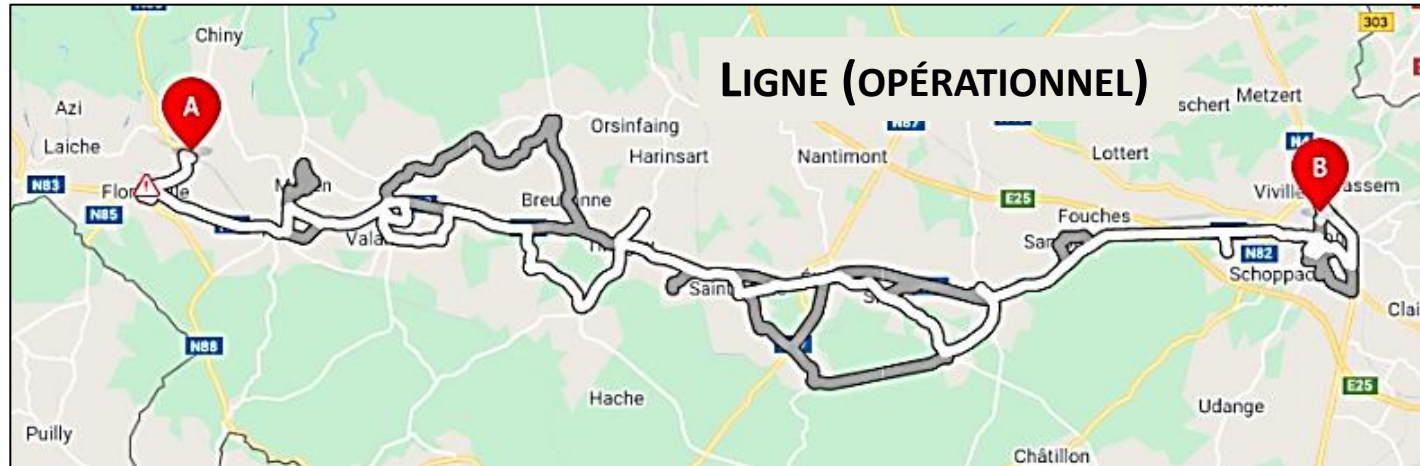
Exemples de questions relevant du niveau tactique: définition du réseau cible, redéploiement du réseau, connexion de la commune au réseau structurant, mobipôles,... : l'OCBM émet des recommandations à ces sujets.

## 1.2. Rappel : le rôle de l'OCBM

**Niveau opérationnel:** à charge de l'Opérateur de Transport de Wallonie



Le TEC traduit les liaisons en **LIGNES** (avec itinéraires précis, arrêts, horaires).



Le TEC prend en charge les études opérationnelles, les scénarios opérationnels d'un redéploiement, établit le plan de transport (lignes, arrêts, itinéraires, horaires) et le met en œuvre. L'OCBM émet des recommandations à ces sujets.



## 2. SUIVI DES AVIS ANTÉRIEURS DE L'ORGANE

*Animé par le président  
Document préparatoire transmis*

# 3. ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE MOBILITÉ DE CHARLEROI MÉTROPOLE (PMCM)

*SPW M&I: Direction de la planification de la mobilité  
Point pour information de l'Organe*

# Plan de mobilité de Charleroi Métropole

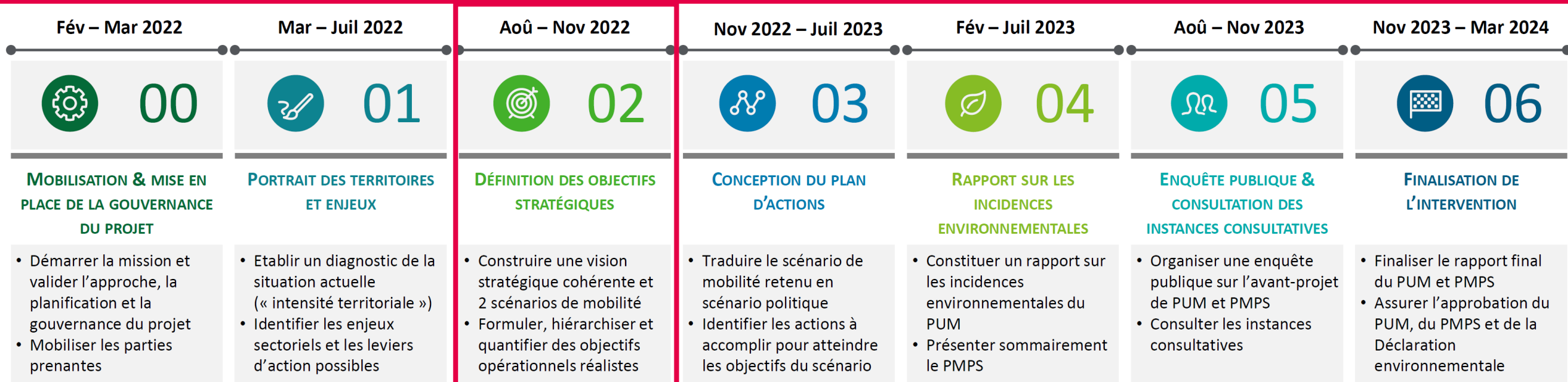
OCBM - Etat d'avancement



# Etat d'avancement

Où en sommes-nous?

# Phasage



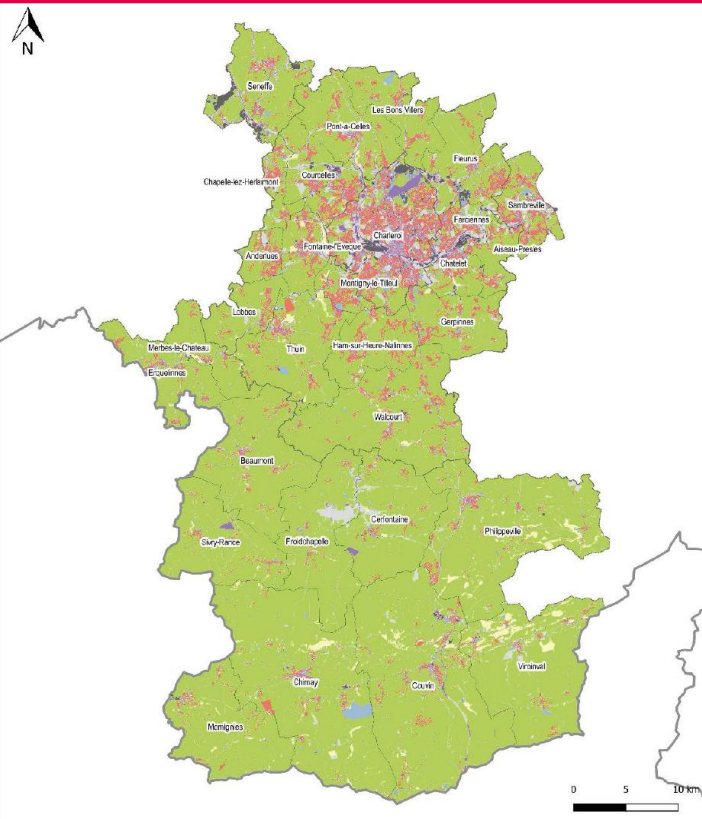
Nous acquiesçons un léger retard qui sera rattrapé en phase 3.



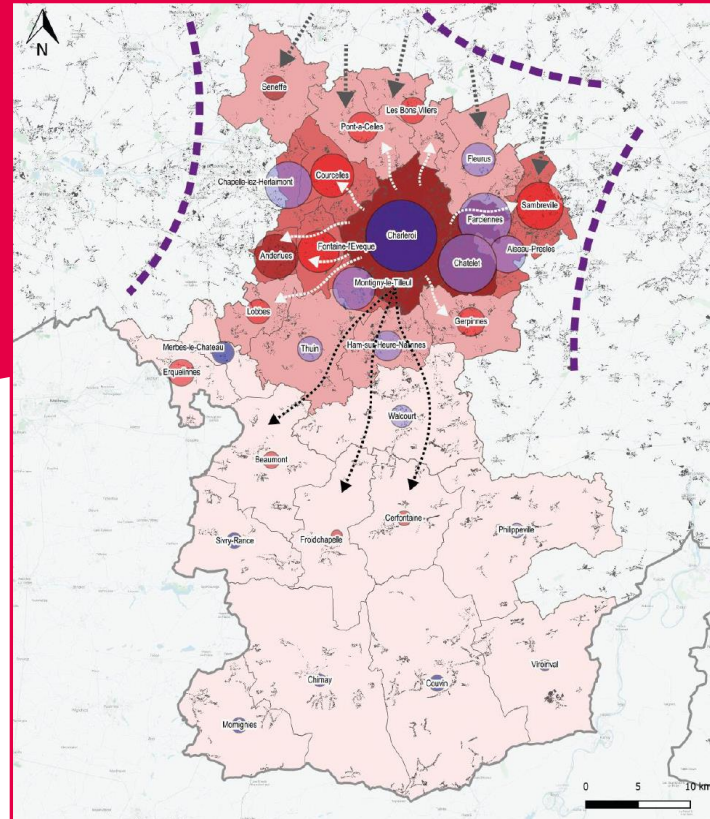
# Le diagnostic

Résumé de la phase 1

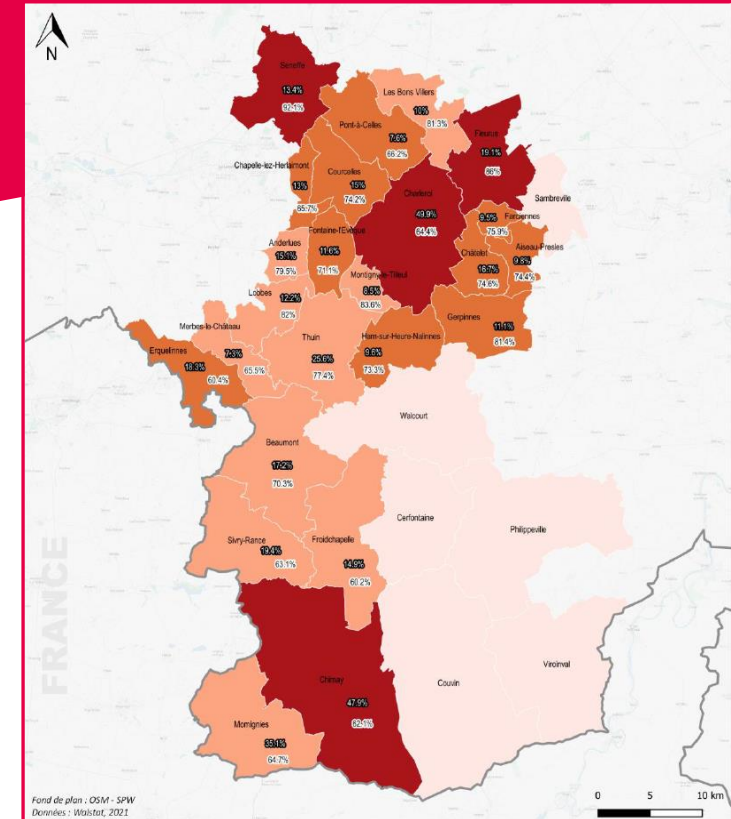
# Territoire



Utilisation du sol



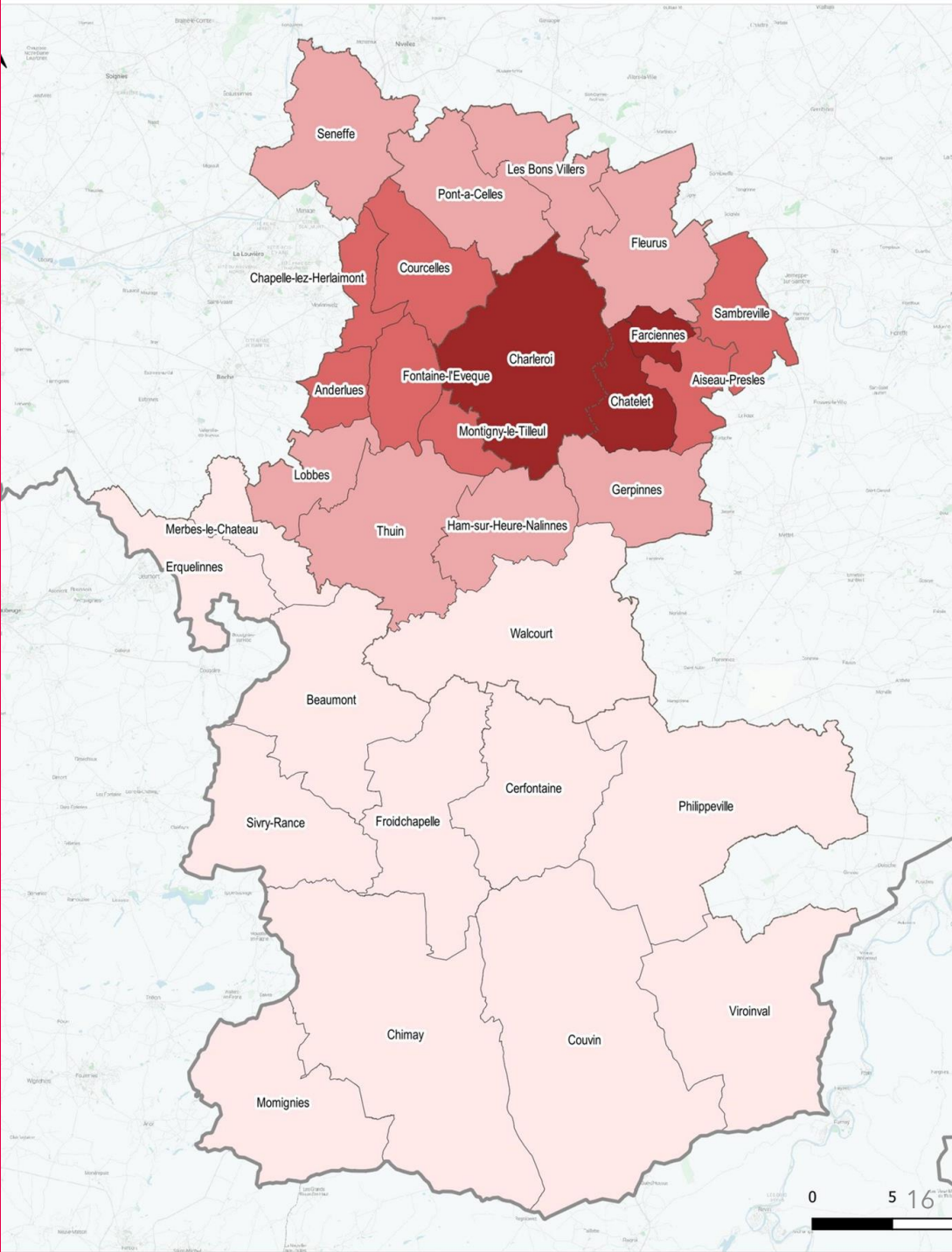
Mouvements de population



Dynamique de l'emploi

# Des réalités selon 4 zones

Les communes urbaines		Enjeux
Charleroi Châtelet Farciennes		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une <b>identité urbaine</b> à développer</li> <li>• Un <b>tissu urbain</b> à renforcer</li> <li>• Une <b>population</b> qui stagne</li> </ul>
1 <sup>e</sup> couronne	2 <sup>e</sup> couronne	Enjeux
Sambreville Chapelle-lez-Herlaimont Anderlues Courcelles Montigny-le-Tilleul Fontaine-l'Évêque Aiseau-Présles	Fleurus Pont-à-Celles, Ham-sur-Heure-Nalines Gerpennes Les Bons Villers Thuin Lobbes Seneffe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeux semblables aux communes urbaines mais avec certaines nuances</li> <li>• Mouvements de population et véritable <b>étalement urbain</b></li> <li>• Nécessité de <b>développer les pôles</b></li> </ul>
Les communes rurales		Enjeux
Erquelines Walcourt Merbes-le-Château Beaumont Couvain Sivry Rance	Momignies Cerfontaine Philippeville Chimay Viroinval Froidchapelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une <b>offre de mobilité faible</b></li> <li>• <b>Potentiel limité</b> au niveau des transports publics</li> <li>• Besoin de <b>renforcer l'attractivité des centres</b> des communes rurales</li> </ul>





# Mobilité des personnes



**Modes actifs**



**Transports en commun**



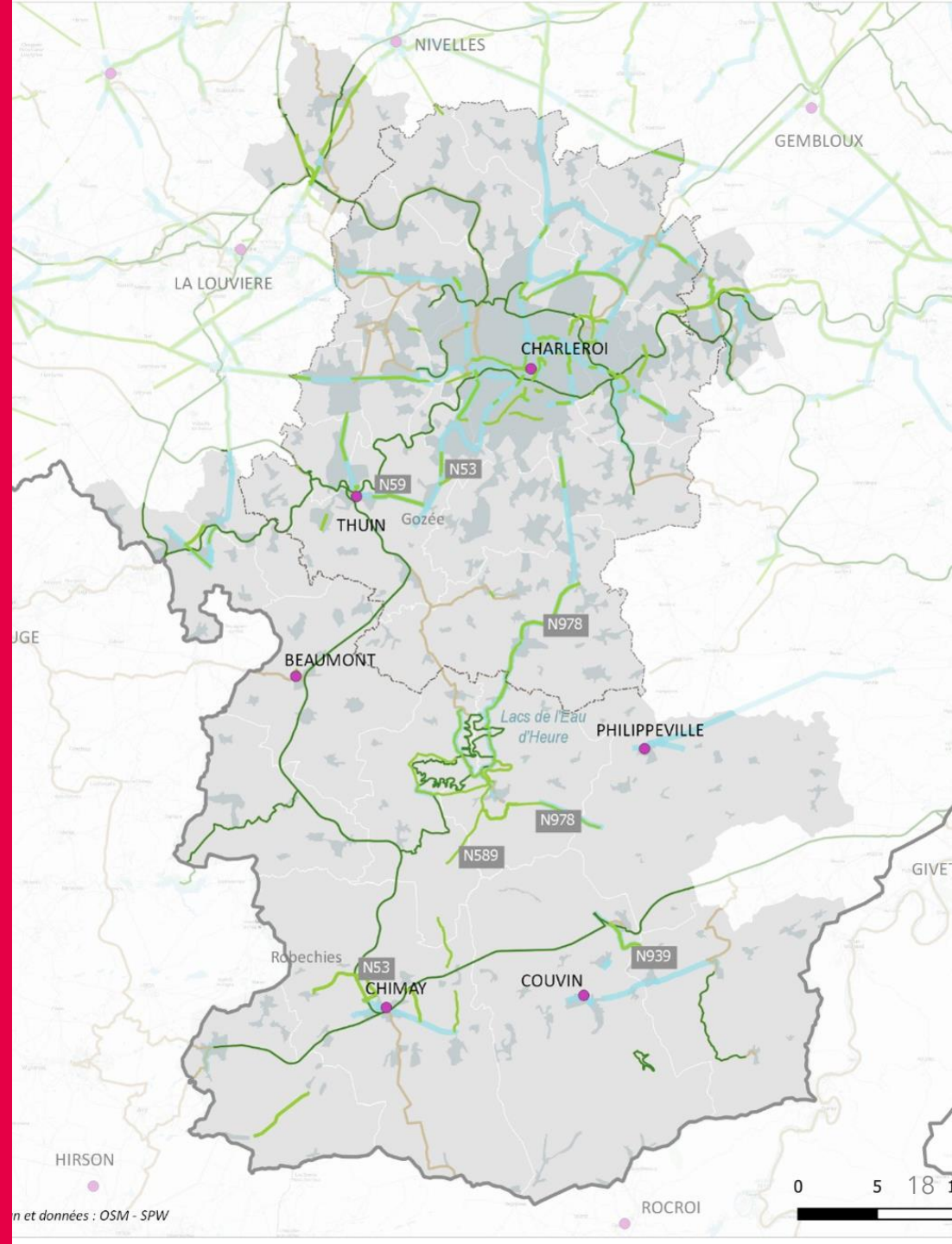
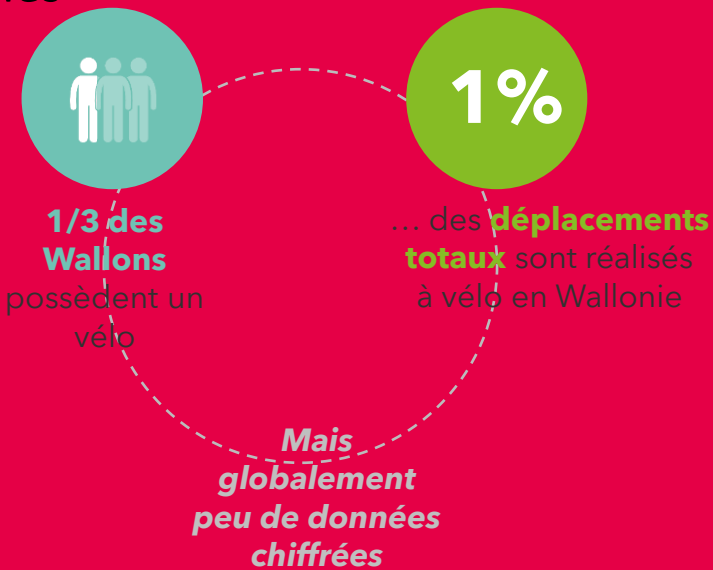
**Véhicules particuliers**

# Développer des infrastructures piétonnes et cycliste plus attractives et performantes

Un manque d'attractivité et de confort des cheminements piétons... mais **des initiatives** aussi bien en milieu urbain que plus rural.

Une **pratique cyclable** actuellement limitée mais **qui connaît un véritable essor**

Une **situation encore défavorable à la pratique cyclable** : réseau qui manque de continuité et de vision et besoin de politiques d'accompagnement malgré la présence d'une réelle vision dans certaines communes



Données et données : OSM - SPW

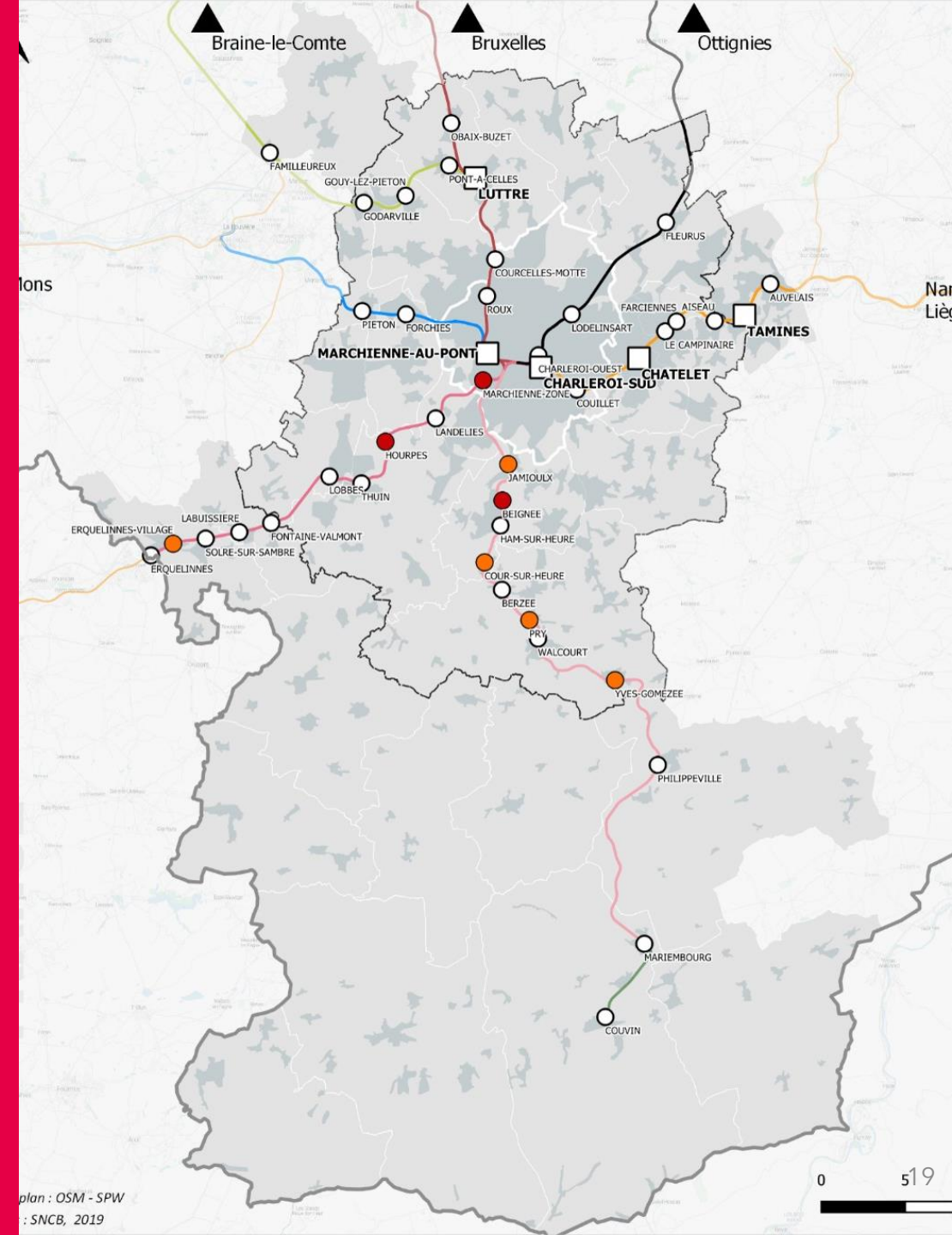
# Des transports publics davantage utilisés et efficaces

Un réseau ferré **en étoile concentré sur Charleroi-Sud**

Un réseau plus « efficace » sur ses lignes et arrêts structurants

Une **baisse importante d'efficacité le week-end**

Des points d'arrêts **très faiblement fréquentés**



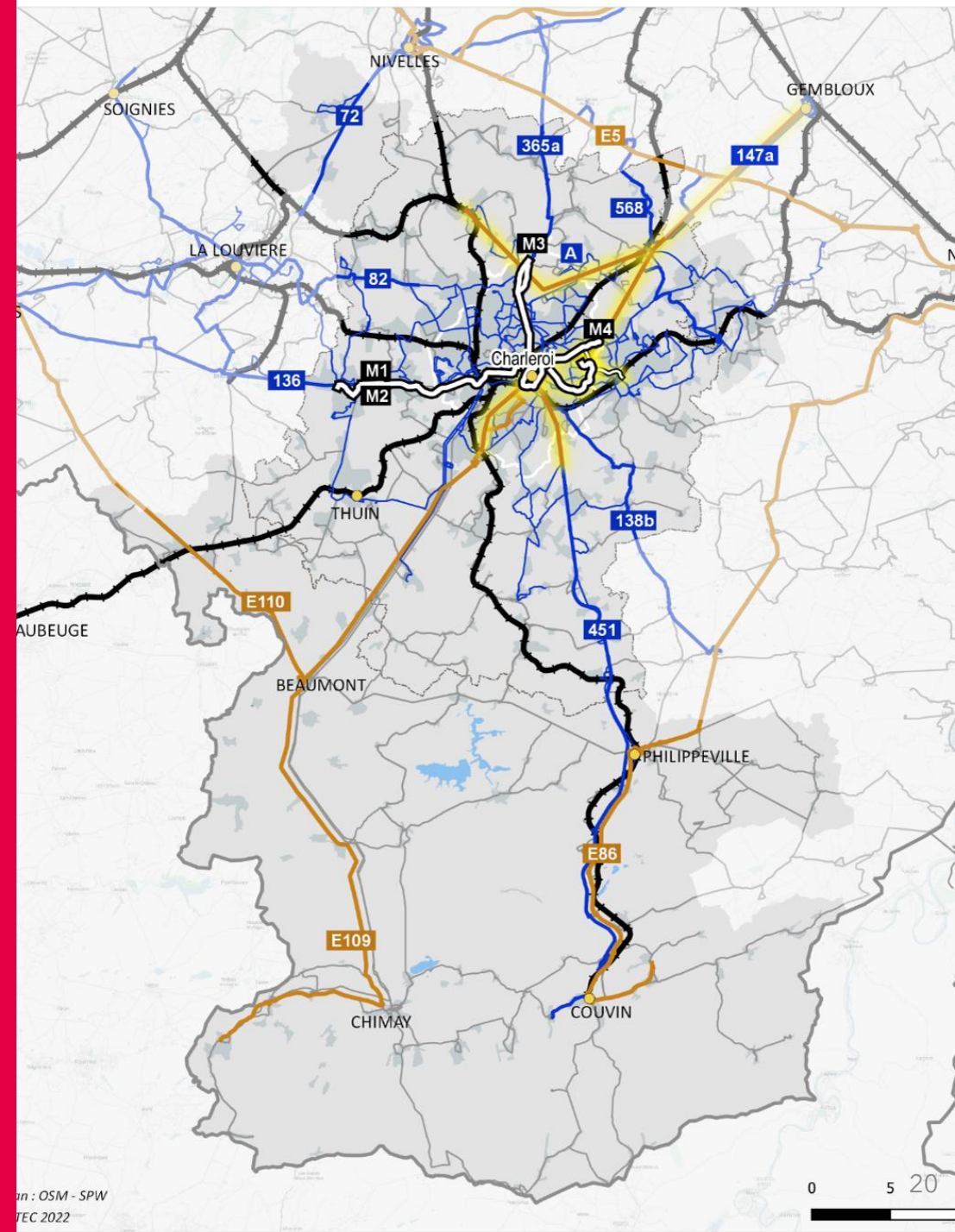
# Des transports publics davantage utilisés et efficaces

Un réseau TEC relativement bien étendu sur l'agglomération urbaine mais articulé autour du cœur de Charleroi (et de Charleroi-Sud)

Certaines polarités de l'agglomération non desservies par le réseau principal

Un nombre réduit de lignes principales vers le Sud de la Métropole

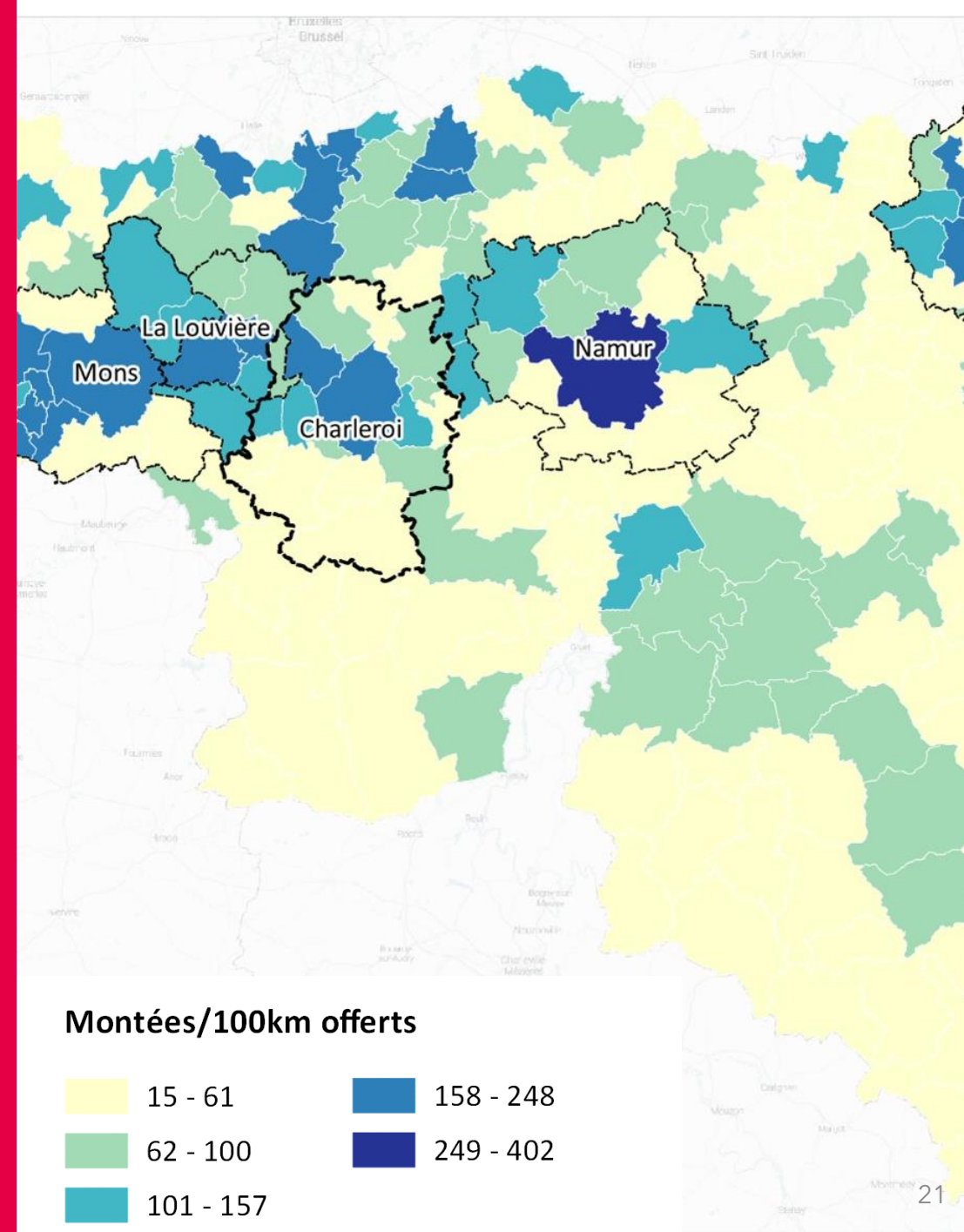
Une offre existante sous-utilisée



# Des transports publics davantage utilisés et efficaces

Les enjeux sont majoritairement liés:

- à l'adéquation entre l'offre et la demande, dans un contexte de forte concurrence de la voiture, en particulier pour les déplacements supracommunaux
- au renforcement des pôles multimodaux
- au soutien aux solutions de mobilité alternatives

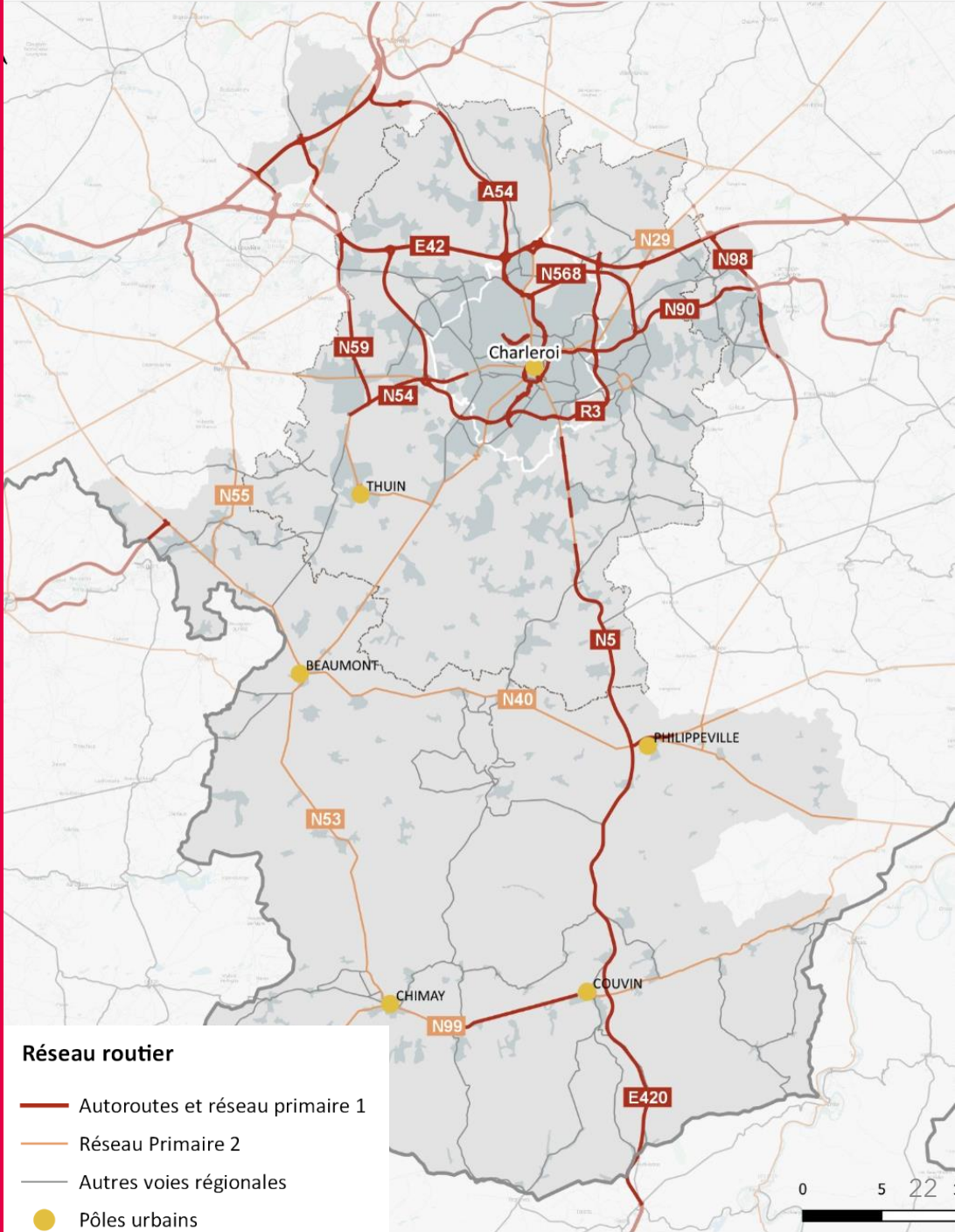


# Un réseau routier hiérarchisé et optimisé

Un réseau routier dense et à grand gabarit au sein de l'agglomération urbaine de Charleroi facilitant (et incitant) aux déplacements en voiture

Des enjeux de connexions identifiés autour de la N5 et de la N54

Le stationnement, un puissant levier d'action pour mener à bien les stratégies de mobilité

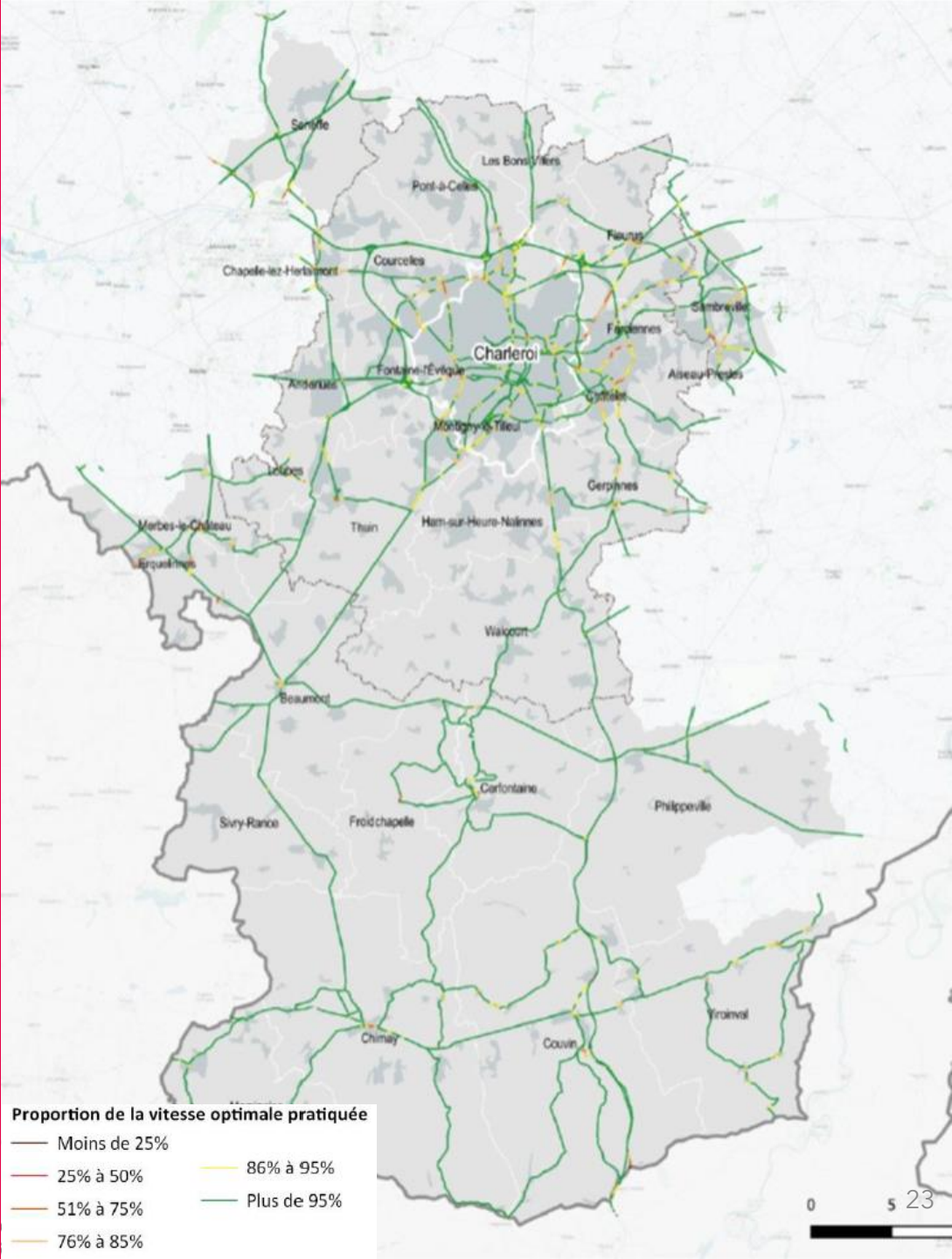


# Un réseau routier hiérarchisé et optimisé

Un réseau routier dense et à grand gabarit au sein de l'agglomération urbaine de Charleroi facilitant (et incitant) aux déplacements en voiture

Des enjeux de connexions identifiés autour de la N5 et de la N54

Le stationnement, un puissant levier d'action pour mener à bien les stratégies de mobilité



# Transport de marchandises



**Eau**



**Rail**



**Routes**



# Peu d'enjeux « marchandise » à l'échelle locale

**Dynamiser le report modal** en répondant aux besoins des filières.

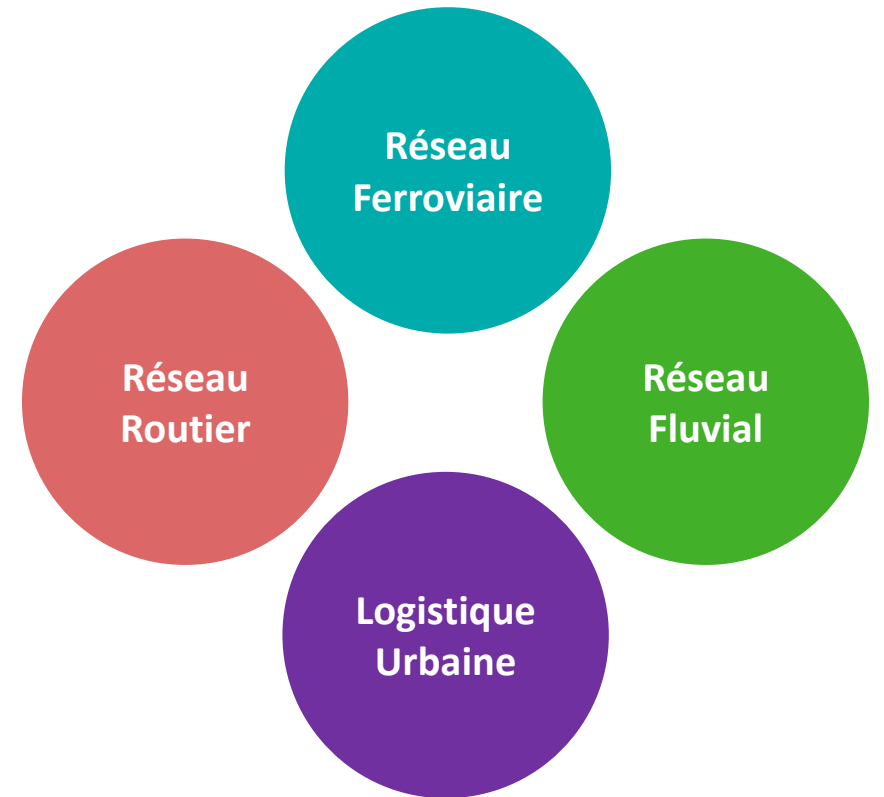
**Réserver les terrains** à fort potentiel multimodal aux activités à potentiel multimodal

**Développer un projet industriel avec les opérateurs multimodaux**

**Développer les infrastructures de distributions des nouvelles énergies**

**Développer une vision pour la logistique urbaine**

**Implémenter des voies d'accès moins impactantes** pour les riverains



# Enquête citoyenne



**En ligne**



**Fin Juin - Début Octobre**



**Ouverte à tous**

# Quelques tendances

**985 participants** : Gerpinnes et Merbe-le-Château bien représentés et Sambreville sous-représenté.

Lieu de résidence	Nbre	Poucent.	Démo.	Pourcent.
Charleroi	322	32,7%	202746	34,9%
<b>Gerpinnes</b>	<b>85</b>	<b>8,6%</b>	<b>12660</b>	<b>2,2%</b>
Ham-sur-Heure-Nalinnes	57	5,8%	13529	2,3%
Walcourt	54	5,5%	18376	3,2%
Courcelles	47	4,8%	31376	5,4%
Montigny-le-Tilleul	35	3,6%	10136	1,7%
Chatelet	34	3,5%	36101	6,2%
<b>Merbes-le-Château</b>	<b>34</b>	<b>3,5%</b>	<b>4251</b>	<b>0,7%</b>
Philippeville	34	3,5%	9228	1,6%
Thuin	34	3,5%	14671	2,5%
Fleurus	29	2,9%	22738	3,9%
Pont-à-Celles	27	2,7%	17287	3,0%
Les Bons Villers	25	2,5%	9457	1,6%
Seneffe	22	2,2%	11272	1,9%
Fontaine-l'Evêque	18	1,8%	17801	3,1%
Lobbès	11	1,1%	5862	1,0%
Aiseau-Presles	10	1,0%	10788	1,9%
Erquelinnes	9	0,9%	9940	1,7%
<b>Sambreville</b>	<b>9</b>	<b>0,9%</b>	<b>28211</b>	<b>4,9%</b>
Couvin	7	0,7%	13782	2,4%
Anderlues	6	0,6%	12254	2,1%
Farciennes	6	0,6%	11247	1,9%
Cerfontaine	5	0,5%	4927	0,8%
Chimay	5	0,5%	9841	1,7%
Froidchapelle	5	0,5%	3953	0,7%
Viroinval	5	0,5%	5731	1,0%
Beaumont	4	0,4%	7137	1,2%
Chapelle-lez-Herlaimont	4	0,4%	14900	2,6%
Momignies	2	0,2%	5309	0,9%
Sivry-Rance	2	0,2%	4833	0,8%
Autre	38	3,9%		
Total général	985	100,0%	580344	100,0%

# Quelques tendances

**985 participants** : Gerpennes et Merbe-le-Château bien représentés et Sambreville sous-représenté.

**Principal lieu de travail** : Charleroi

Principal lieu de travail	Nbre
<b>Charleroi</b>	<b>390</b>
Walcourt	15
Chatelet	14
Fleurus	14
Gerpennes	13
Courcelles	11
Couvin	9
Montigny-le-Tilleul	9
Thuin	9
Ham-sur-Heure-Nalinnes	8
Seneffe	8
Philippeville	7
Les Bons Villers	6
Sambreville	6
Fontaine-l'Evêque	5
Erquelines	4
Chimay	3
Merbes-le-Château	3
Viroinval	3
Beaumont	2
Chapelle-lez-Herlaimont	2
Sivry-Rance	2
Anderlues	1
Froidchapelle	1
Pont-à-Celles	1
Autre	241
Total général	787

Autre	Nbre
<b>Bruxelles</b>	<b>93</b>
<b>Namur</b>	<b>21</b>
Mons	15
Nivelles	12
Louvain-la-Neuve	7
Waterloo	6
Wavre	6
Florennes	5
Anderlecht	3
Floreffe	3
Jambes	3
La Louvière	3
Liege	3
Uccle	3
Binche	2
Drogenbos	2
Gedinne	2
Walhain	2

# Quelques tendances

**985 participants** : Gerpennes et Merbe-le-Château bien représentés et Sambreville sous-représenté.

**Principal lieu de travail** : Charleroi

**Télétravail** : Il est devenu une réalité dans la vie quotidienne

Télétravail		
Oui	434	<b>44,1%</b>
Non	367	37,3%
(vide)	184	18,7%
Total général	985	100,0%

Fréquence de télétravail		
Une fois par semaine	139	32,0%
Deux fois par semaine	154	<b>35,5%</b>
Trois fois par semaine	78	18,0%
Plus de trois fois par semaine	60	13,8%
(vide)	3	0,7%
Total général	434	100,0%

# Quelques tendances

**985 participants** : Gerpennes et Merbe-le-Château bien représentés et Sambreville sous-représenté.

**Principal lieu de travail** : Charleroi

**Télétravail** : Il est devenu une réalité dans la vie quotidienne

**Distance de déplacement** : 45% parcourent moins de 20km

Distance moyenne parcourue par jour		
Moins de 5km	54	5,5%
Entre 5 et 10km	188	19,1%
Entre 10 et 20km	200	20,3%
Entre 20 et 40km	246	25,0%
Entre 40 et 80km	192	19,5%
Plus de 80km	105	10,7%
Total général	985	100,0%

# Quelques tendances

**985 participants** : Gerpinnes et Merbe-le-Château bien représentés et Sambreville sous-représenté.

**Principal lieu de travail** : Charleroi

**Télétravail** : Il est devenu une réalité dans la vie quotidienne

**Distance de déplacement** : 45% parcourent moins de 20km

**Confort de déplacement**: 77% trouvent confortable de se déplacer en voiture et 59% trouvent confortable de se déplacer à pied.

De manière générale, vous déplacer ... agréable/confortable				
	à pied	à vélo	en Trans.	en voiture
Tout à fait d'accord	<b>206</b>	91	38	<b>361</b>
Plutôt d'accord	<b>372</b>	184	207	<b>399</b>
Pas vraiment d'accord	260	<b>336</b>	<b>352</b>	138
Pas du tout d'accord	124	<b>304</b>	<b>325</b>	53
Sans avis	23	70	63	34
Total général	985	985	985	985



# Les objectifs

Déroulé de la phase 2



Développer deux scénarios à l'horizon 2035

- Un scénario au fil de l'eau suivant les tendances historiques d'évolution
- Un scénario volontariste compatible avec la vision FAST et les objectifs climatiques sur la base d'une hypothèse de gestion volontariste du territoire

Construire une vision commune avec des objectifs réalistes

Formuler une vision projetée ambitieuse vers laquelle tendre dans une optique de mobilité durable, innovante et connectée et conformes avec les objectifs régionaux

FAST 2030	SRM personnes	SRM marchandises	PACE 2030
-----------	---------------	------------------	-----------

Formaliser, hiérarchiser, quantifier les objectifs stratégiques

Identifier les niveaux d'ambition cohérents en matière de déplacement des personnes et de marchandises et en matière d'accessibilité pour chacun des modes de déplacements, ainsi que les priorités à assurer.

PUM	PMPS	Autres périmètres aux réalités semblables
-----	------	---

Perspectives de **développement territorial** à l'horizon 2035 en conciliant la **diminution de l'empreinte carbone** de la mobilité tout en en améliorant **l'accessibilité sociale**

Perspectives pour les <b>mobilités actives</b> (cyclable et piétonne)	Perspectives pour le <b>réseau TEC</b> et des principaux besoins d'évolution de l'offre	Perspectives pour la <b>mobilité ferroviaire de personnes</b>	Perspectives <b>multimodales</b>	Perspective pour le <b>trafic routier</b>
---	---	---	----------------------------------	---

Perspectives pour la **mobilité des marchandises locaux actionnables aux travers du PMCM.**

Livrables

- Rapport de phase 2 pour le périmètre PUM et PMPS
- Rapport de synthèse vulgarisé (phase 1 et phase 2) pour information à la population et aux forces vives

# Où en est-on?

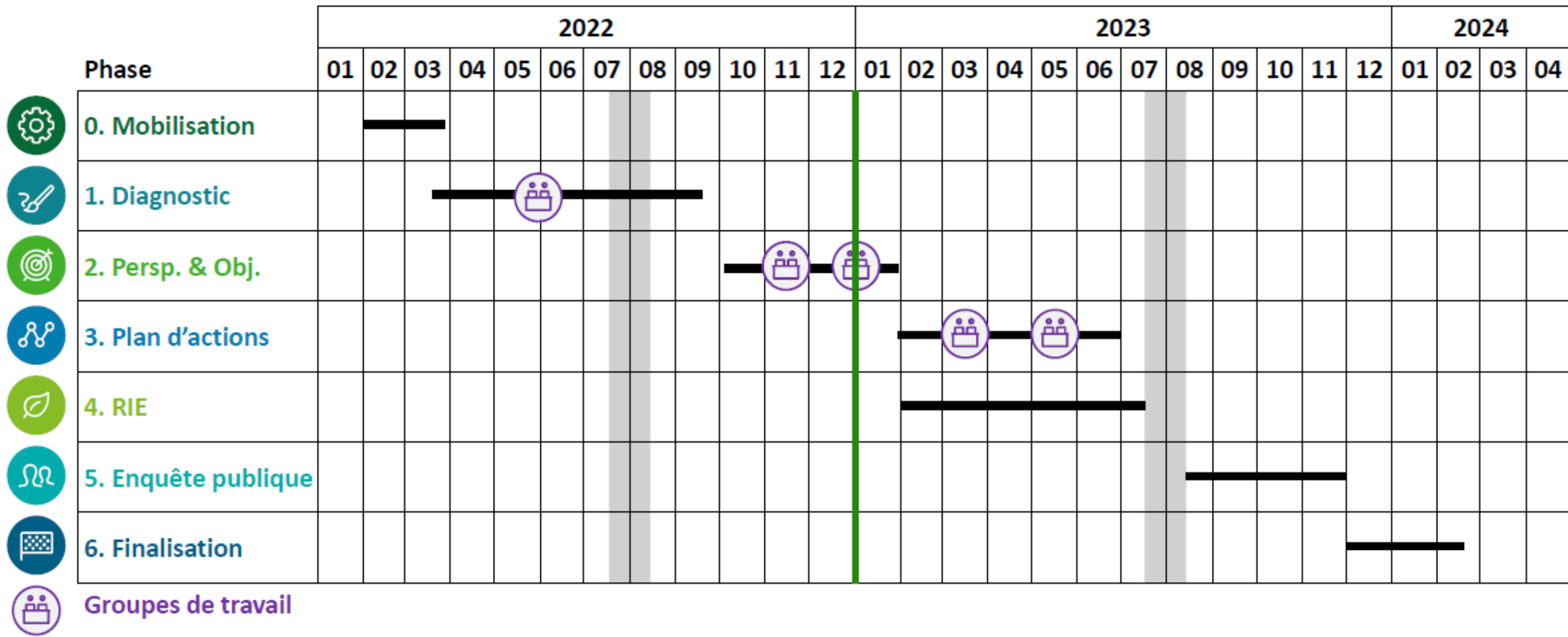
- Perspective en matière de développement territorial en cours
- Analyse des Floating mobile data (FMD) en cours dans le but d'avoir une idée objective de la réalité des déplacements (importance des flux, intensité des polarités...) de manière à nous aider à identifier les réponses les plus adaptées à la réalité de terrain et des comportements de mobilité.
- Organisation des Groupes de Travaux au mois de janvier
- Finalisation des objectifs fin janvier





# La suite

Déroulé du reste de la mission



# Merci pour votre attention !



Jeremy Tournay



+32 (0)81 77 30 05



[jeremy.tournay@spw.wallonie.be](mailto:jeremy.tournay@spw.wallonie.be)

# 4. Impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'offre TEC du bassin

*OTW*

*Point pour information de l'Organe*

# 5. REDÉPLOIEMENT DE L'OFFRE TEC

# 5.1. Redéploiement de la zone de Charleroi-Est : réseau cible

*AOT*

*Documents préparatoires  
Point pour avis de l'Organe*



# PROCESSUS DE REDÉPLOIEMENT D'OFFRE : ARTICLE 19 DU CSP

## Etude tactique (AOT)

- Partage d'un 1er diagnostic mobilité sur la zone en OCBM (AOT) ► **Avis OCBM**
- Invitation aux Collèges communaux concernés d'identifier les enjeux de leur territoire pour le 1<sup>er</sup> atelier*
- Ateliers techniques d'affinage du diagnostic mobilité et de co-construction du réseau-cible (AOT) avec SPW M&I (Planification), OTW, SNCB, Communes, Province, UWE, interco, rep. usagers, ...
- Atelier de convergence avec les élus de la zone et OTW (AOT)

Présentation du réseau cible de la zone en OCBM (liaisons, niveaux de service, volume d'offre) par l'AOT ► **Avis OCBM**

Edition par la Région du **Plan Régional de Transport public de la zone (AOT)**

- Invitation aux Conseils communaux concernés de transmettre leurs points d'attention en vue des études opérationnelles*
- Analyse de scénario(s) opérationnel(s) d'évolution de l'offre TEC sur la zone (OTW)  
*(itinéraire, arrêts et temps de parcours des lignes, commercialisation, correspondance, besoin d'infrastructures, zones non-desservies, ...)*

## Etudes opérationnelles (OTW)

- Démarche d'information publique et de participation citoyenne (facilitateur régional)
- Proposition du **scénario préférentiel** de la zone à l'AOT, amendant le cas échéant le PRTP (OTW)
- Proposition en OCBM du **scénario préférentiel** de la zone et de sa planification de mise en œuvre (OTW) ► **Avis OCBM**
- Invitation aux Conseils communaux concernés d'en débattre au préalable sur base du rapport du facilitateur, du PRTP amendé et du scénario préférentiel TEC*

Validation par la Région du scénario final à mettre en œuvre (AOT)

*Mise à jour des fiches tactiques par liaison, évolution de la compensation régionale globale sur la zone*

Etude fine de mise en œuvre opérationnelle par l'OTW (graphicage, habillage, ...) (OTW)

## Exploitation de l'offre

**Approbation/avis sur les modifications opérationnelles de l'offre** transmises par l'OTW à la Région, sur base du PRTP amendé (AOT)

Mise en service des créations/modifications d'offre (régie/sous-traitées) + communication commerciale (OTW)

Evaluations (AOT)

► **Avis OCBM**

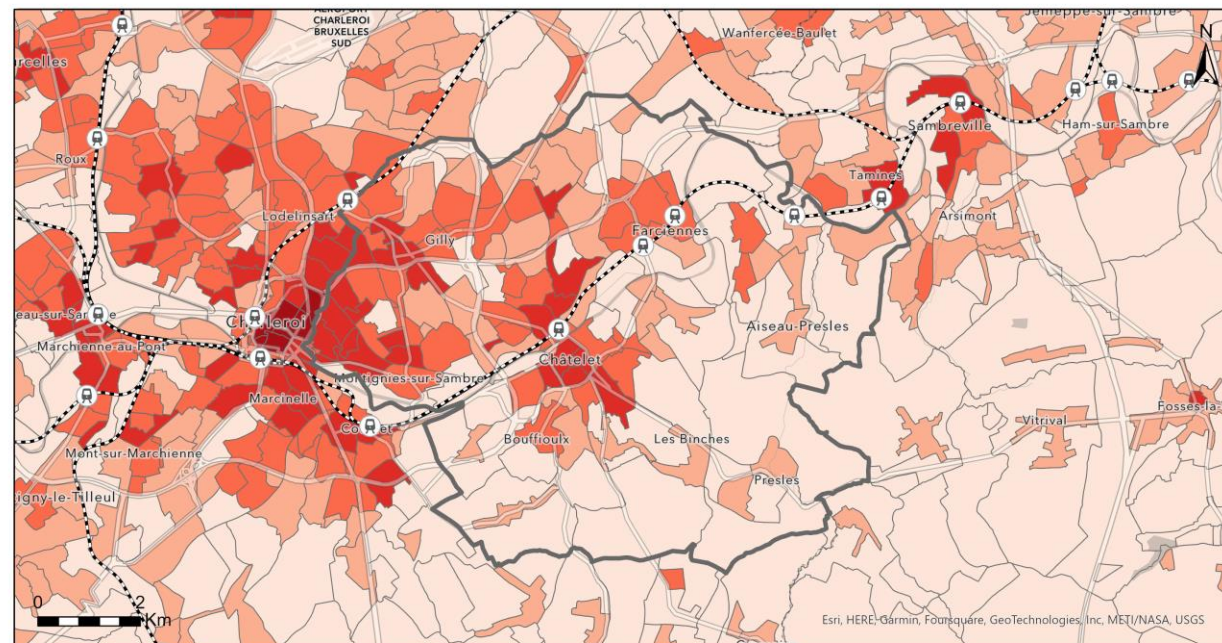
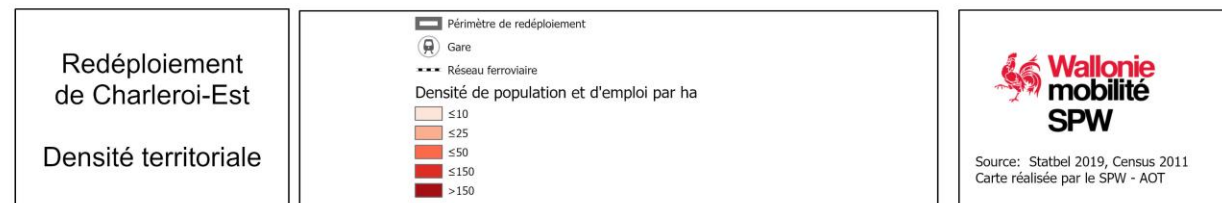
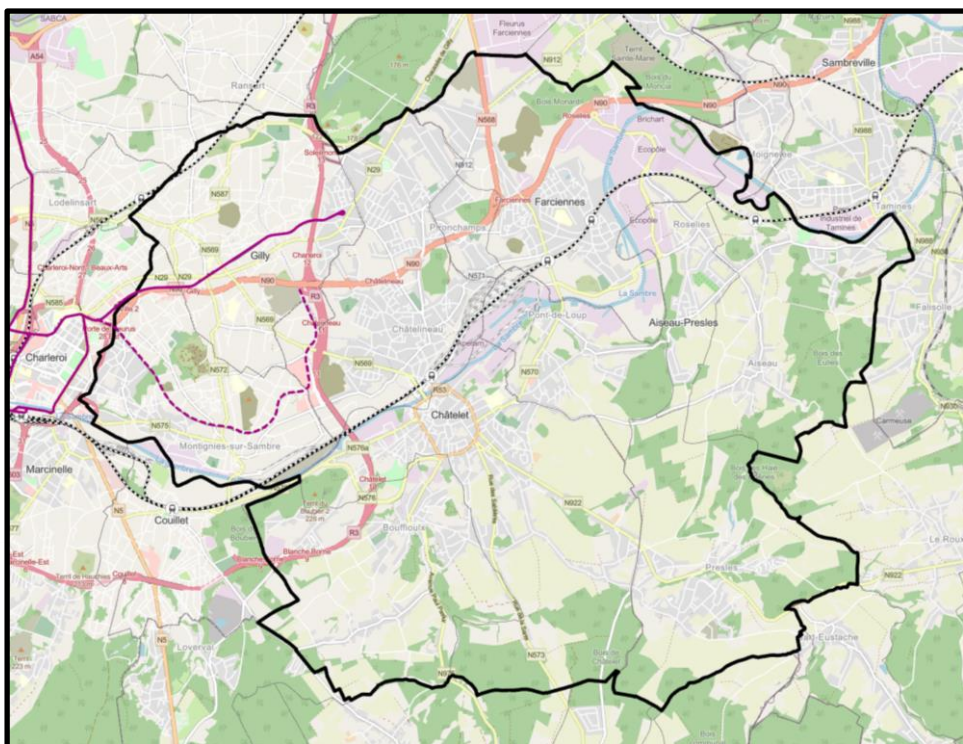
# PERIMÈTRE D'ETUDE

**Farciennes** : Farciennes, Pironchamps

**Aiseau-Preseles** : Aiseau, Presles, Roselies, Pont-de-Loup

**Châtelet** : Chatelineau, Chatelet, Bouffioux

**Charleroi** : Montigny Sur Sambre, Gilly



	Zone de redéploiement	Wallonie
<b>Emplois</b>		
Nombre d'emplois	17.014	1.145.273
Densité d'emploi	258	68
<b>Population</b>		
Nombre d'habitants	96.765	3.645.243
Densité population (hab/km <sup>2</sup> )	1.469	216

# ELEMENTS DE DIAGNOSTIC : IMPORTANTS PÔLES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENT



5.000 emplois



2 millions de patients/an






80 magasins






5 millions de visiteurs par an.

# ELEMENTS DE DIAGNOSTIC - CARACTÉRISTIQUE DES DÉPLACEMENTS DANS LA ZONE

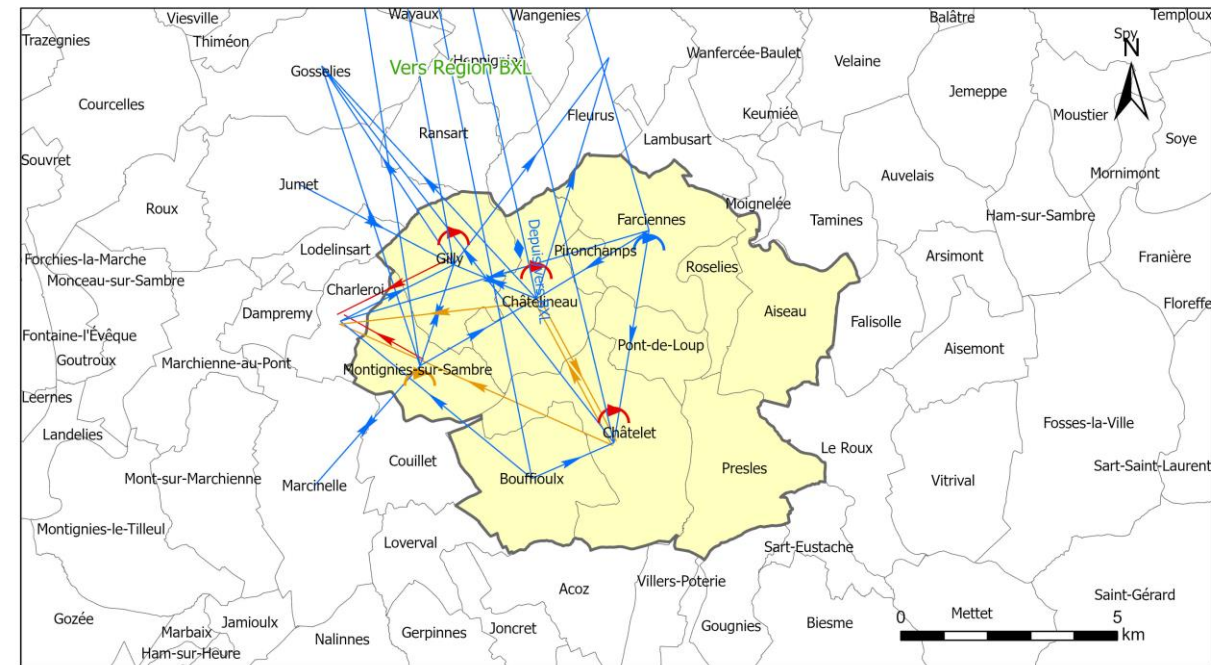
Déplacements domicile - travail / école secondaire depuis et vers les anciennes communes de la zone de Charleroi Est

-  Ancienne limite communale
-  Périmètre de redéploiement
-  Ancienne commune étudiée






- Nombre de personnes
-  200 - 499
  -  500 - 999
  -  > 1000



Source: Census 2011, FWB 2020  
Carte réalisée par le SPW - AOT

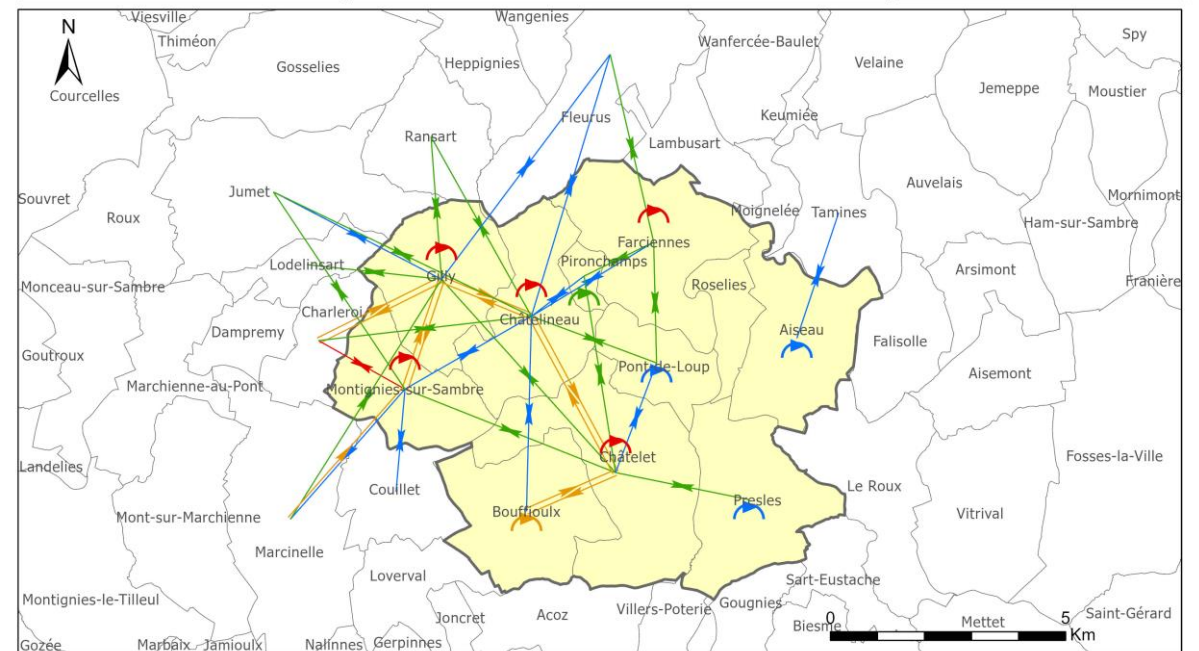


Flux de mobilité  
Déplacements tout mode tout motif depuis et vers les anciennes communes de la zone de Charleroi Est

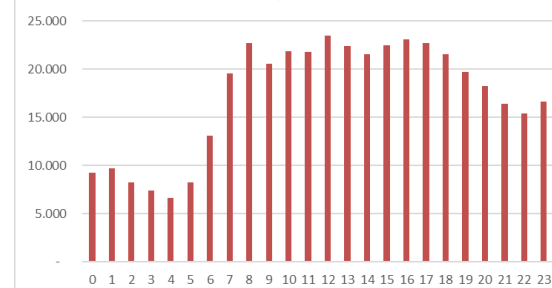
-  Ancienne limite communale
-  Périmètre de redéploiement
- Nombre de déplacements
-  1000 - 1999
-  2000 - 4999
-  5000 - 9999
-  > 10000



Source: Proximus 2022  
Carte réalisée par le SPW - AOT



Nombre de déplacement /heure



# PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT PUBLIC

M 5

Charleroi – Les Viviers

RÉSEAU MÉTRO 2026

SE DÉPLACER  
EN TOUTE SIMPLICITÉ  
À CHARLEROI.



+/- 100 millions €



8 stations








6 km

# CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU CIBLE

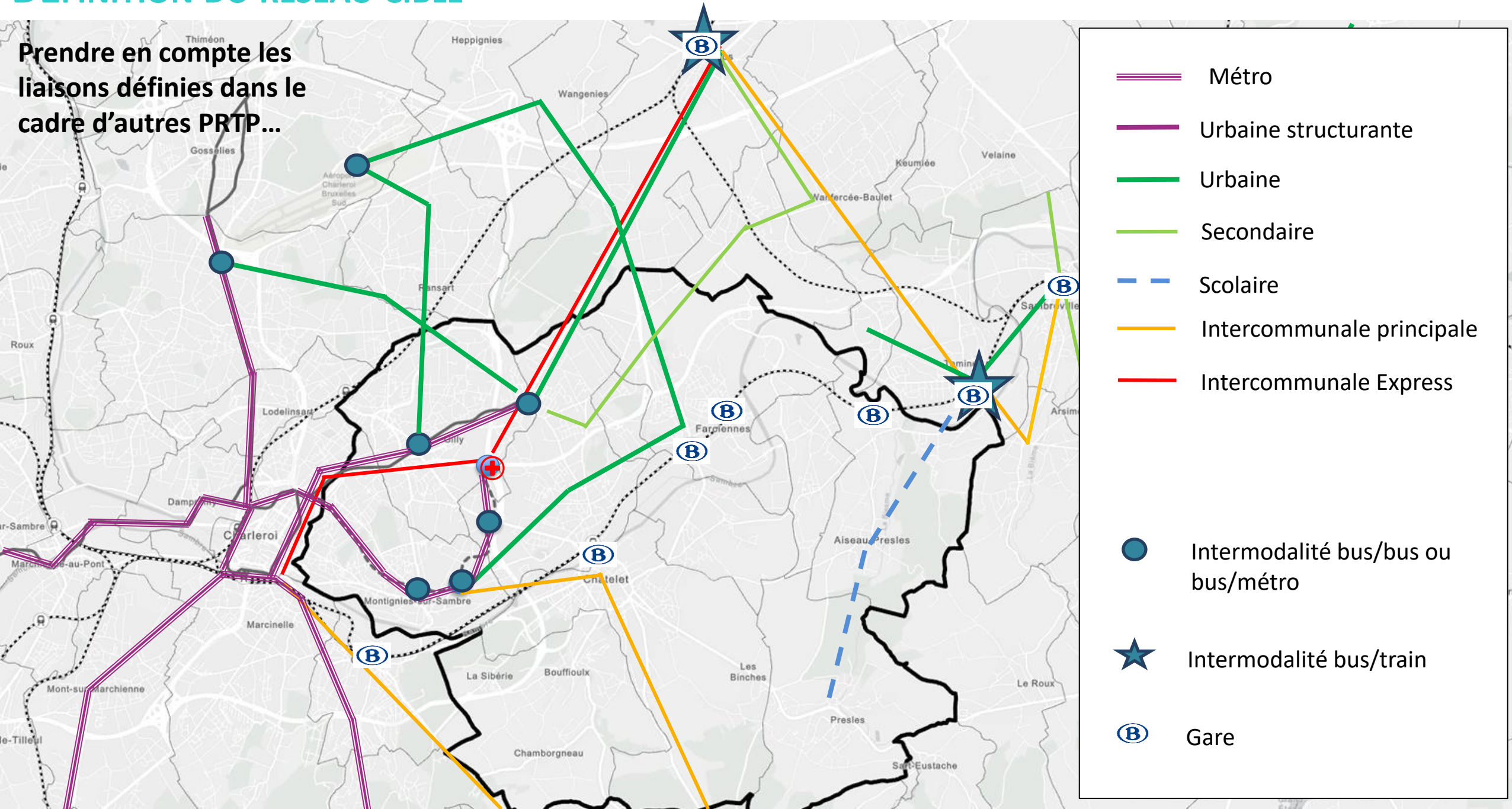
- Adéquation de l'offre par rapport à la **demande**
- Meilleure **lisibilité** : La hiérarchisation et clarification
- Développement d'offre **structurante ferré** (connexion des POI du GHDC et Shopping de Châtelineau)
- **Large amplitude horaire** : Des heures de service adaptées aux potentiels de déplacement :
  - 5h - 23h pour le réseau urbain (métro et bus urbain)
  - 6h - 20 h pour le réseau intercommunal
- Intermodalité : Des **correspondances explicites** sont ciblées entre bus et train,
  - Liaison urbaine : rabattement sur le **réseau structurant urbain** (Metro )
  - Liaison intercommunale secondaire : rabattement sur le réseau **ferroviaire**

# HIÉRARCHISATION DE L'OFFRE

 <b>URBAIN STRUCTURANT FERRE</b>	 <b>URBAIN STRUCTURANTES</b>	 <b>URBAINES</b>	 <b>SECONDAIRE</b>	 <b>SCOLAIRE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les zones denses</li><li>- Capacitaire</li><li>- Direct</li><li>- Fiable et fréquent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les zones denses</li><li>- Direct</li><li>- Fréquent</li><li>- Fiable (nécessite aménagement)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les zones denses</li><li>- Desserte fine des quartiers, en complément du réseau structurant</li><li>- En rabattement sur le réseau urbain ferré</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les zones plus rurales</li><li>- Desserte fine</li><li>- En rabattement sur le réseau ferroviaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans les zones plus rurales</li><li>- Desserte fine</li><li>- En rabattement sur le réseau ferroviaire</li></ul>

# DÉFINITION DU RÉSEAU CIBLE

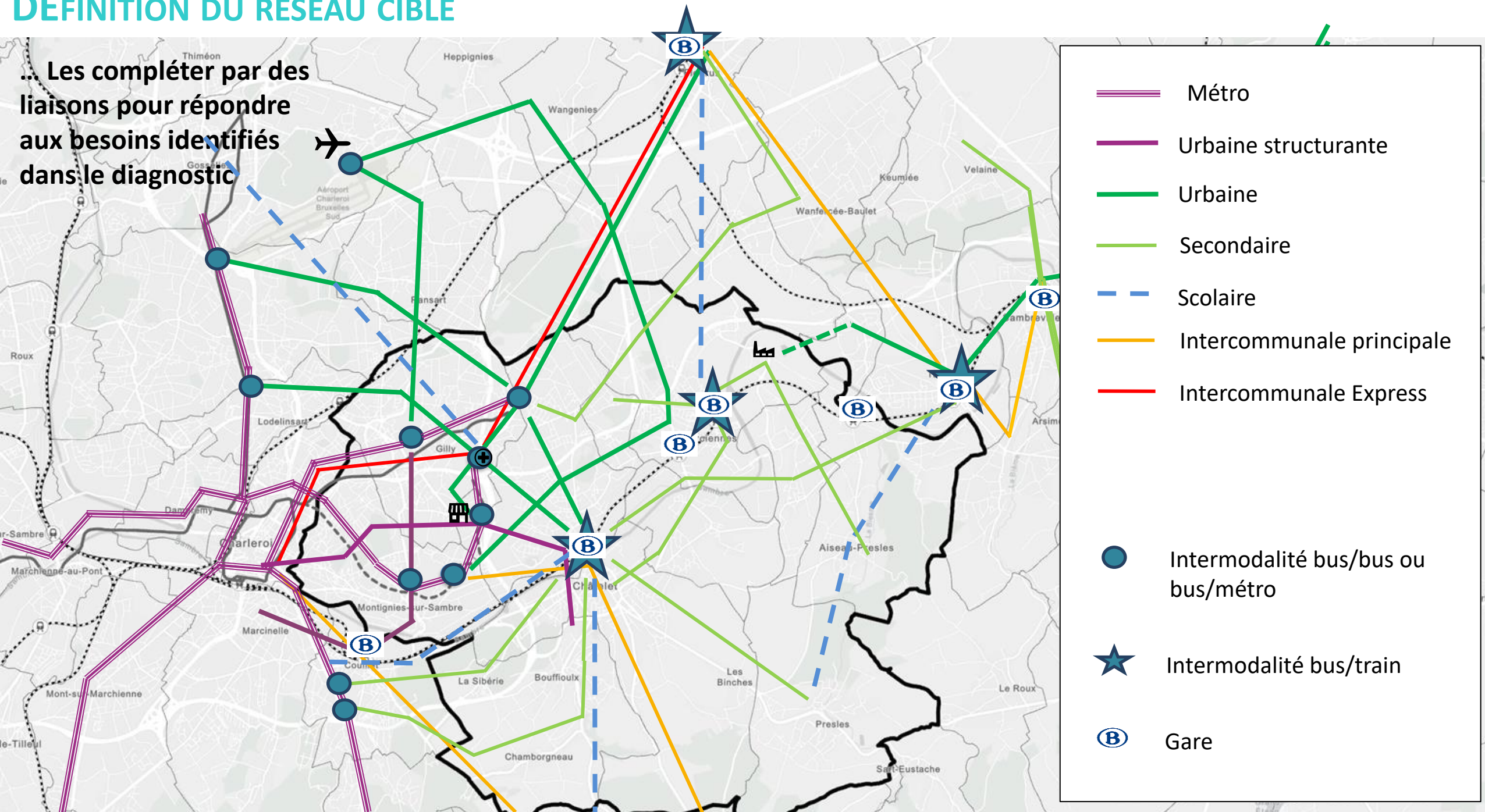
Prendre en compte les liaisons définies dans le cadre d'autres PRTP...



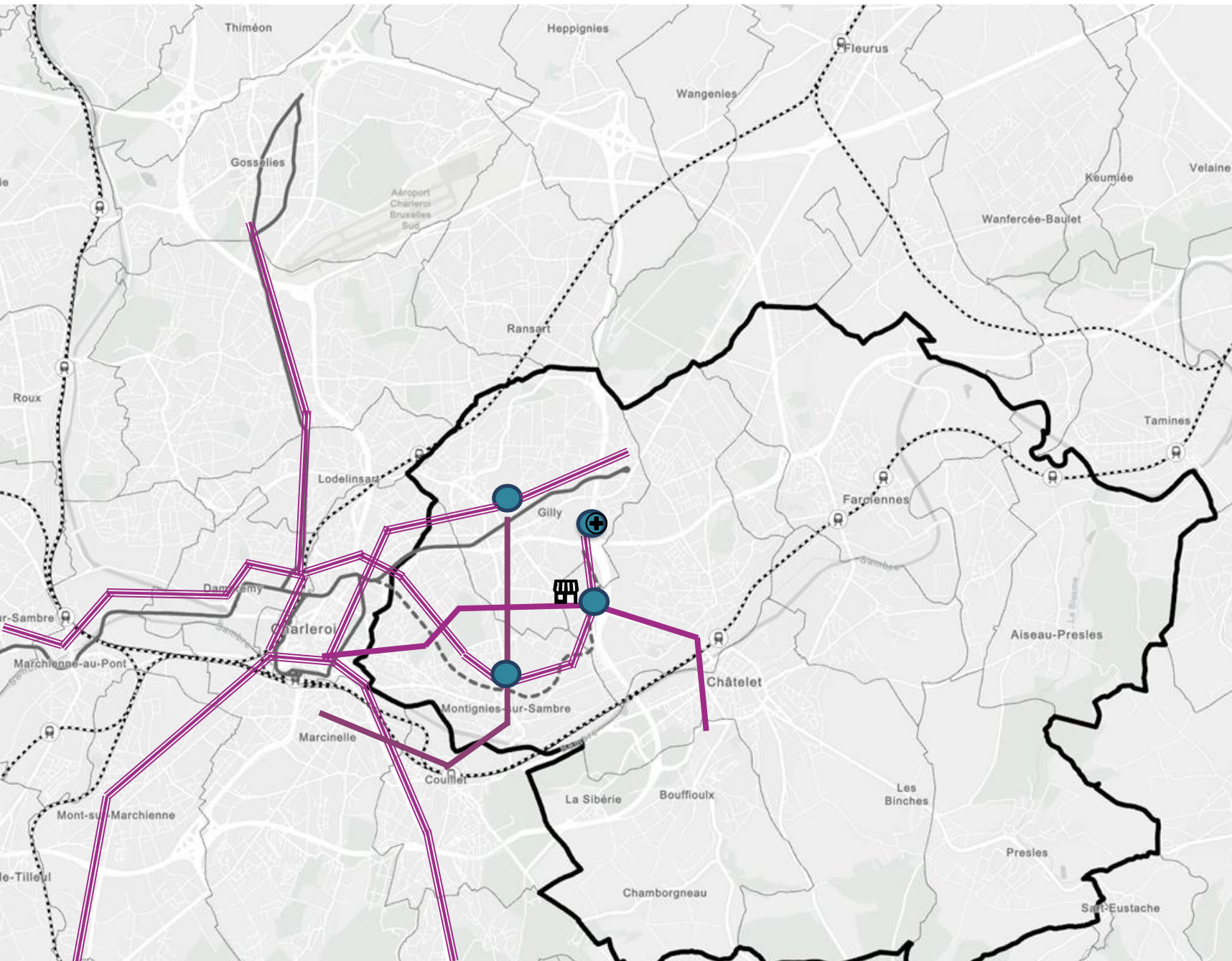


# DÉFINITION DU RÉSEAU CIBLE




... Les compléter par des liaisons pour répondre aux besoins identifiés dans le diagnostic



# LIAISONS URBAINES STRUCTURANTES

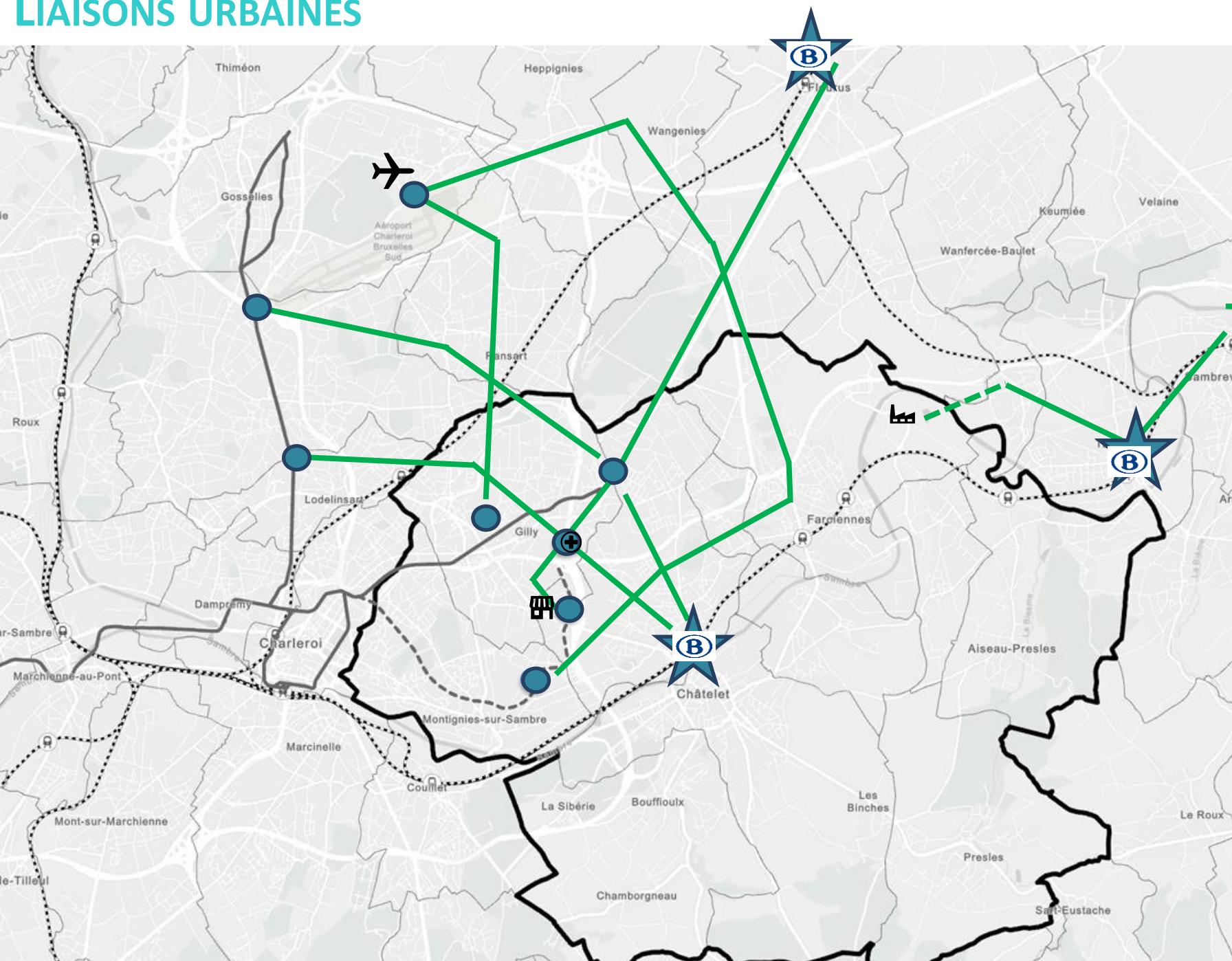


	SEM	SAM	DIM
M4 Charleroi - Gilly	5 min HP 10 min HC	10 min	15 min
M5 Charleroi - Montignies-sur-Sambre - GHDC	min 10 min	10 min	15 min
Charleroi – Montignies sur Sambre – Châtelineau – Corbeau (M5) – Châtelet - Bouffioux	10 min HP 15 min HC	20 min	30 min
Marcinelle - Couillet (BHNS) - Montignies- sur-Sambre (M5 - centenaire) - Gilly (M4 gazomètre)	10 min HP 15 min HC	20 min	30 min

-  Métro
-  Urbaine structurante
-  Lieu d'intermodalité

5h - 23h

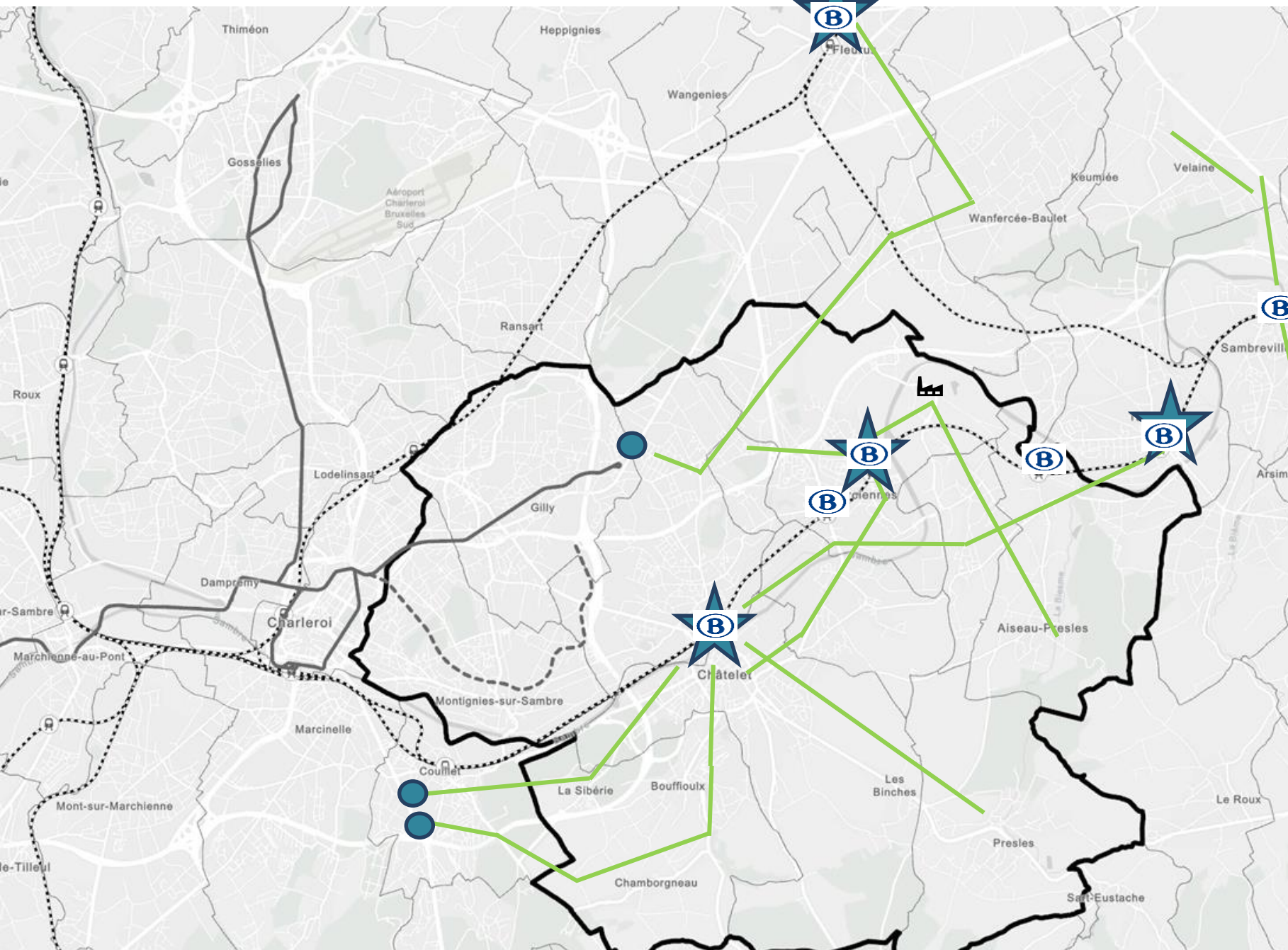
# LIAISONS URBAINES



	SEM	SAM	DIM
Liaison Montignies - Sur-Sambre (M5) - Châtelaineau - Farciennes - Wangenies - Aéroport	20 min HP 30 min HC Entre Farciennes et M5 : 15 min	1 h Entre Farciennes et M5: 30 min	1h
Liaison Gilly - Ransart - Aéroport	30 min	1h	1h
Liaison Gilly Soleimont (M4) - Ransart - Jumet Madeleine (M3)	30 min	1h	1h
Liaison Fleurus - Gilly - GHDC (M5)	20 min	30 min	30 min
Châtelet (SNCB) - Châtelaineau (centre) - Gilly (M4 Soleimont)	20 min	30 min	30 min
Châtelet - Châtelaineau - Gilly (M5) - Gilly - Lodelinsart	10 min HP 15 min HC	20 min	30 min
Ecopole - Moignelée - Tamines - Falisolle - Auvelais - Jemeppe - Spy	30 min	1 h	2 h

- Urbaine
- Intermodalité bus/bus ou bus/métro
- ★ Intermodalité bus/train
- Ⓟ Gare

# LIAISONS SECONDAIRES

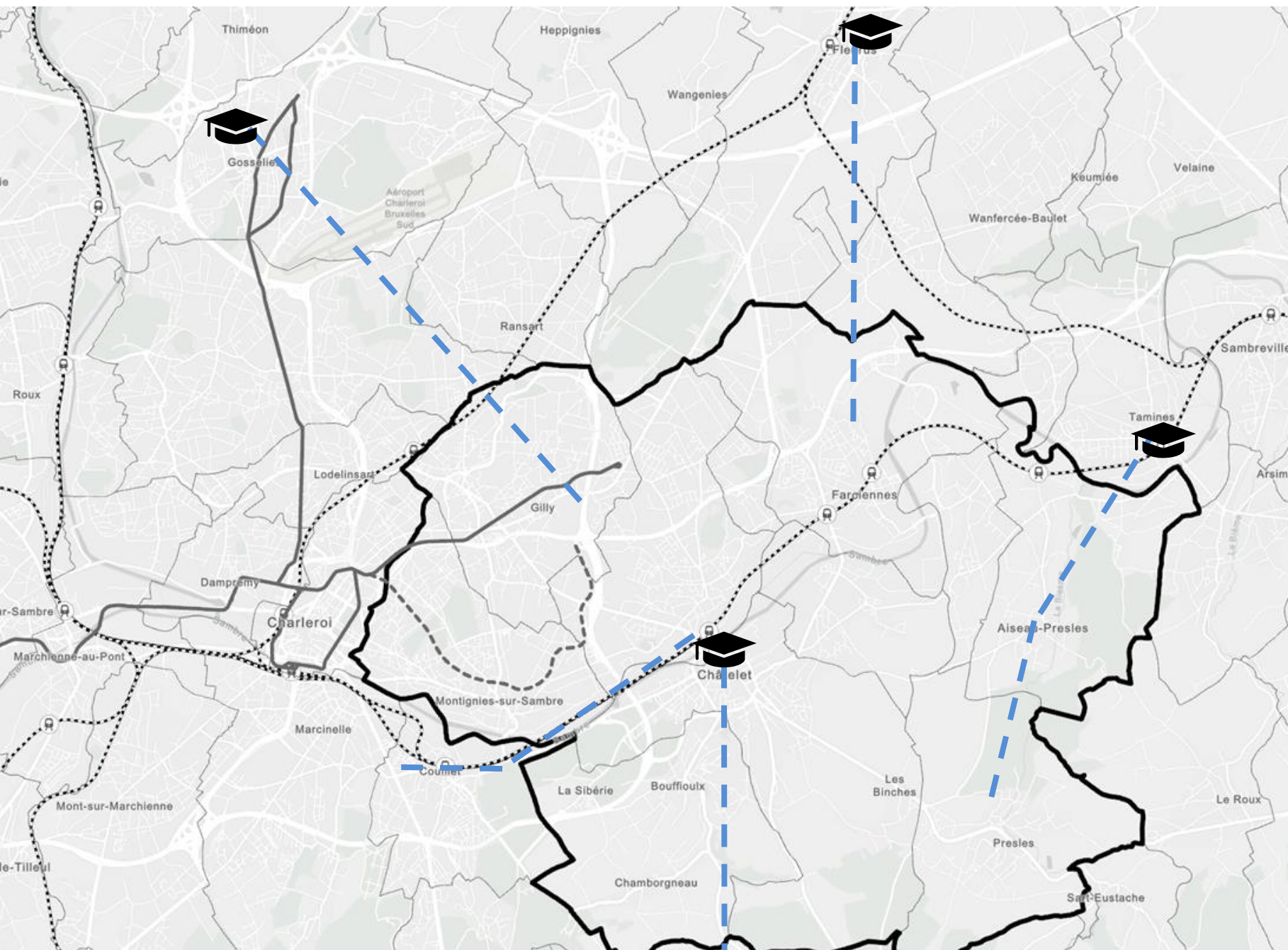


	SEM	SAM	DIM
Liaison Fleurus – Wanfercée-Baulet - Lambusart – Pironchamps – Gilly Soleilmont (M4)	30 min HP 1h HC	1h	1h
Châtelet – Pont-de-Loup – Aiseau – Roselies - Tamines	1h	1h	2h
Châtelet - Bouffioux - Chamborgneau - Couillet (BHNS)	1h	1h	2h
Châtelet - Pont de Loup - Farciennes - Pironchamps	1h	1h	2h
Presles - Châtelet	1h HP 2h HC	2h	/
Châtelet - La Sibérie - Couillet (BHNS)	1h HP 2h HC	2h	/
Aiseau - Roselie - Ecopole - Faciennes	1h HP 2h HC	2h	/





- Secondaire
- Intermodalité bus/bus ou bus/méto
- ★ Intermodalité bus/train
- B Gare

6h - 20h

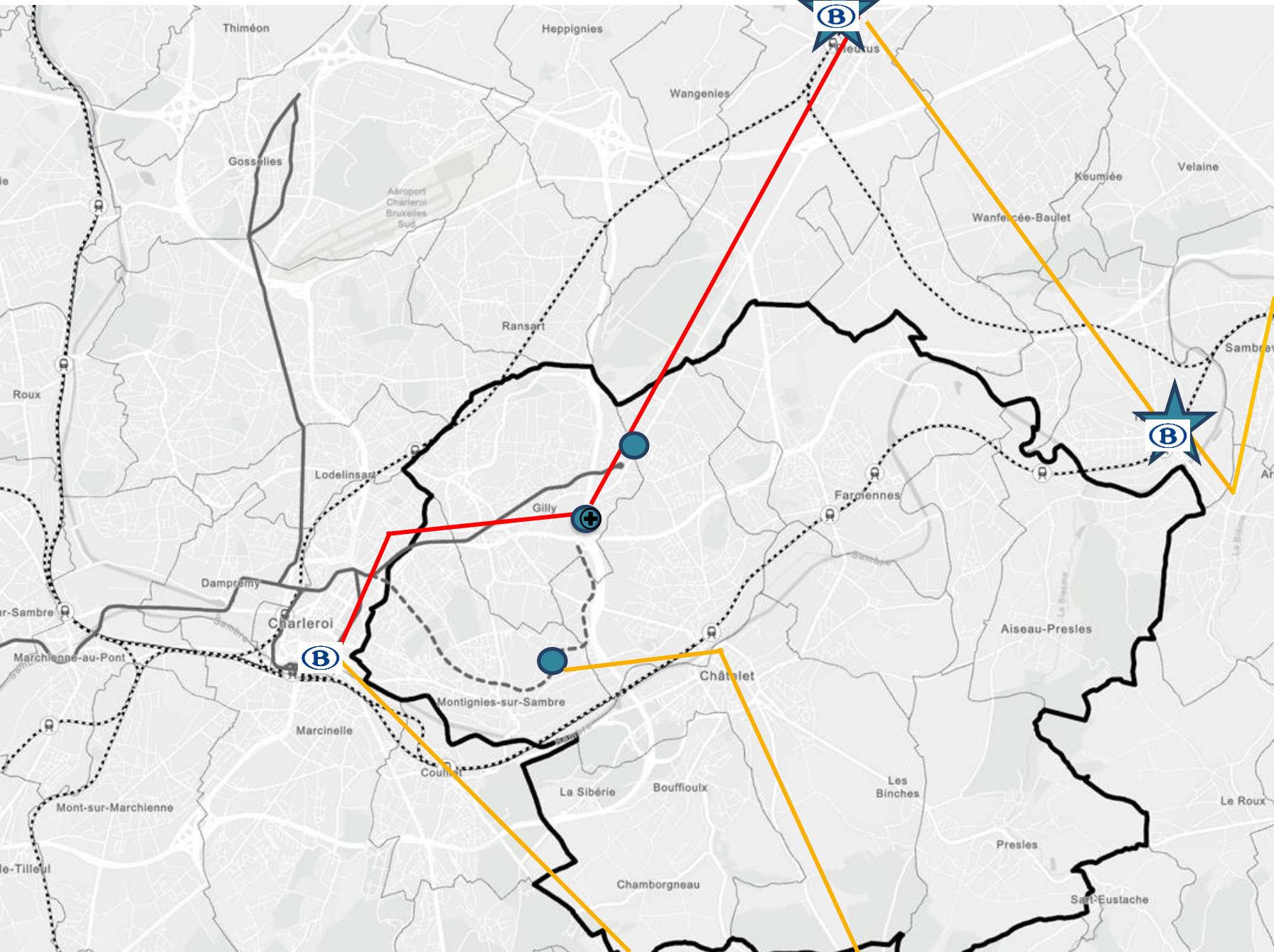
# LIAISONS SCOLAIRES



- Presles – Aiseau - Tamines
  - Châtelet - Couillet
  - Châtelet - Gerpennes
  - Gerpennes - Châtelet
  - Gosselies - Gilly
- Fréquences:**  
- 1 A/R par jour scolaire






-  Scolaire
-  Intermodalité bus/bus ou bus/métro
-  Intermodalité bus/train
-  Gare

# LIAISONS INTERCOMMUNALES STRUCTURANTES

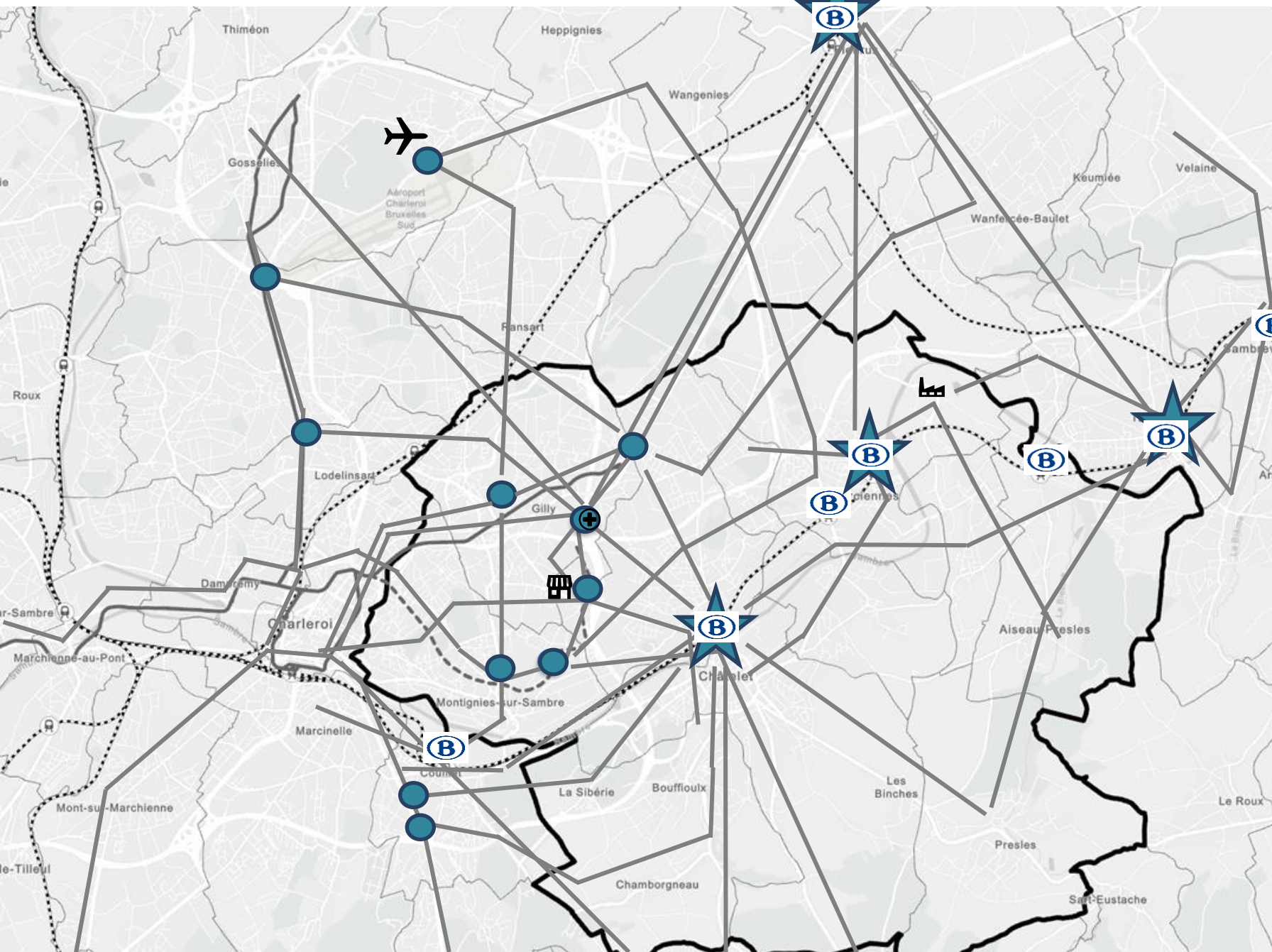


	SEM	SAM	DIM
Liaison Mettet - Biesme - Gougnyes - Villers-Poterie - Châtelet - Charleroi	1h	1h	2h
Liaison Florennes - Morialmé - Hanzinelle - Hanzinne - Hymiée - Gerpinnes - Acoz - Charnoy - Lausprelle - Couillet - Charleroi	1h	1h	2h
Liaison Fleurus – Wanfercée-Baulet – Tamines – Auvelais	1h	1h	2h

	SEM	SAM	DIM
Gembloux - Fleurus - Charleroi	1h	2h	

-  Intercommunale principale
-  Intercommunale Express
-  Intermodalité bus/bus ou bus/métro
-  Intermodalité bus/train
-  Gare




# INTERMODALITÉ



Identification des lieux d'intermodalité  
→ Organisation des correspondances

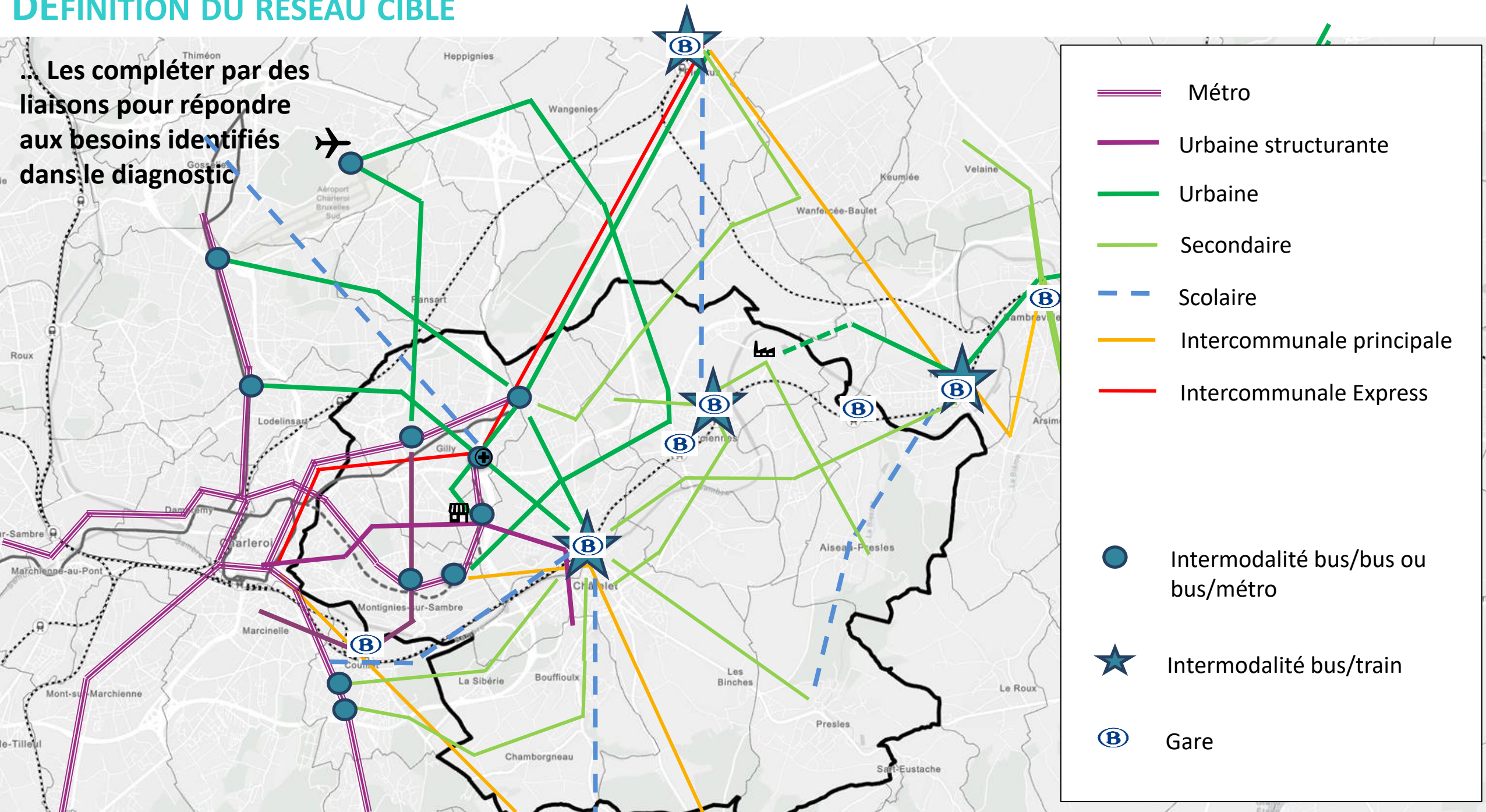
Rabatement des liaisons secondaire sur le train

Rabatement des liaisons urbaines sur le Métro

-  Intermodalité bus/bus ou bus/métro
-  Intermodalité bus/train
-  Gare

# DÉFINITION DU RÉSEAU CIBLE

... Les compléter par des liaisons pour répondre aux besoins identifiés dans le diagnostic





## Un réseau hiérarchisé

Urbaine structurante ferré	17%
Urbaine structurante	17%
Urbaine	37%
Intercommunale secondaire	12%
Scolaire	0,3%
Intercommunale principale	13%
Express	5%

## Un réseau plus simple, plus rapide et plus performant

- **Capacité** de l'offre : + 4% du nombre de place\*kilomètre
- Diminution du nombre de **variante d'itinéraire**
- Augmentation de la **vitesse commerciale et de la fiabilité du réseau** par le développement d'infrastructures (métro et sites propres sur le réseau urbain structurant)

# PROPOSITION DE DÉCISION

L'Organe émet un avis favorable **au niveau tactique** sur le réseau cible proposé par l'AOT (détaillé dans les fiches par liaison en annexe) suite aux ateliers de co-construction menés depuis l'été 2022.

Ce réseau cible :

- intègre la mise en service de la **ligne M5** d'ici 2026 ;
- augmente la **capacité globale** de l'offre sur la zone (métro + bus), tout en réduisant les kilomètres bus ;
- offre une **amplitude horaire** 5h-23h supérieure aux minimaux requis par la SRM pour les agglomérations urbaines ;
- prend en compte, et ajuste le cas échéant, une série de liaisons définies dans les zones adjacentes déjà étudiées (Gembloux et Plateau Nord) ;
- mise davantage sur l'**intermodalité** avec le train, renforçant l'attractivité du produit tarifaire suburbain SNCB + TEC « City Pass » ;
- ne présage pas des résultats du **Plan Urbain de Charleroi Métropole** en termes de renforcements des niveaux de service du réseau métro carolo.

Il recommande à l'AOT **d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public** de la zone Est de Charleroi (qui comprend les anciennes communes de Gilly et Montignies-sur-Sambre (Charleroi), les communes de Chatelet, Farciennes et Aiseau Presles) afin de permettre à l'OTW d'entamer les études de **traduction opérationnelle**.

Il demande que les experts mobilité (supra-)locaux soient concertés par l'OTW sur les scénarios opérationnels étudiés avant la mise en œuvre de la démarche d'information publique et de **participation citoyenne** souhaitée par le Ministre Henry.

L'objectif est de présenter en OCBM le scénario préférentiel d'évolution du réseau TEC d'ici 2024, en visant une **mise en œuvre complète d'ici 2026 avec l'arrivée du M5**.

## 5.2. Redéploiement de la zone Philippeville - Couvin: réseau cible, incluant la connexion des Lacs de l'Eau d'Heure par l'Est et la liaison Chimay - Couvin

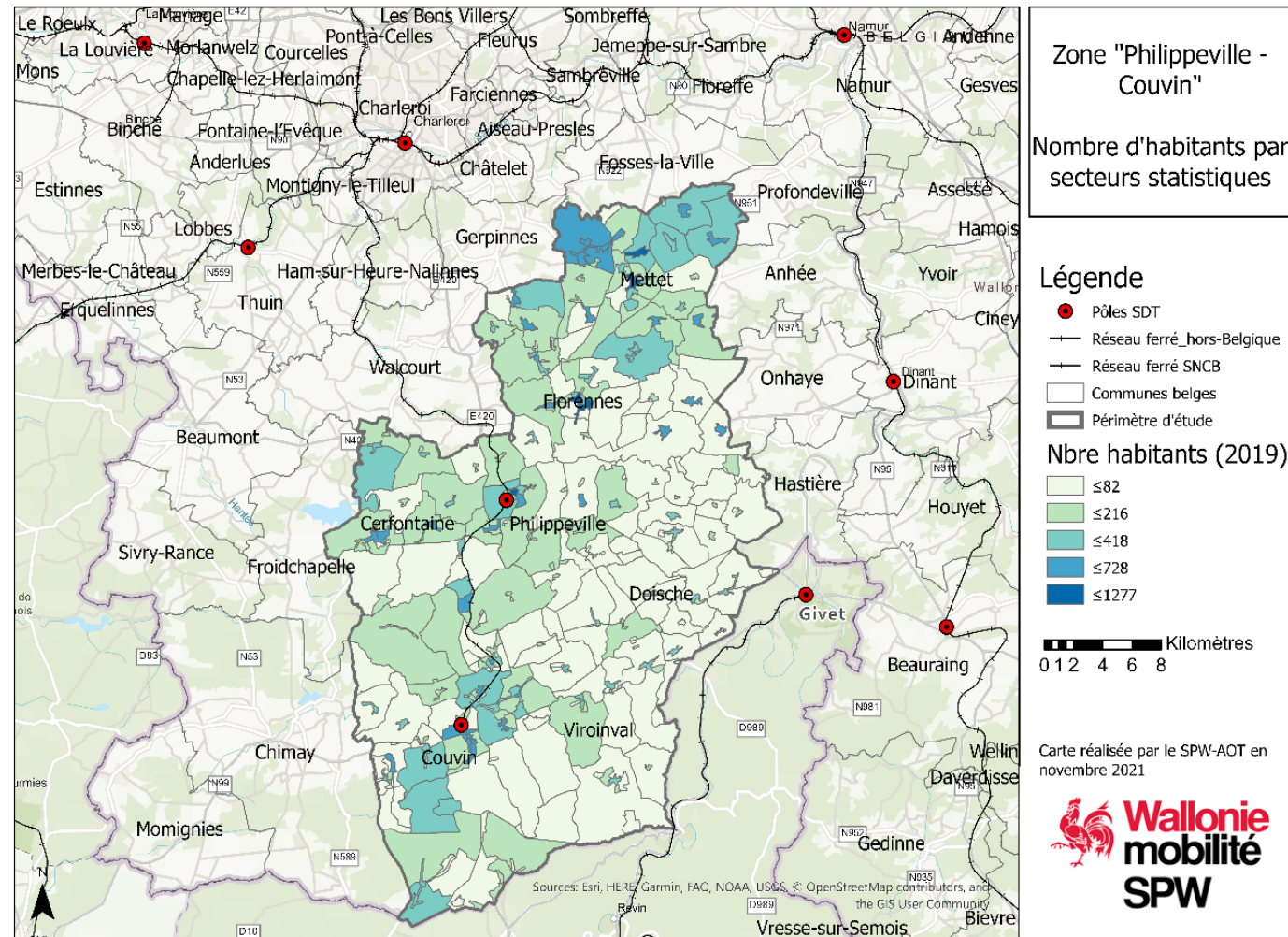
*AOT*

*Documents préparatoires  
Point pour avis de l'Organe*

## 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

Communes dont on étudie les flux internes, ainsi qu'entrants et sortants :

Cerfontaine	Mettet
Couvin	Philippeville
Doische	Viroinval
Florennes	



# PROCESSUS DE REDÉPLOIEMENT D'OFFRE : ARTICLE 19 DE CSP

## Etude tactique (AOT)

- Partage d'un 1er diagnostic mobilité sur la zone en OCBM (AOT) ► **Avis OCBM**  
*Invitation aux Collèges communaux concernés d'identifier les enjeux de leur territoire pour le 1<sup>er</sup> atelier*
- Ateliers techniques d'affinage du diagnostic mobilité et de co-construction du réseau-cible (AOT)  
*avec SPW M&I (Planification), OTW, SNCB, Communes, Province, UWE, interco, rep. usagers, ...*
- Atelier de convergence avec les élus de la zone et OTW (AOT)

Présentation du réseau cible de la zone en OCBM (liaisons, niveaux de service, volume d'offre) par l'AOT ► **Avis OCBM**

Edition par la Région du **Plan Régional de Transport public de la zone (AOT)**

*Invitation aux Conseils communaux concernés de transmettre leurs points d'attention en vue des études opérationnelles*

Analyse de scénario(s) opérationnel(s) d'évolution de l'offre TEC sur la zone (OTW)

*(itinéraire, arrêts et temps de parcours des lignes, commercialisation, correspondance, besoin d'infrastructures, zones non-desservies, ...)*

Démarche d'information publique et de participation citoyenne (facilitateur régional)

Proposition du **scénario préférentiel** de la zone à l'AOT, amendant le cas échéant le PRTP (OTW)

Proposition en OCBM du **scénario préférentiel** de la zone et de sa planification de mise en œuvre (OTW) ► **Avis OCBM**

*Invitation aux Conseils communaux concernés d'en débattre au préalable sur base du rapport du facilitateur, du PRTP amendé et du scénario préférentiel TEC*

Validation par la Région du scénario final à mettre en œuvre (AOT)

*Mise à jour des fiches tactiques par liaison, évolution de la compensation régionale globale sur la zone*

Etude fine de mise en œuvre opérationnelle par l'OTW (graphicage, habillage, ...) (OTW)

**Approbation/avis sur les modifications opérationnelles de l'offre** transmises par l'OTW à la Région, sur base du PRTP amendé (AOT)

Mise en service des créations/modifications d'offre (régie/sous-traitées) + communication commerciale (OTW)

Evaluations (AOT) ► **Avis OCBM**

## 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

### Rappel de la vision du système de transport public régional 2030

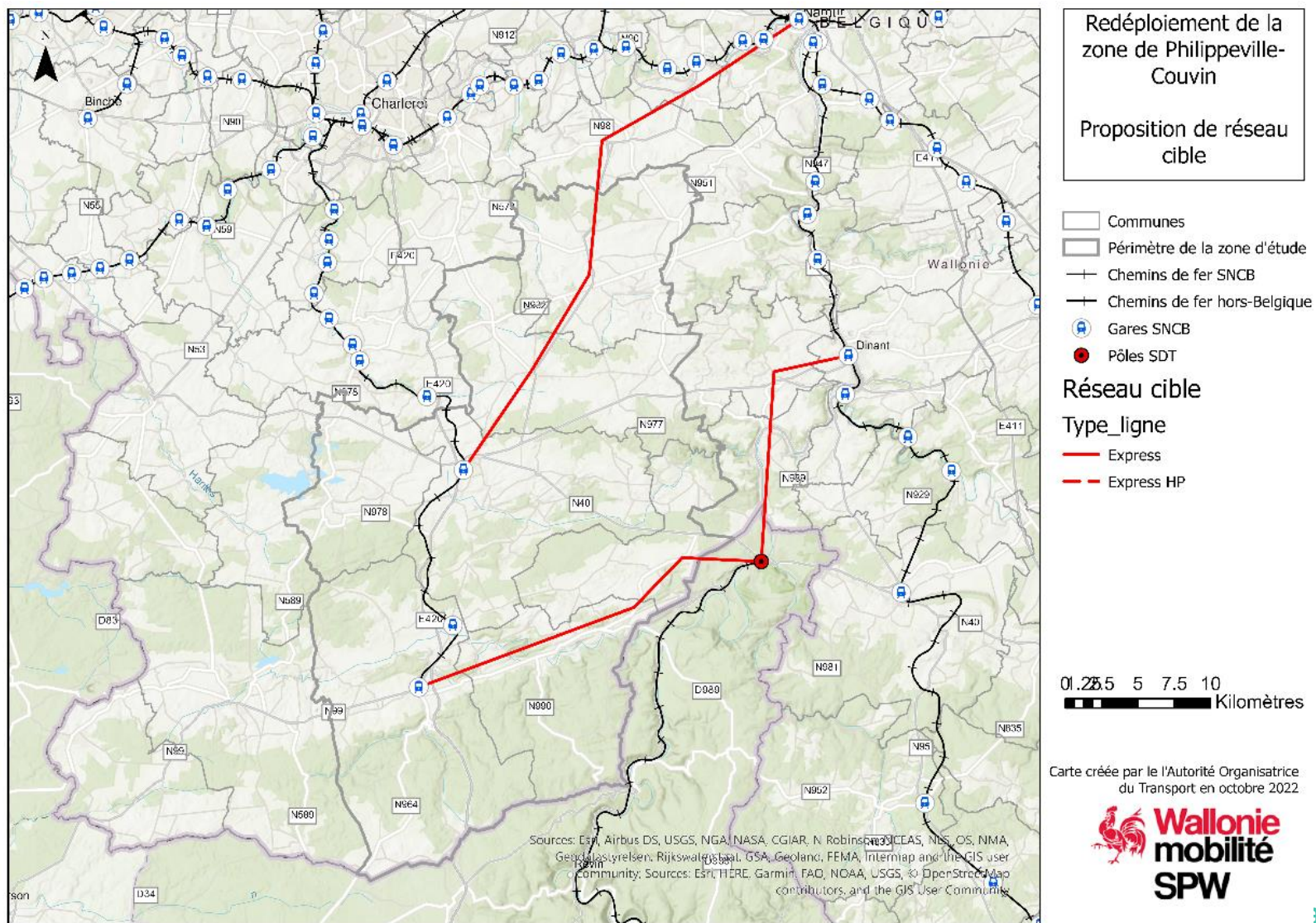
Type de réseau	Niveau	Caractéristiques principales
Réseau intercommunal	Structurant ferroviaire Cadencé	Sur réseau ferroviaire ; Capacitaire ; InterCity (IC) / heures de pointe (P) / desserte fine (L) / Suburbain (S)
	Structurant Express	Sur voiries régionales ; Rapide (min 35 km/h) ; Confortable ; Principe de 1 arrêt par commune et par ZAE/PAE ; Cadencé
	Structurant principal	Sur voiries régionales ; Nombre d'arrêts plus élevés (1 par localité) ; Cadencé
Réseaux urbains	Tram - BHNS	Rapide (min. 20 km/h) ; Direct ; Capacitaire ; Fréquent et fiable
	Structurant principal	Rapide (min. 20 km/h) ; Direct ; Fréquent
Mobilité locale	Secondaire	Réseau de desserte complémentaire de proximité
	Liaisons secondaires	Sur voiries communales ; Desserte fine
	Services de mobilité locale flexibles	En rabattement/complémentaire au réseaux intercommunal et urbain
Réseau scolaire	Lignes régulières	De 1 à 2 A/R en heures de pointe par jour scolaire
	Transport scolaire	Circuits de carence <sup>1</sup>



= Types d'offre intégrés au réseau cible de la zone

# 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

Documents préparatoires transmis

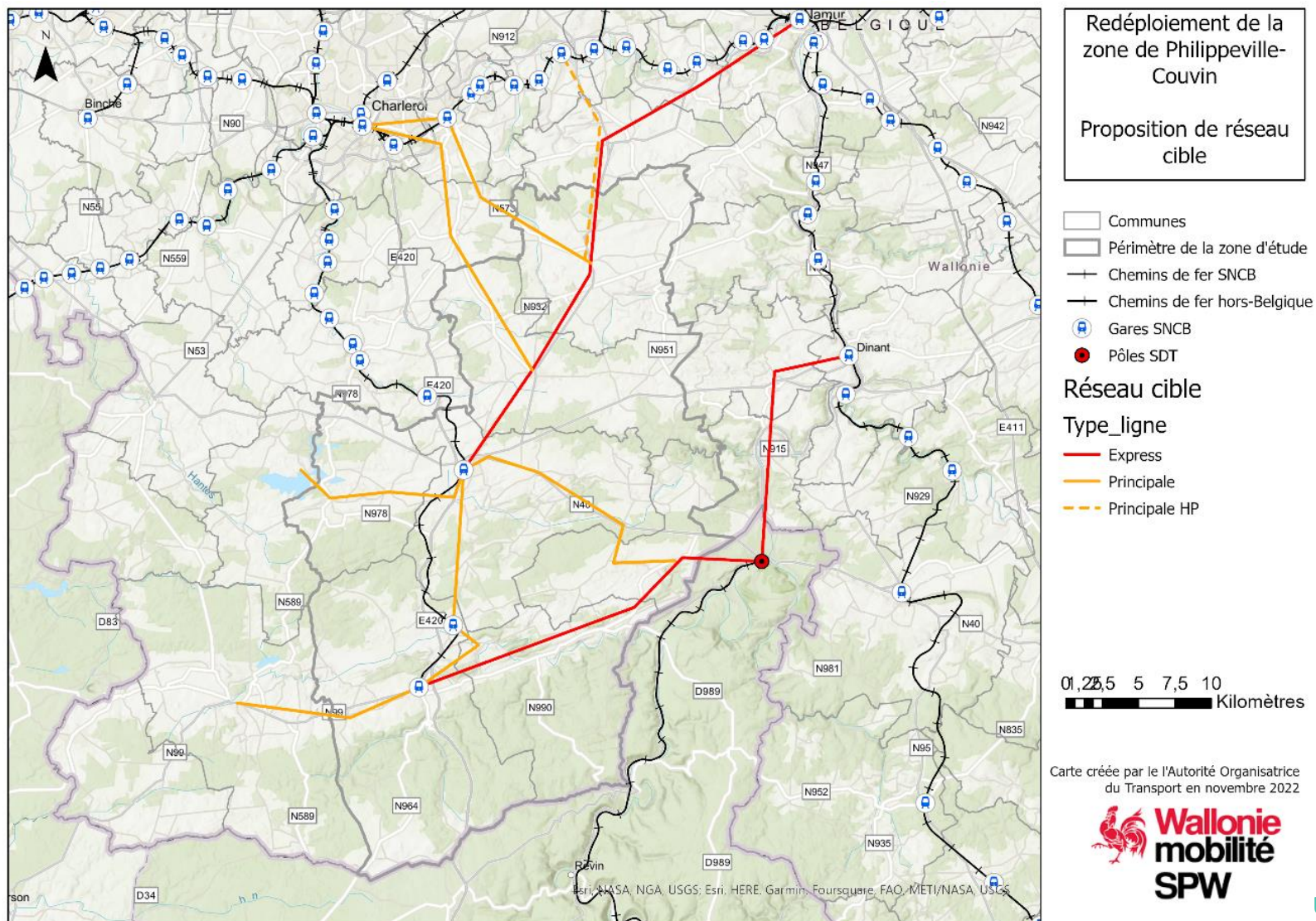


2 liaisons express :

33% de l'offre sur la zone

# 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

*Documents préparatoires transmis*



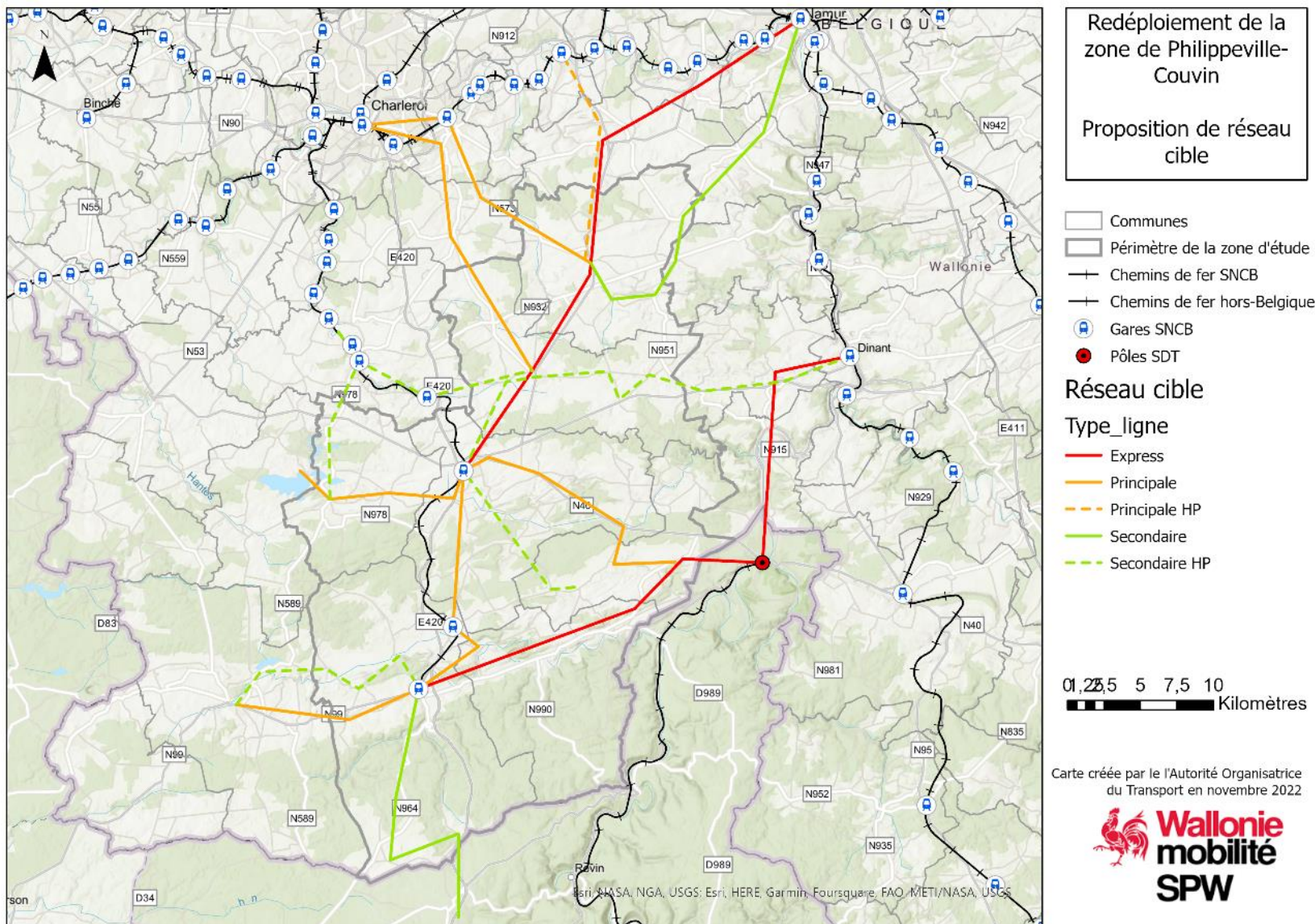
7 liaisons principales :

39% de l'offre sur la zone



# 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

Documents préparatoires transmis

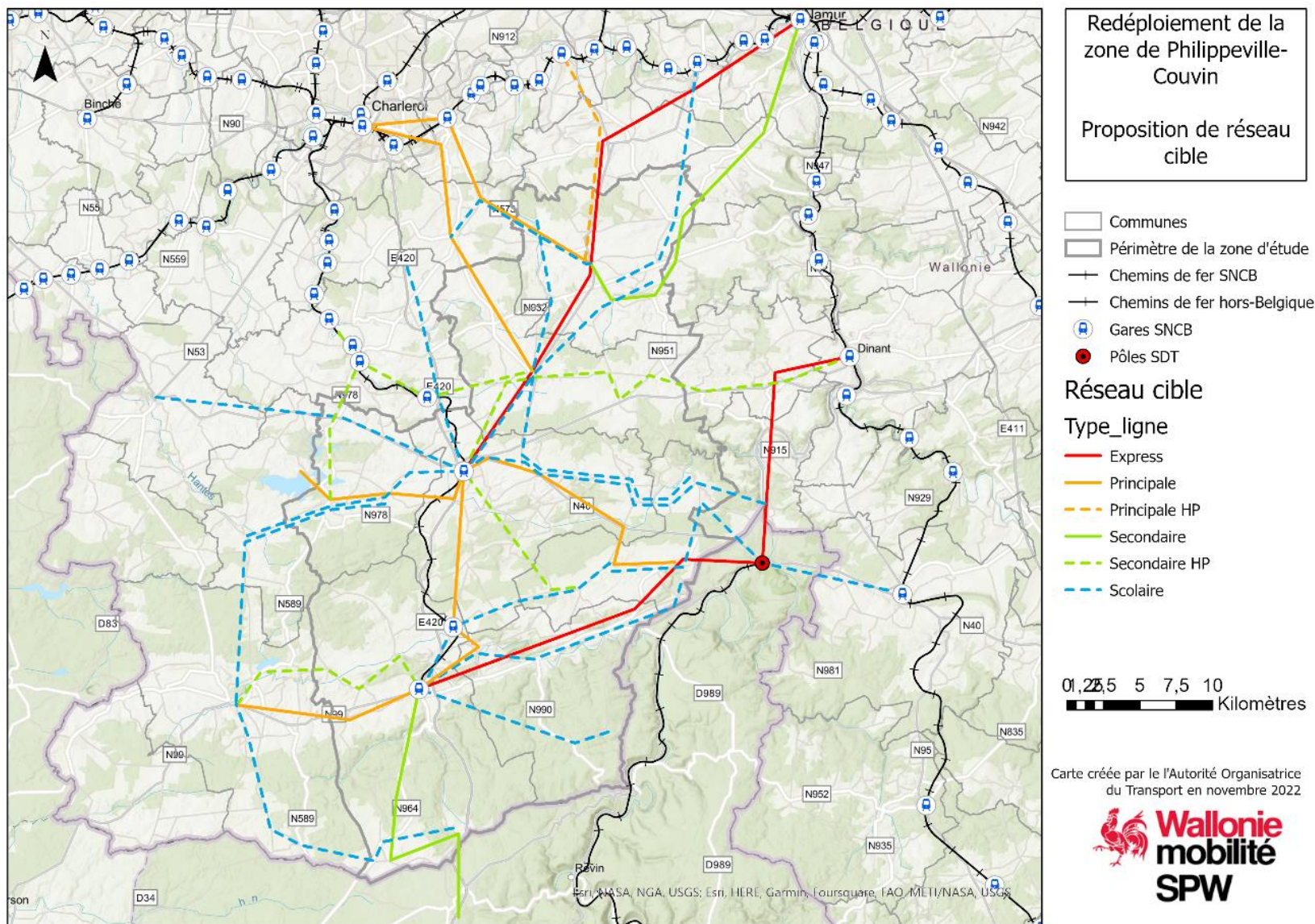


7 liaisons secondaires :

23% de l'offre sur la zone

# 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

*Documents préparatoires transmis*

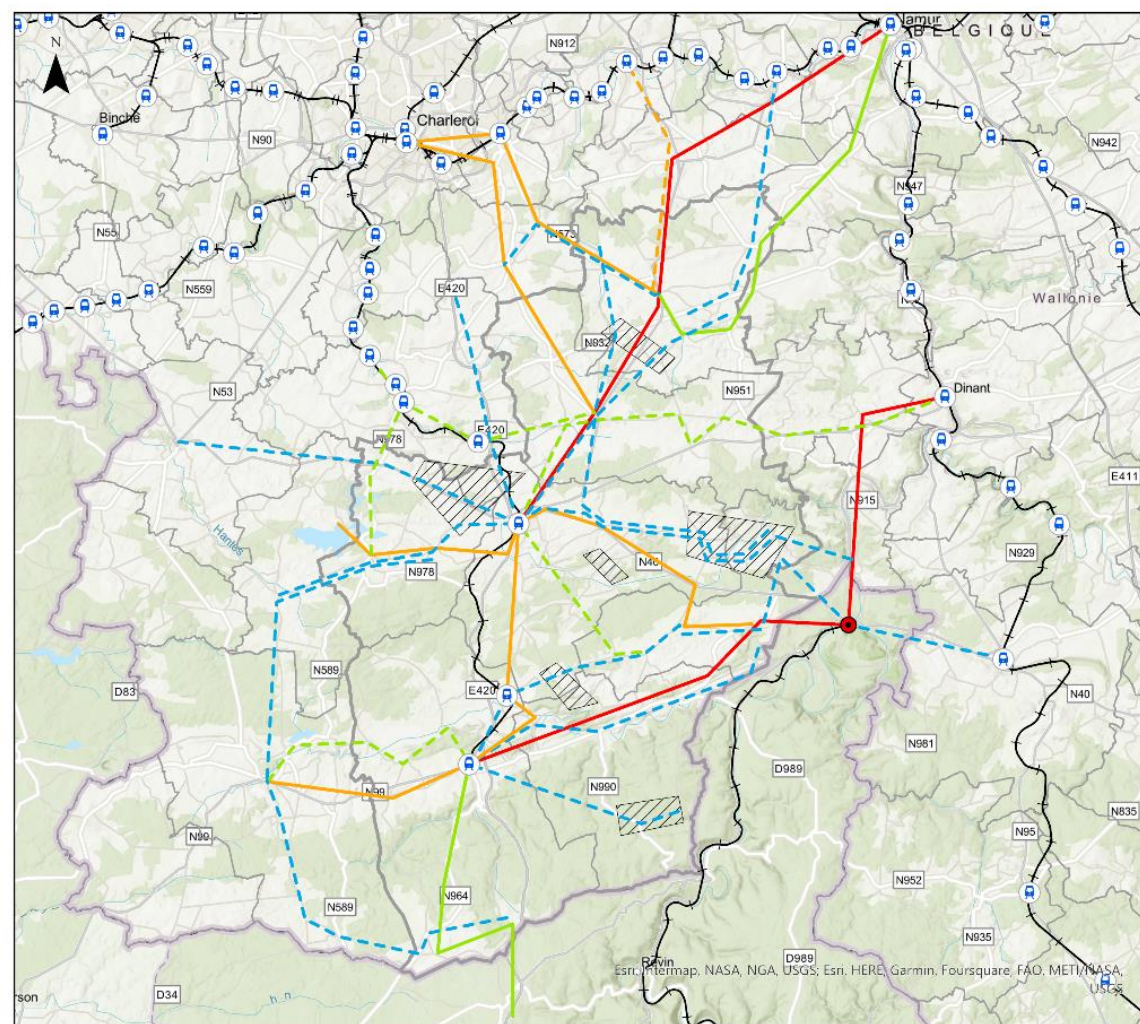
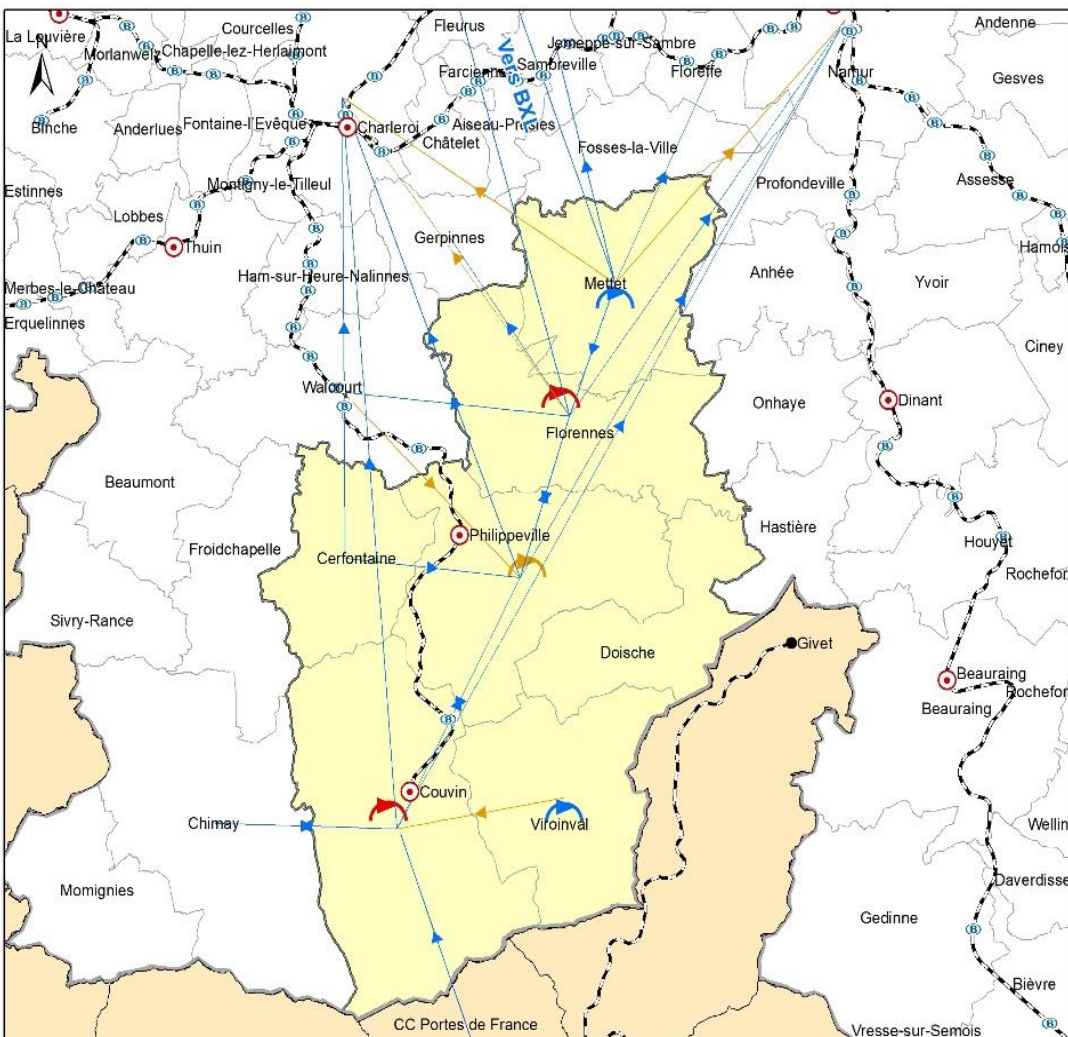


15 liaisons  
scolaires :

5% de l'offre  
sur la zone

# 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

Documents préparatoires transmis



Redéploiement de la zone de Philippeville-Couvin  
Proposition de réseau cible

- Communes
- Périmètre de la zone d'étude
- Chemins de fer SNCB
- Chemins de fer hors-Belgique
- Gares SNCB
- Pôles SDT
- Réseau cible
- Type\_ligne
- Express
- Principale
- Principale HP
- Secondaire
- Secondaire HP
- Scolaire
- Mobilité locale

0 1,25 5 7,5 10  
Kilomètres

Carte créée par le l'Autorité Organisatrice du Transport en novembre 2022



## 5.2. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE PHILIPPEVILLE-COUVIN

### Etapes suivantes :

#### Etudes opérationnelles et mise en œuvre du réseau cible de la zone Philippeville – Couvin (timing prévisionnel) :

- 2023-2024 : études opérationnelles (intégrant une phase de participation citoyenne)
- 2024 : validation en OCBM du scénario préférentiel + amendements aux ambitions cibles
- 2025 : mise en œuvre

#### Etude tactique complète de la connexion des Lacs :

- 2027 : étude de redéploiement de la zone **Chimay – Beaumont – Thuin - Erquelles**

## 5.2. PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT (détaillé dans les fiches de liaison en annexe) suite aux ateliers de co-construction mené depuis janvier 2022 pour les liaisons connectant son bassin de mobilité et intégrant notamment :

- la connexion des Lacs de l'Eau d'Heure par l'Est ;
- la liaison entre Chimay et Couvin.

Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public de la zone de Philippeville-Couvin afin de permettre à l'OTW de mener la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone. Il demande que les experts mobilité (supra-)locaux soient concertés par l'OTW sur les scénarios opérationnels étudiés avant la mise en œuvre de la démarche d'information publique et de participation citoyenne souhaitée par le Ministre Henry, en coordination avec les communes concernées.

L'objectif est de présenter le scénario préférentiel d'évolution du réseau TEC sur la zone (évolution, création, suppression de lignes, modification de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, des impacts sur les usagers actuels et potentiels,...) et la planification de la mise en œuvre des modifications de l'offre lors d'une session de l'OCBM de Namur en 2024, avant validation régionale du scénario final de redéploiement qui sera mise en œuvre par l'OTW sur la zone d'ici 2025.

# 5.3. Redéploiement du Plateau Nord de Charleroi : acquisition par la Région d'une nouvelle source d'information pour l'estimation des flux et ajustement du réseau cible

*AOT*

*Documents préparatoires  
Point pour avis de l'Organe*

## 5.3. NOUVELLE SOURCE DE DONNÉES

- Dans les redéploiements, utilisation de:
  - Données domicile – travail (Census 2011 & ONSS 2020)
  - Données domicile – écoles supérieures (CREF, 2016-2017 & Ares, 2018)
  - Données domicile – écoles secondaires (FWB, 2020)
  - NEW Données tout mode tout motif issues des opérateurs de téléphonie mobile (Mobile floating data)
    - Utilisées suite à l'interpellation de la commune de Les Bons Villers

		Destinations	
		Nivelles	Luttre
Origine	Les Bons Villers	1.003 déplacements/jour 7.021 déplacements/semaine	4.032 déplacements/jour 28.224 déplacements/semaine

➔ Intégration liaison « LBV – Luttre » dans le réseau cible « Plateau Nord de Charleroi »

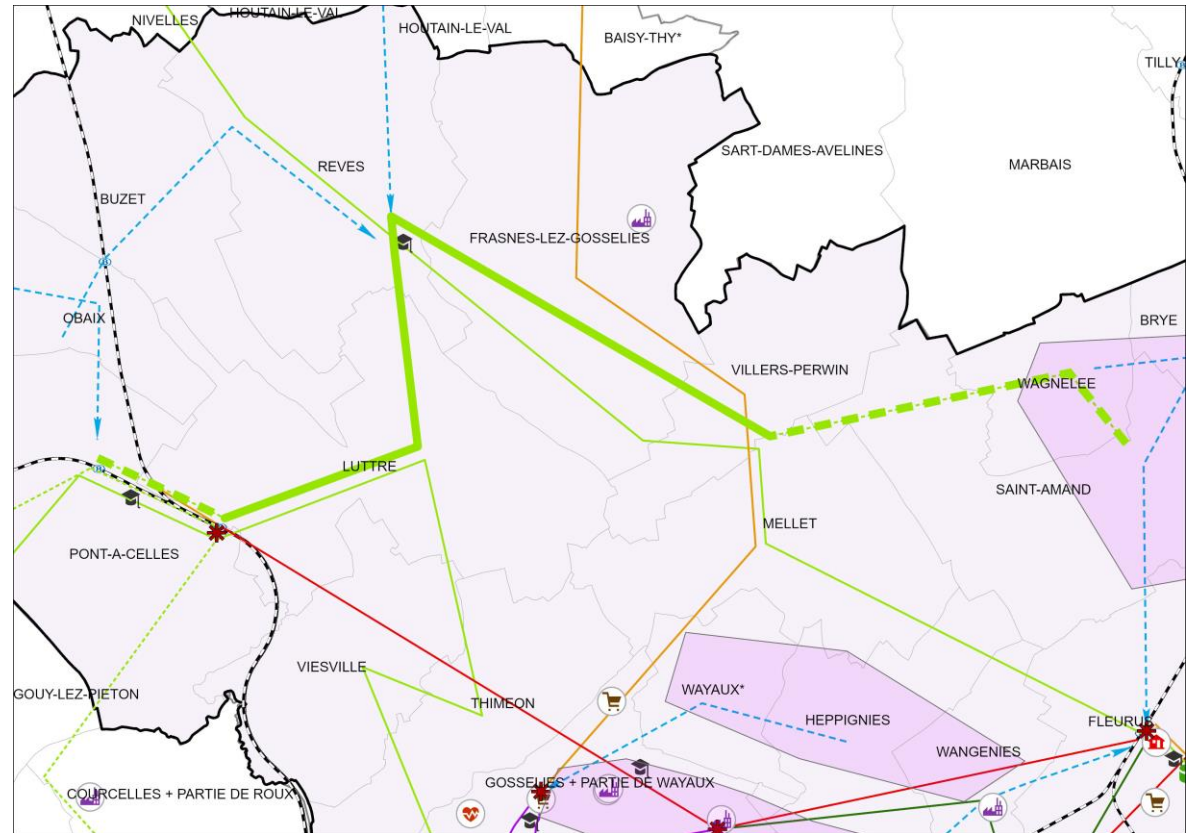
- Pas d'autres éléments justifiant un ajustement du réseau cible PN Charleroi

## 5.3. AJUSTEMENT DU RÉSEAU CIBLE PLATEAU NORD DE CHARLEROI

- Amélioration de deux liaisons scolaires en une liaison secondaire bidirectionnelle

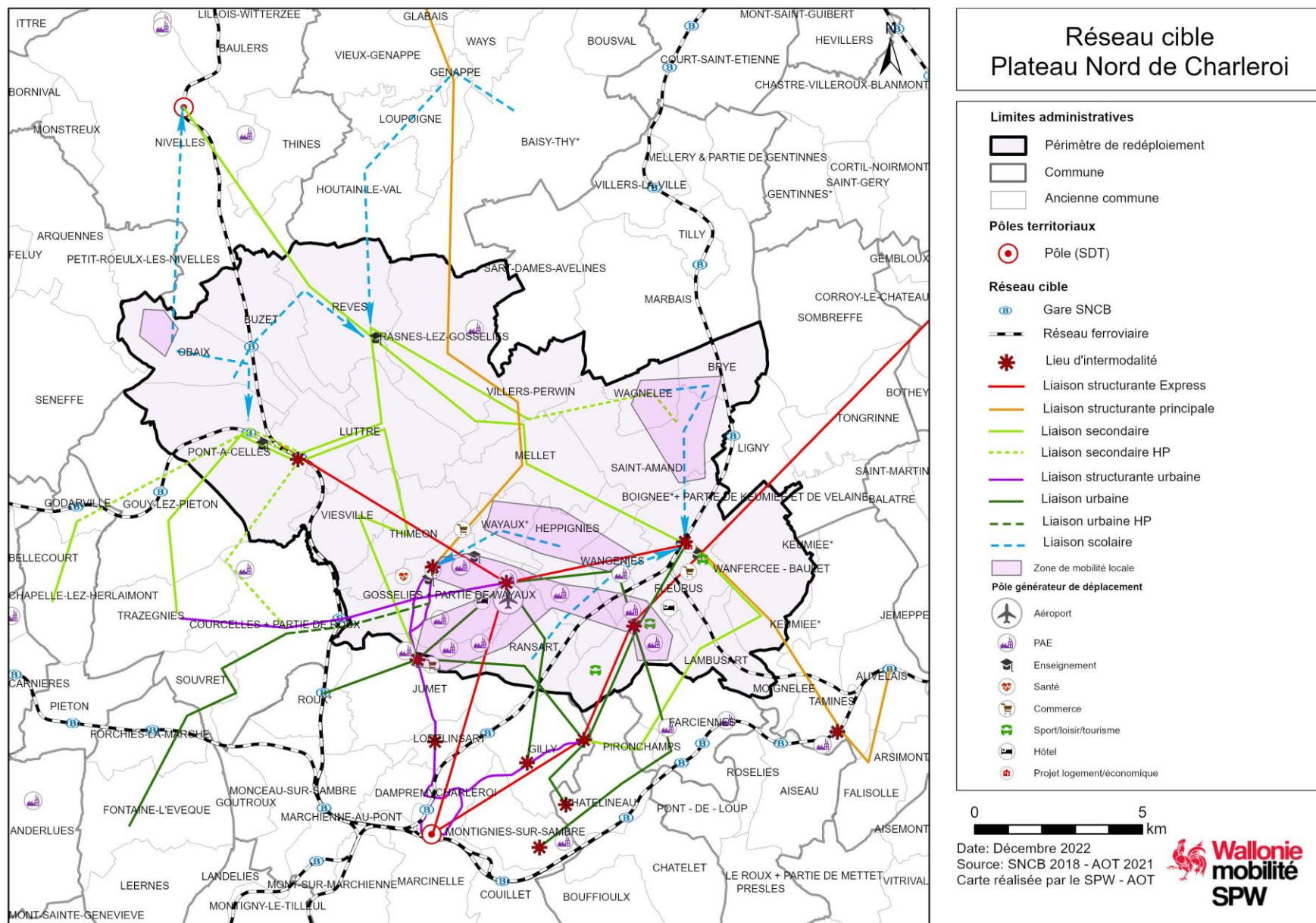
« (Pont-à-Celles – ) Luttre – Liberchies - Rêves – Frasnes-lez-Gosselies – Villers-Perwin (- Wagnelée – Saint-Amand) »

- En semaine & samedi 1 bus/2h de 6h à 20h
    - 1 bus/en HP (6h-9h et 16h-19h)
      - En semaine scolaire: 1 A/R par jour jusque Saint-Amand & jusque PAC
  - Correspondance en gare de Luttre vers/depuis Bruxelles
  - Desserte des pôles scolaire de Rêves et PAC
- Liaisons scolaires fusionnées:
- « Pont-à-Celles - Luttre - Liberchies – Rêves »
  - « Saint-Amand - Wagnelée - Villers-Perwin - Frasnes-lez-Gosselies – Rêves »





# 5.3. AJUSTEMENT DU RÉSEAU CIBLE PLATEAU NORD DE CHARLEROI



## PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte de l'usage des nouvelles données de téléphonie dans les études de redéploiement et émet un avis favorable sur l'amendement du réseau cible de la zone « Plateau Nord de Charleroi », déjà partagé lors de l'OCBM du 9 juin 2022, qui concerne la connexion des Bons Villers au réseau structurant en gare de Luttre, via la liaison « (Pont-à-Celles – ) Luttre – Liberchies - Rêves – Frasnes-lez-Gosselies – Villers-Perwin (- Wagnelée – Saint-Amand) » (voir fiche AOT en annexe) remplaçant deux liaisons scolaires prévues initialement.

Il recommande à l'ensemble des parties prenantes de poursuivre le processus entamé sur cette base.

## 5.4. Redéploiement de la zone Charleroi-Nord-Ouest : démarche d'information publique et de participation citoyenne (Mobilli)

*Facilitateur désigné  
Point pour information de l'Organe*

# Information et consultation citoyenne

Redéploiement de l'offre de transport public  
Zone de Charleroi Nord-Ouest



Présentation à l'OCBM - 15/12/2022

# Mobili, c'est quoi ?



# La consultation prend deux formes

1.

En ligne

Plateforme  
[mobilli.wallonie.be](https://mobilli.wallonie.be)

2.

En personne

Focus groups forces vives,  
ateliers, appels

# Ce qui a été fait à Gembloux par exemple

# Gembloux : quelques chiffres

<b>682 inscrits</b> à la plateforme	<b>42 participants</b> aux ateliers	<b>108 contributions</b> en ligne
<b>329 enquêtes</b> “Futur de la mobilité en Wallonie” remplies	<b>228 scans</b> du flyer	<b>237 réponses</b> en ligne à l’enquête “vos usages actuels”
<b>41,5 ans</b> âge moyen sur la plateforme	<b>331 commentaires</b> sur la plateforme	<b>40</b> questionnaires complétés



# La plateforme

- **Informer** sur le processus
- Solliciter les **avis**
- **Préparer** les participants aux ateliers
- **Recruter** pour les ateliers



**Encouragez la participation !**

[www.mobilli.wallonie.be](http://www.mobilli.wallonie.be)

# Notre rôle : faciliter l'émergence d'avis utiles pour améliorer l'offre de transports publics

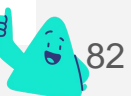
- Organisation des CoPil
- Mise en oeuvre de la communication
- Conseil et support aux communes pour l'organisation de l'information publique et la communication
- Composition des panels représentatifs de citoyens
- Préparation et organisation des ateliers consultatifs par quadrant
- Organisation du Comité de Pilotage de clotûre
- Information publique du réseau mis en oeuvre

**dreamocracy**

*Shake*

**DEDICATED**

 **citizenlab**



# Votre rôle : l'apport essentiel des Communes

- **Recrutement :**
  - Suggérer des forces vives
  - Réagir aux propositions de forces vives à recruter
  - Informer pro-activement pour donner envie de s'inscrire
- **Ateliers :**
  - Aider à identifier une salle appropriée (logistique et taille adéquates)
  - Aider à identifier un traiteur local (catering pris en charge par nous)
  - Si possible, être présent à l'occasion des échanges (non obligatoire)
- **Communication :**
  - Relayer et amplifier la com sur tous supports (journaux communaux, réseaux sociaux, affichage (int/ext.)...) pour créer un mouvement de participation online ou offline via l'inscriptions aux ateliers
  - Nommer un.e responsable com pour la période de la consultation



# Merci !

stephen.boucher@dreamocracy.eu  
+32 493 123 718

**dreamocracy**

*Shake*

**DEDICATED**



 **citizenlab**

## 5.5. Planification des redéploiements des autres zones du bassin

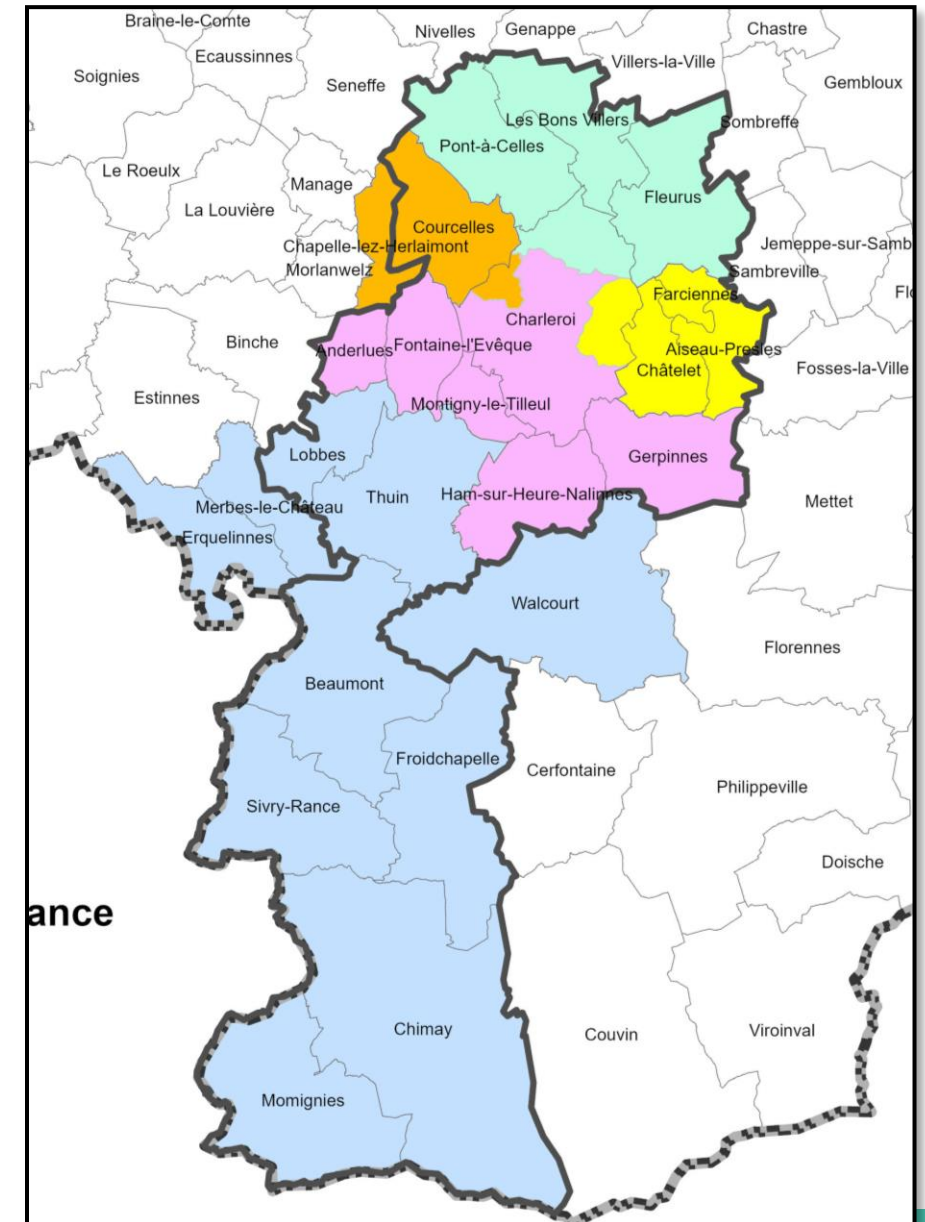
*AOT*

*Documents préparatoires*

*Point pour avis de l'Organe*

# 5.5. MISE À JOUR PLANIFICATION DES REDÉPLOIEMENTS DES AUTRES ZONES DU BASSIN

Zone de redéploiement	Communes concernées	Diagnostic	Nouveau Plan régional de transport	Etudes opérationnelles et participation citoyenne	Mise en œuvre opérationnelle (TEC)	Evaluation
Charleroi zone NO	Charleroi, Chappelle-Lez-Herlaimont, Courcelles	Printemps 2021	Été 2022	2022 - 2023	2024	2026
Zone Charleroi Plateau Nord	Charleroi, Pont à Celles, Les Bons Villers, Fleurus	Automne 2021	Automne 2022	2023	2024	2026
Charleroi Est (autour du M5)	Charleroi, Châtelet, Aiseau-Presles, Farciennes	Printemps 2022	Hiver 2022	2023-2024-2025	2026	2028
Charleroi Centre - Sud Ouest	Charleroi, Anderlues, Fontaine l'Eveque, Gerpinnes, Hames-sur-Heure Nalines, Montignies le Tilleul	Automne 2023	Automne 2024	2025-2026	2027-2028	2029
Chimay - Beaumont - Thuin - Erquelines	Mominies, Chimay, Sivry-Rance, Froidchappelle, Beaumont, Walcourt, Thuin, Lobbes, Merbes le Château, Erquelines	2026	2027	2027-2028	2029-2030	>2030



## 5.5. PROPOSITION DE DÉCISION

L'Organe émet un **avis favorable sur le périmètre et l'évolution du planning de redéploiement** de l'offre de transport en commun sur son bassin, à savoir :

- Etude du redéploiement de la zone **Centre et Sud-Ouest de Charleroi** : présentation d'un diagnostic à l'OCBM **d'automne 2023**, fort des conclusions du PMCM en matière de réseaux structurants, en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2024 le projet de réseau cible (ambitions tactiques régionales) ;
- Etude du redéploiement de la zone **Chimay – Beaumont – Thuin - Erquelinnes** : présentation d'un diagnostic à l'OCBM **d'automne 2026** en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2027 le projet de réseau cible (ambitions tactiques régionales).

# 6. EVALUATION DE L'OFFRE TEC



# 6.1. Evaluation intermédiaire des lignes Beaumont-Mons (E110), Chimay – Mons (129), Momignies - Chimay - Charleroi (E109) : plans d'actions suite au bilan

*AOT*

*Documents préparatoires  
Point pour avis de l'Organe*

# Planification concertée des évaluations

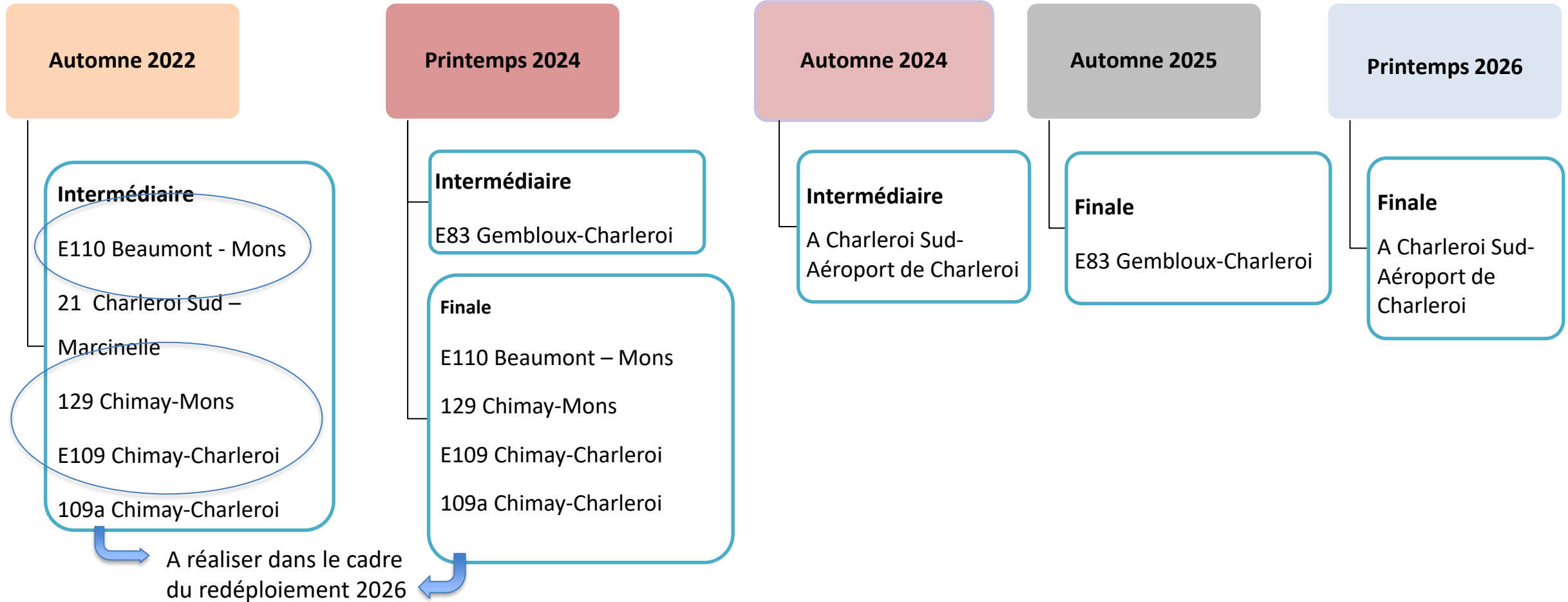
2022

2023

2024

2025

2026



## LIGNE E109

Mise en service:  
23/04/19

### Horaire :

- **6 voyages par jour en semaine** toute l'année
  - Matin: 5h30, 6h30 et 7h30 vers Charleroi
  - Soir: 16h50, 17h50 et 18h50 vers Momignies

### Infrastructure

26 points d'embarquements sur 7 communes

### Objectif :

Pôles scolaires + Travailleurs +

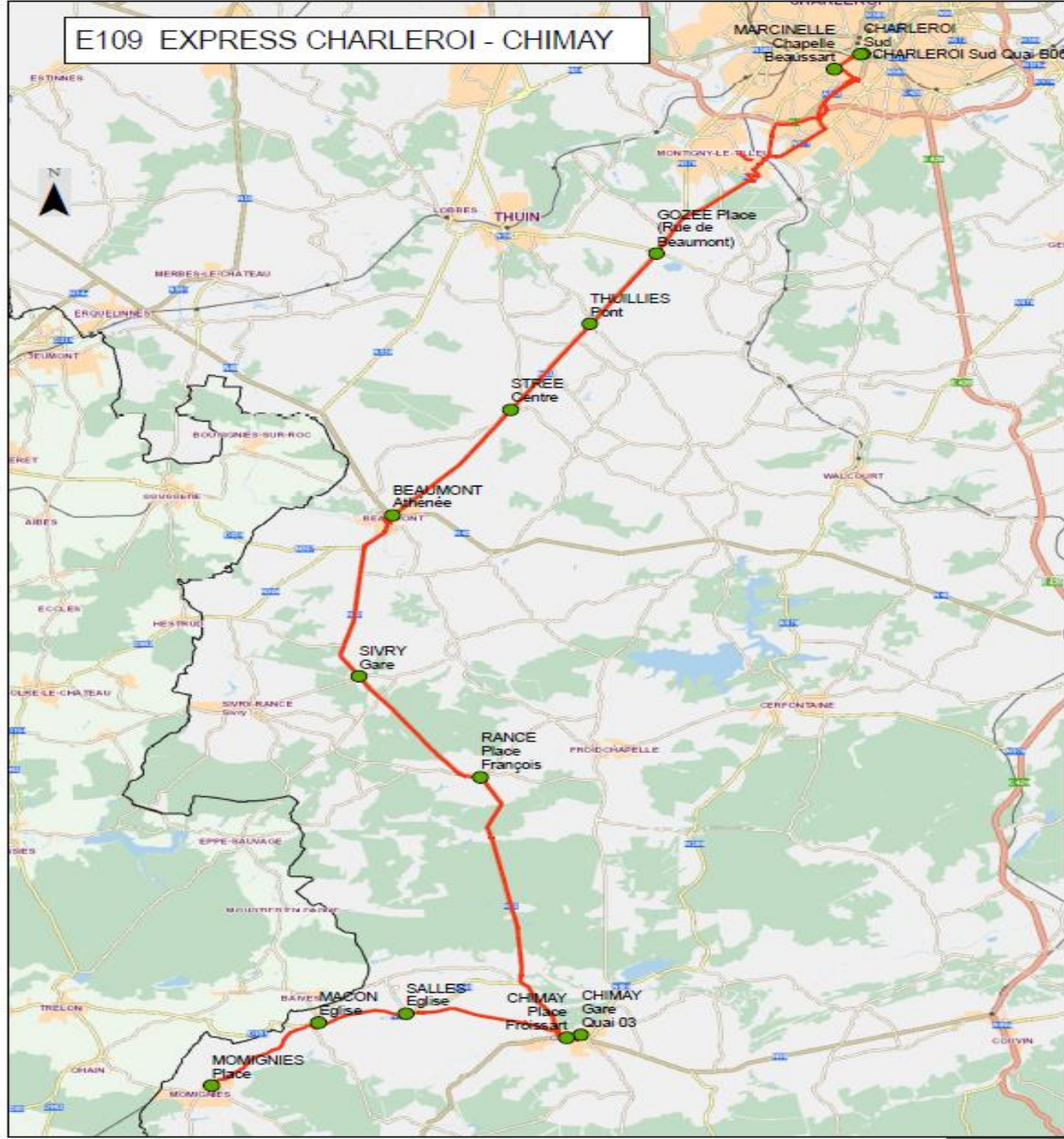
### Régulation :

Correspondance Train à Charleroi vers Bxl

→ 97 242 kms/an

### Matériels roulants :

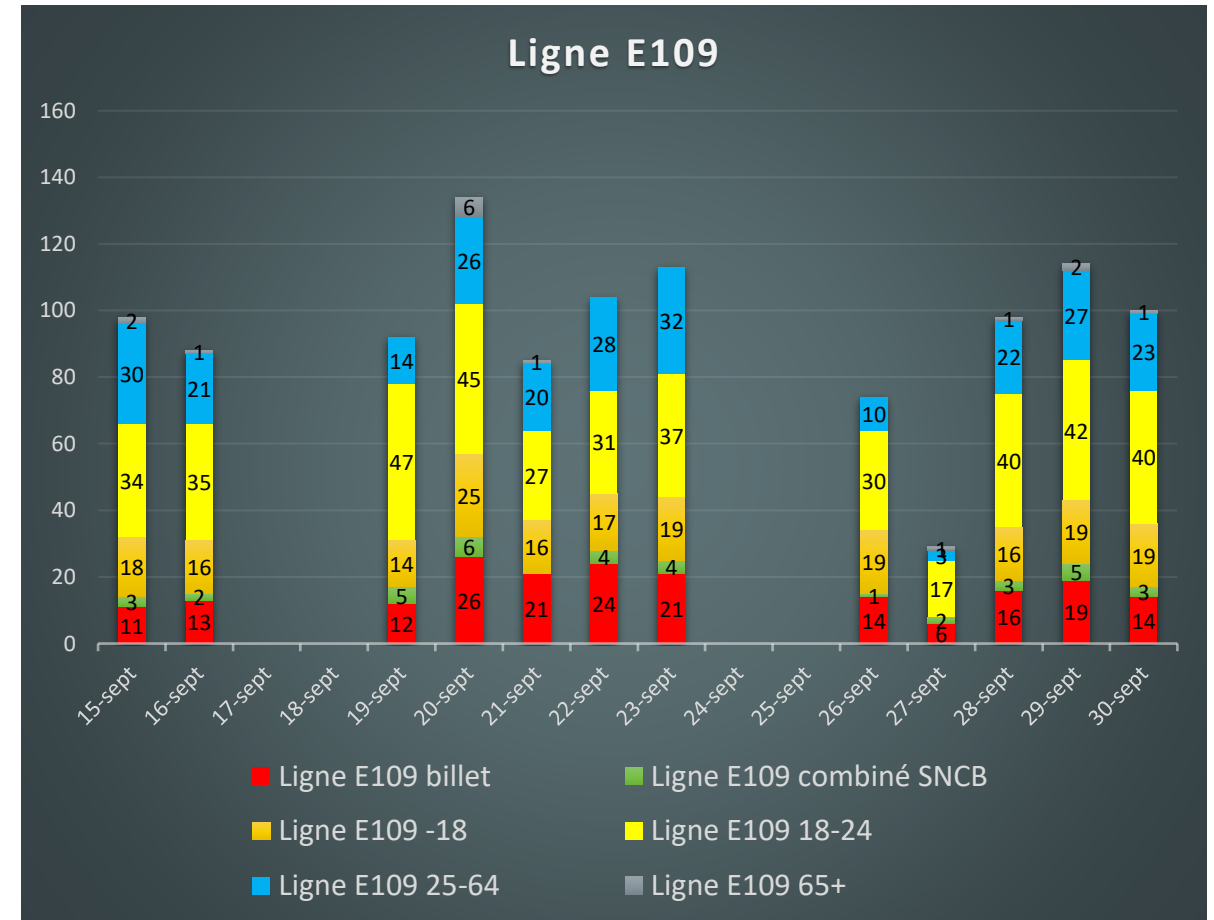
Autocar confort 15m



# Validations E109

## Relevé des validations du 15 au 30 septembre 2022

Ligne E109						
date	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
15-sept	11	3	18	34	30	2
16-sept	13	2	16	35	21	1
19-sept	12	5	14	47	14	
20-sept	26	6	25	45	26	6
21-sept	21		16	27	20	1
22-sept	24	4	17	31	28	
23-sept	21	4	19	37	32	
26-sept	14	1	19	30	10	
27-sept	6	2		17	3	1
28-sept	16	3	16	40	22	1
29-sept	19	5	19	42	27	2
30-sept	14	3	19	40	23	1
	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
moy	16	4	18	35	21	2



**Total = 1129  
validations**

+ 170 % entre  
2021 & 2022

Mise en service: 1/9/21

## LIGNE E110

### Horaire :

- **6 voyages par jour en semaine** toute l'année
  - Matin: 6h15, 7h15 et 8h15 vers Mons
  - Soir: 16h30, 17h30 et 18h30 vers Beaumont

### Infrastructure

28 points d'embarquements sur 5 communes

### Objectif :

Pôles scolaires + Travailleurs de Mons  
Correspondance d'opportunité en gare de Mons pour Bxl.

### Régulation :

Correspondance E109 à Beaumont

→ 57 411 kms/an

### Matériels roulants :

Autocar confort 15m



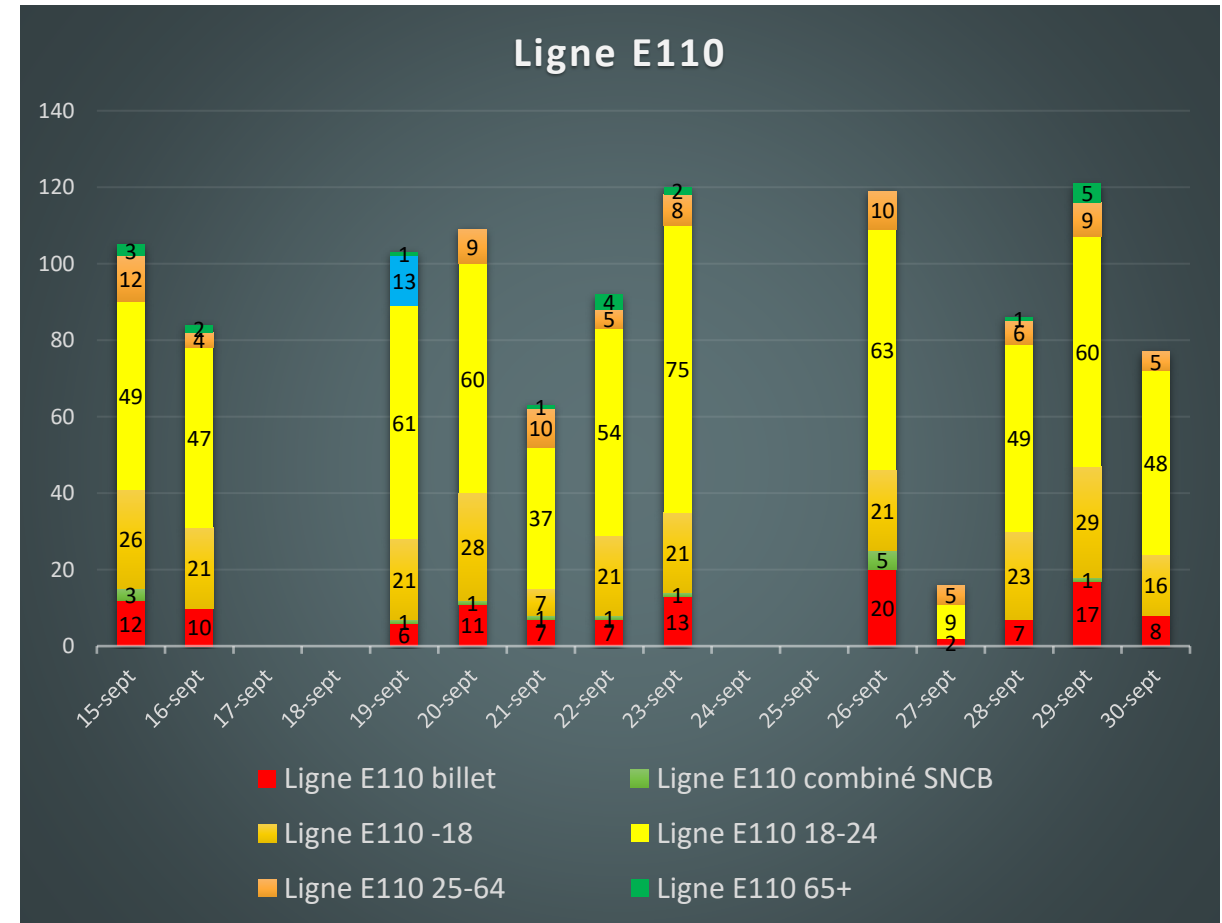
# Validations E110

## Relevé des validations du 15 au 30 septembre 2022

Ligne E110						
date	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
15-sept	12	3	26	49	12	3
16-sept	10		21	47	4	2
19-sept	6	1	21	61	13	1
20-sept	11	1	28	60	9	
21-sept	7	1	7	37	10	1
22-sept	7	1	21	54	5	4
23-sept	13	1	21	75	8	2
26-sept	20	5	21	63	10	
27-sept	2			9	5	
28-sept	7		23	49	6	1
29-sept	17	1	29	60	9	5
30-sept	8		16	48	5	
moy	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
	10	2	21	51	8	2

Total = 1095  
validations

+ 86% entre  
2021 & 2022



## LIGNE 129

### Horaire :

- 2 voyages par jour en semaine scolaire et congé scolaire
  - Matin: 6h00 vers Mons
  - Soir: 17h30 vers Macquenoise
  - Le vendredi : 18h30 vers Macquenoise
- 1 voyage le dimanche : 17h30 vers Mons

### Infrastructure

142 points d'embarquements sur 8 communes

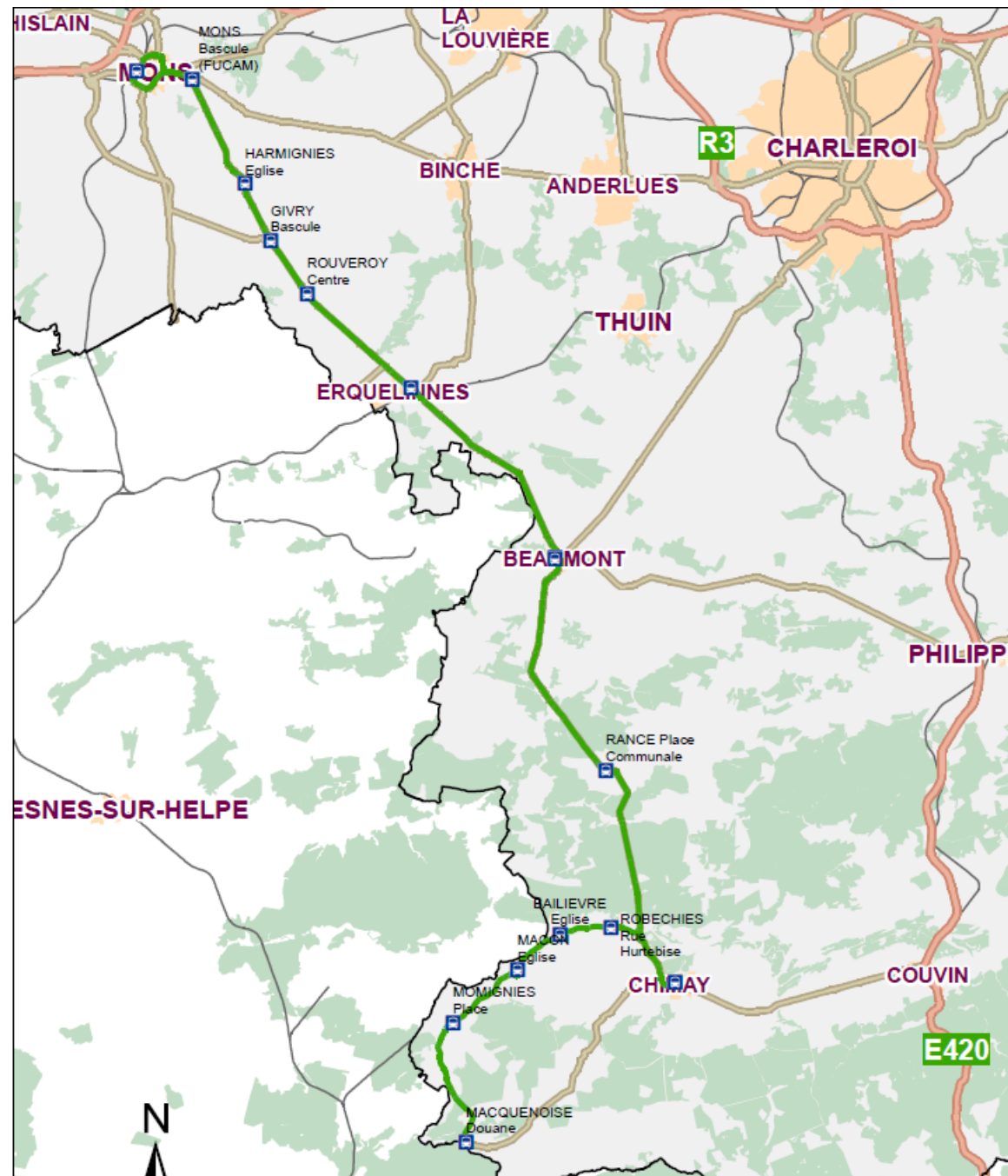
### Objectif :

Desserte de proximité + Pôles scolaires de Mons, travailleurs + kots

→ 44 566 kms/an

### Matériels roulants :

Bus Standard 12m



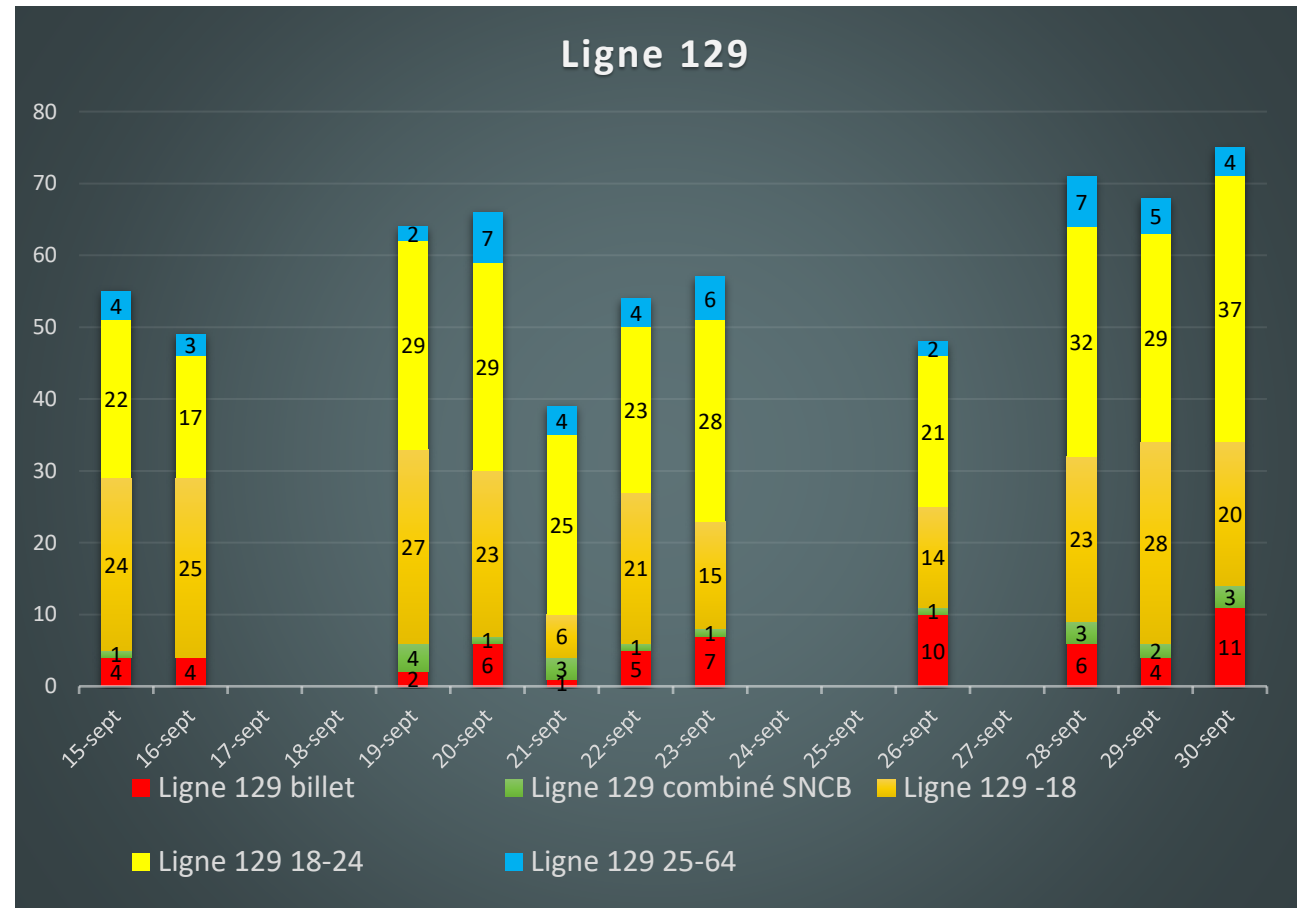
# Validations 129

## Relevé des validations du 15 au 30 septembre 2022

Ligne 129					
date	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64
15-sept	4	1	24	22	4
16-sept	4		25	17	3
19-sept	2	4	27	29	2
20-sept	6	1	23	29	7
21-sept	1	3	6	25	4
22-sept	5	1	21	23	4
23-sept	7	1	15	28	6
26-sept	10	1	14	21	2
28-sept	6	3	23	32	7
29-sept	4	2	28	29	5
30-sept	11	3	20	37	4
	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64
moyenne	5	2	21	27	4

**Total = 646  
validations**

**+ 8 % entre  
2021 & 2022**





# Plan d'actions (Éléments tactiques)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Tactique	<b><u>Suppression des ambitions régionales de desserte du PAE Beaumont</u></b> sur la ligne <b>E110</b>	Beaumont	AOT	OCBM Automne 2022
	<b><u>Maintien des ambitions régionales de la ligne E109</u></b>	Toutes		
	<b><u>Intégrer dans le redéploiement</u></b> de l'offre de la zone "Chimay - Beaumont - Thuin - Erquelines" la complémentarité des offres des lignes <b>E109 &amp; 109a</b> & la desserte des POI de Momignies			
Evaluation finale	<b><u>Organiser l'évaluation finale</u></b> de l'offre (indicateurs, etc.) complétée notamment par les éléments suivants:	Toutes	AOT	OCBM Printemps 2024
	Suivre les réalisations des actions détaillées dans ce plan d'actions			
	Analyse du renfort dominical touristique sur la ligne <b>E109</b>			
	Analyse du <b><u>renfort d'offre</u></b> en cours de journée sur les lignes <b>E109 &amp; E110</b>			
	Evaluer <b><u>l'intermodalité</u></b> en gare de Charleroi pour la ligne <b>E109</b>			
	Evaluer l'intermodalité à Beaumont entre les lignes <b>E109</b> et <b>E110</b>			
	Evaluer suivant les indicateurs répertoriés dans le cadre du processus			
			Tous	

# Plan d'actions (Éléments opérationnels)

	Actions	Communes concernées	Responsible	Date échéance	
Opérationnalisation de l'offre	<b><u>Suppression des parcours de la ligne 129 du lundi matin au vendredi matin inclus</u></b>	Toutes	OTW	2023	
	<b><u>Maintien des parcours de la ligne 129 du vendredi soir et dimanche soir</u></b> à destination des étudiants kotteurs				
	Si nécessaire, <b><u>renforcer la capacité</u></b> des lignes <b>E110 &amp; E109</b> au regard des potentielles surcharges observées suite à la suppression des parcours de la ligne 129 du lundi matin au vendredi matin				
		<b>Itinéraire et politique d'arrêts</b>			
	Maintien d'un arrêt au sein de Beaumont sur la ligne <b>E109</b> (parmi les plus fréquentés des lignes E109 et 129 "Home Marie-France" et "Athenée") au regard de la contrainte de vitesse commerciale maximisée	Beaumont	OTW		
	Ajout de l'arrêt "Solre-Saint-Géry, Pont Crotté" à la ligne <b>E109</b>	Beaumont	OTW		
	Maintien de deux arrêts au sein de Chimay sur la <b>E109</b> (parmi les plus fréquentés des lignes E109 et 129, soit "La Bouchère", "Place Froissart" et "Gare") au regard de la contrainte de vitesse commerciale maximisée	Chimay	OTW		
	Modification de l'itinéraire de la ligne <b>E109</b> à Chimay (Robechies) afin d'assurer une traversée sécurisée des véhicules	Chimay	OTW		
	Suppression du tronçon Macquegnoise - Momignies sur la ligne <b>129</b>	Momignies	OTW		
Assurer la desserte du mobipôle de Momignies sur les lignes <b>E109</b> et <b>129</b>	Momignies	OTW			

# Plan d'actions (Eléments opérationnels)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Opérationnalisation de l'offre	<b>Assurer les correspondances ambitionnées</b>			
	Maintenir un <b><u>temps de correspondance faible</u></b> entre les lignes <b>E109 &amp; E110</b> à Beaumont	Momignies, Chimay, Sivry-Rance, Beaumont	OTW	2023
	Indiquer dans les horaires les correspondances ciblées sur les lignes <b>E109</b> et <b>E110</b> avec des offres SNCB ou TEC, en ce compris les tarifications proposées	Toutes	OTW	
	<b>Horaires</b>			
Revoir les horaires au regard des temps de parcours réels pour améliorer la fiabilité des offres <b>E109, E110</b> et <b>129</b>	Toutes	OTW	2023	

# Plan d'actions (Eléments d'accessibilité, confort et promotion)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Accessibilité	Assurer <b>l'entretien</b> des arrêts des lignes <b>E109, E110 et 129</b>	Toutes	Communes	Continu
	Equiper l'arrêt "Beaumont, Athénée" des lignes <b>E110 et E109</b> afin d'assurer la <b>confortabilité</b> de la <b>correspondance</b> (abribus, quais, information voyageurs, et racks à vélo)	Beaumont	OTW	A définir
	Aménagement du <b>mobipoint</b> de la gare de Chimay pour les lignes <b>E109, E110 et 129</b>	Chimay	Commune	En cours (Feder ou PIMACI)
	Développer des projets d' <b>infrastructures</b> priorisant la circulation des bus de la ligne E109 en entrée de Ville de Charleroi	Mons	OTW & SPW M&I	En cours (PIMPT)
	Analyser la pertinence d'un projet d'infrastructures priorisant la circulation des bus de la ligne <b>E109</b> à hauteur de la Place de Gozée	Thuin	SPW M&I sous impulsion OTW	A définir
	Rallier les arrêts "Salles, Eglise" et "Chimay, Place Froissart" de la ligne <b>E109</b> depuis Robechies et Bailièvre (cheminements cyclo-piétons, autres)	Chimay	Commune	A définir
	Rallier l'arrêt "Gozée, Place" de la ligne <b>E110</b> via des cheminements cyclo-piétons depuis Thuin (cheminement piéton, autres)	Thuin	SPW M&I sous impulsion OTW & commune	A définir
	Rallier les arrêts des lignes <b>E110 et E109</b> depuis les villages à moins de 5km (cheminements cyclo-piétons, autres)	Toutes	Communes	A définir
Confort	Installer des prises USB dans les bus	Toutes	OTW	A définir
Promotion	Promotion de la ligne auprès des citoyens à la suite du plan d'actions	Toutes	OTW avec relais dans les communes et entreprises	2023
	Promotion B2B de la ligne à la suite du plan d'actions			
	Promotion de la ligne auprès des étudiants à la suite du plan d'actions			

## PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E109 « Momignies – Charleroi », E110 « Beaumont - Mons » et la ligne 129 « Momignies – Mons » et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur ces lignes et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en oeuvre.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'horaires, arrêts, équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, établissements de l'enseignement supérieur, OTW et SPW Routes) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de confort, de sécurité et de promotion.

## 6.2. Evaluation intermédiaire de la ligne Charleroi-Sud - Marcinelle (21) : plan d'actions suite au bilan

*AOT*

*Documents préparatoires  
Point pour avis de l'Organe*

# Planification concertée des évaluations

2022

2023

2024

2025

2026

Automne 2022

**Intermédiaire**

E110 Beaumont - Mons

21 Charleroi Sud – Marcinelle

129 Chimay-Mons

E109 Chimay-Charleroi

109a Chimay-Charleroi

Printemps 2024

**Intermédiaire**

E83 Gembloux-Charleroi

**Finale**

E110 Beaumont – Mons

129 Chimay-Mons

E109 Chimay-Charleroi

109a Chimay-Charleroi

Automne 2024

**Intermédiaire**

A Charleroi Sud-Aéroport de  
Charleroi

Automne 2025

**Finale**

E83 Gembloux-Charleroi

Printemps 2026

**Finale**

A Charleroi Sud-  
Aéroport de Charleroi

# Historique

- Été 2021: mise en œuvre d'une extension estivale vers le Centre de délasserement de Marcinelle
  - 1 bus/h toute la semaine, en juillet-août



## LIGNE 21

### Horaire :

- 30 voyages par jour en semaine scolaire fréquence 1 bus/heure
  - 7h25 à 19h07 vers Charleroi, renfort 12h40 le mercredi et 16h39 les autres jours
  - 7h10 à 18h54 vers Marcinelle (Hublinbu), renfort 12h24 le mercredi et 16h23 les autres jours
- 26 voyages par jour en semaine congés et vacances solaires fréquence 1bus/heure
  - 7h34 à 19h18 vers Charleroi
  - 7h10 à 18h54 vers Marcinelle (prolongations centre de délasserment en juillet/aout)
- 14 voyages par jour le samedi fréquence 1 bus/2heures
  - 9h04 à 19h07 vers Charleroi
  - 8h47 à 18h54 vers Marcinelle (Hublinbu)
- 24 voyages par jour le samedi et le dimanche (juillet/aout) fréquence 1bus/heure
  - 8h11 à 19h18 vers Charleroi
  - 7h47 à 18h54 vers Marcinelle (prolongations centre de délasserment)

### Infrastructure

34 points d'embarquements sur 2 communes

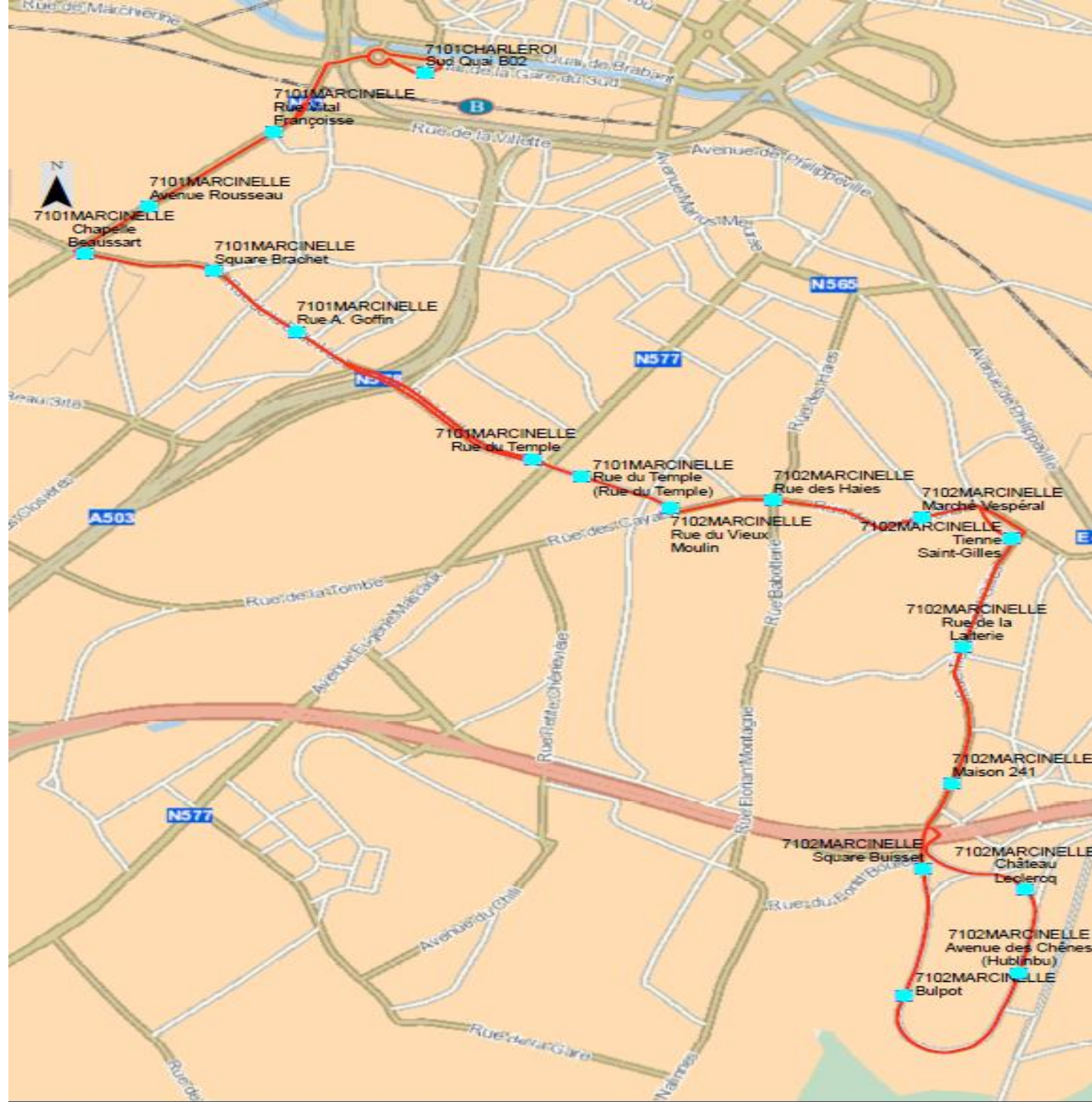
### Objectif :

Desserte de proximité des quartiers de Marcinelle en lien avec La Gare de Charleroi Sud, et les dessertes scolaires.

→ 46 551 km annuel

### Matériels roulants :

Bus Standard 12m



## LIGNE 21

- A partir du 01 juillet 2021, extension vers Marcinelle Centre de Délassement uniquement en juillet et aout, du lundi au dimanche

01/07/2021

31/08/2021

01/07/2022

28/08/2022

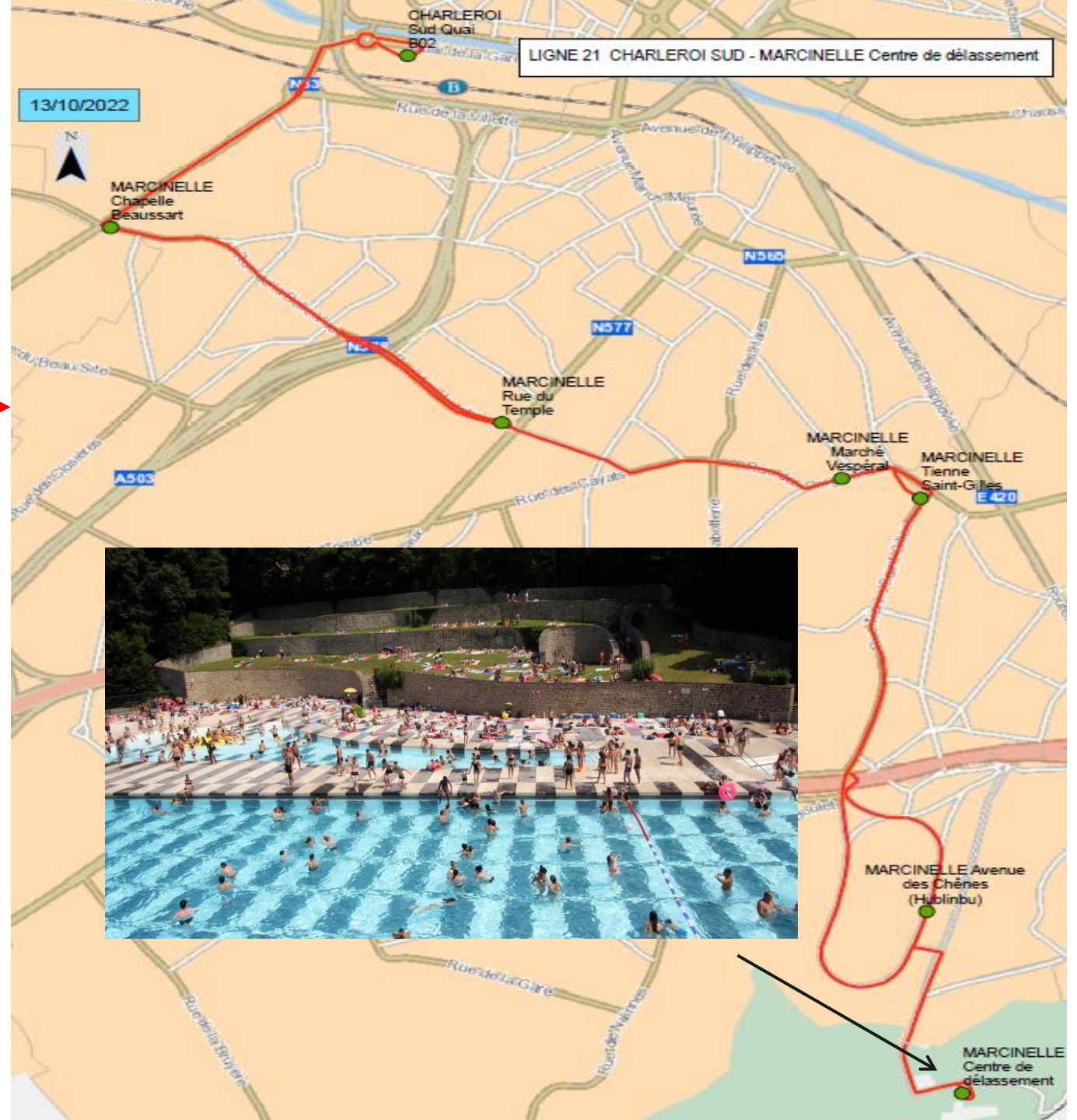
### Objectif :

Desserte du pôle touristique du Centre de Délassement de Marcinelle

→ 9 902 km juillet/aout

Matériels roulants :

Bus Standard 12m



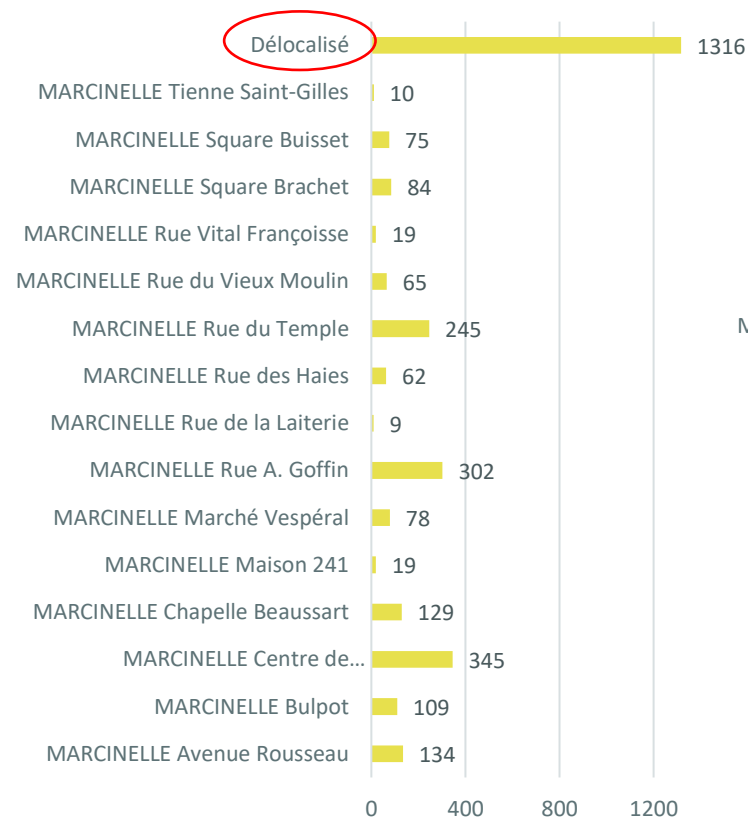
# validations

## Relevé des validations juillet/aout 2021

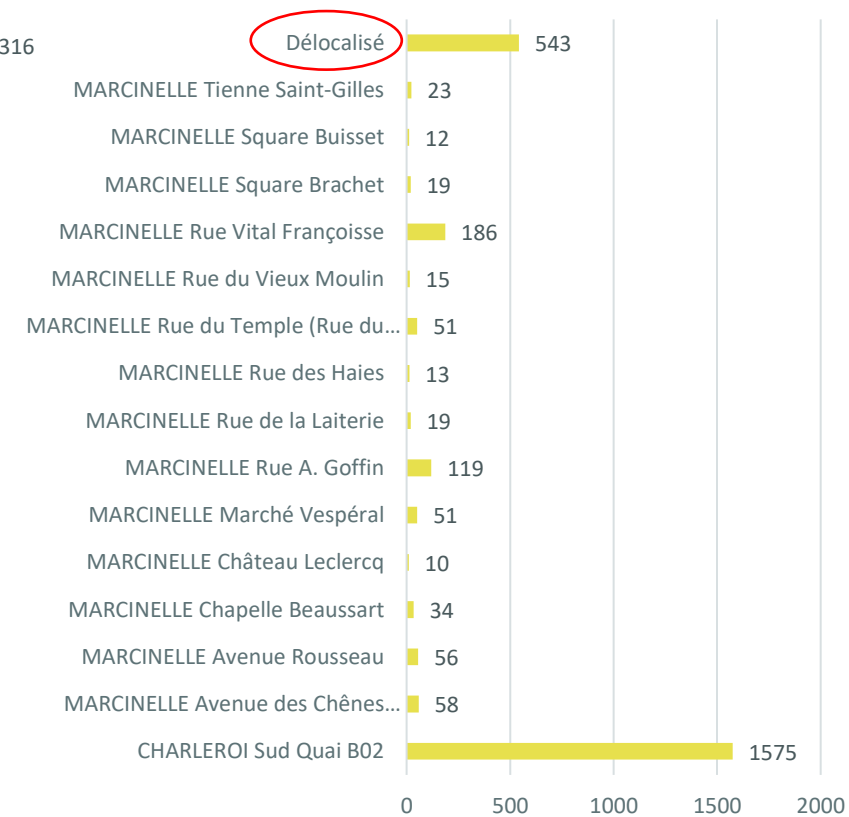
	MARCINELLE HUBLINBU - CHARLEROI SUD	
	Aller	Retour
	vers Charleroi SUD	vers Marcinelle
CHARLEROI Sud Quai B02	0	1575
MARCINELLE Avenue des Chênes (Hublinbu)		58
MARCINELLE Avenue Rousseau	134	56
MARCINELLE Avenue S		
MARCINELLE Bulpot	109	
MARCINELLE Centre de délassément	345	
MARCINELLE Chapelle Beaussart	129	34
MARCINELLE Château Leclercq		10
MARCINELLE Maison 241	19	
MARCINELLE Marché Vespéral	78	51
MARCINELLE Rue A. Goffin	302	119
MARCINELLE Rue de la Laiterie	9	19
MARCINELLE Rue des Haies	62	13
MARCINELLE Rue du Temple	245	
MARCINELLE Rue du Temple (Rue du Temple)		51
MARCINELLE Rue du Vieux Moulin	65	15
MARCINELLE Rue Vital Françoisse	19	186
MARCINELLE Square Brachet	84	19
MARCINELLE Square Buisset	75	12
MARCINELLE Tienne Saint-Gilles	10	23
Délocalisé	1316	543

Total = 5785  
validations

vers Charleroi SUD



vers Marcinelle

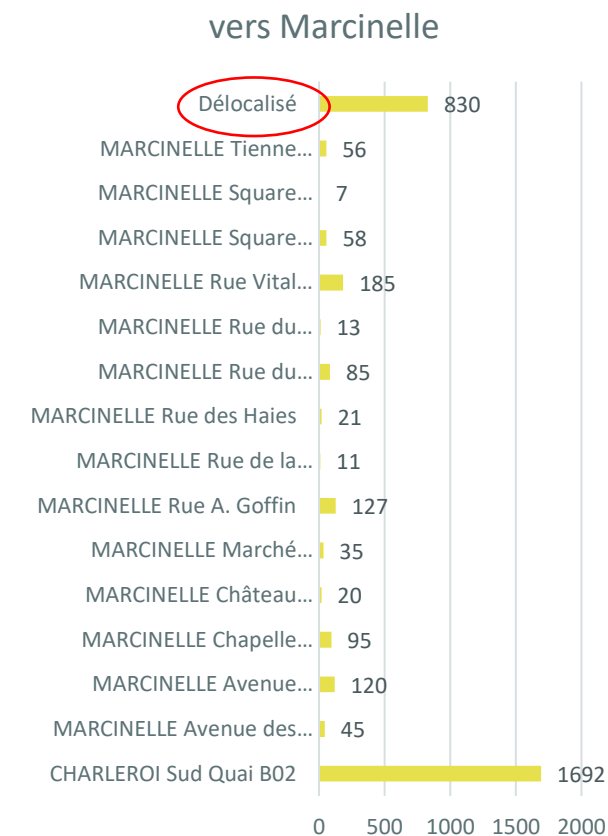
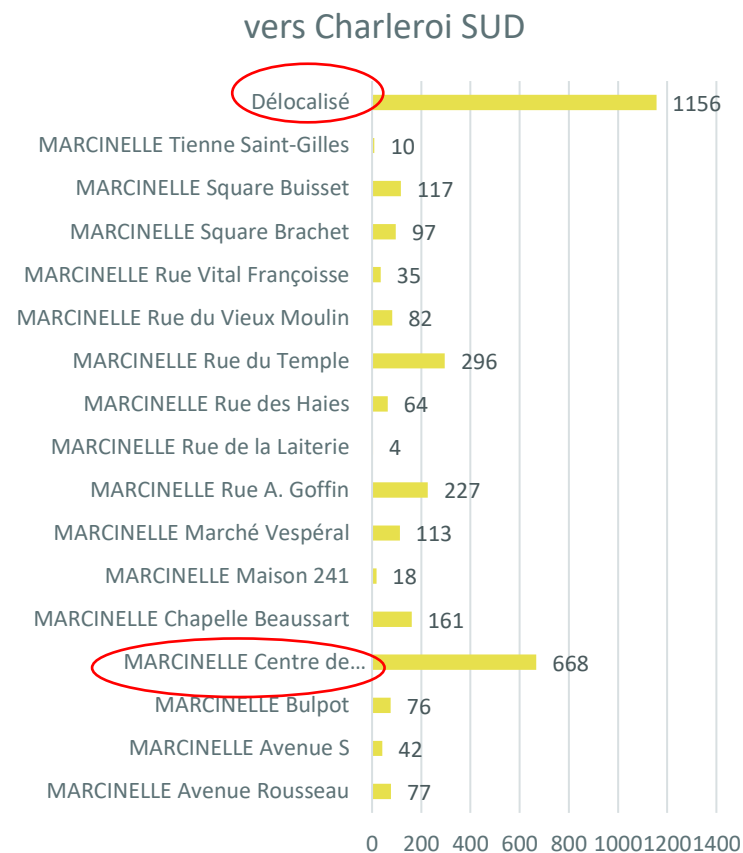


# validations

## Relevé des validations juillet/aout 2022

	MARCINELLE HUBLINBU - CHARLEROI SUD	
	Aller	Retour
	vers Charleroi SUD	vers Marcinelle
CHARLEROI Sud Quai B02		1692
MARCINELLE Avenue des Chênes (Hublinbu)		45
MARCINELLE Avenue Rousseau	77	120
MARCINELLE Avenue S	42	
MARCINELLE Bulpot	76	
MARCINELLE Centre de délassement	668	
MARCINELLE Chapelle Beaussart	161	95
MARCINELLE Château Leclercq		20
MARCINELLE Maison 241	18	
MARCINELLE Marché Vespéral	113	35
MARCINELLE Rue A. Goffin	227	127
MARCINELLE Rue de la Laiterie	4	11
MARCINELLE Rue des Haies	64	21
MARCINELLE Rue du Temple	296	
MARCINELLE Rue du Temple (Rue du Temple)		85
MARCINELLE Rue du Vieux Moulin	82	13
MARCINELLE Rue Vital Françoisse	35	185
MARCINELLE Square Brachet	97	58
MARCINELLE Square Buisset	117	7
MARCINELLE Tienne Saint-Gilles	10	56
Délocalisé	1156	830

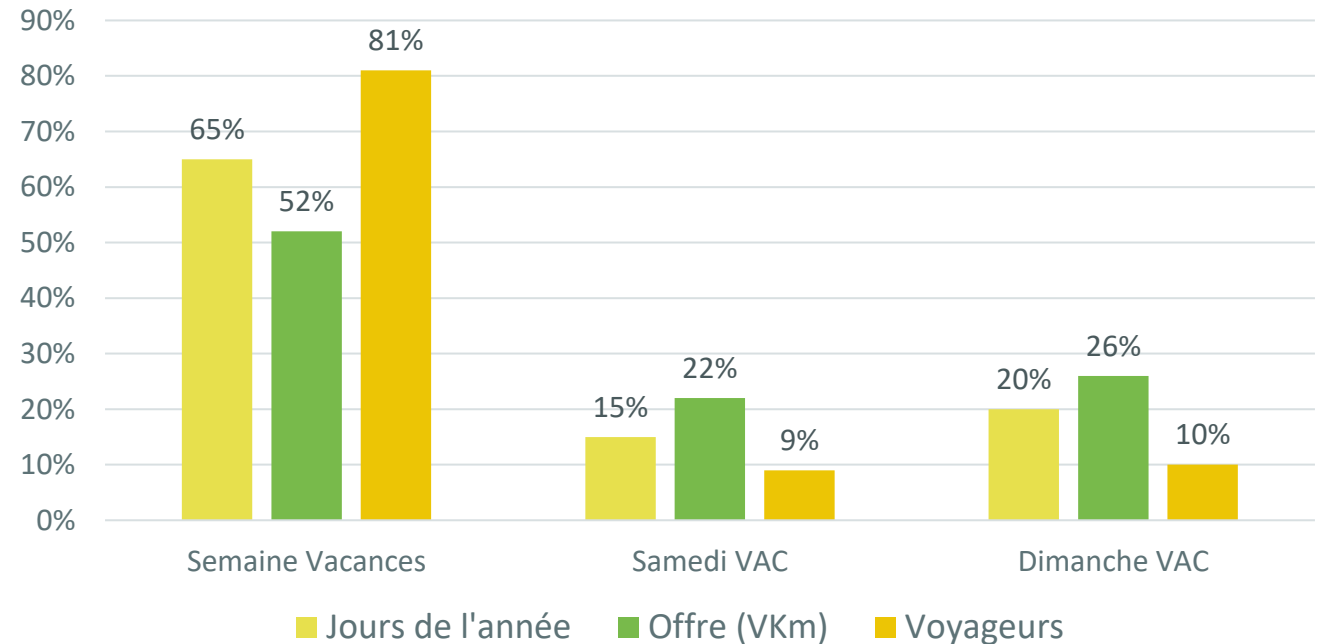
Total = 6643  
validations



# Equilibre de l'offre Ligne 21 période été

21	Été 2022		
	<u>Jours de l'année</u>	<u>Offre (VKm)</u>	<u>Voyageurs</u>
Semaine Vacances	65%	52%	81%
Samedi VAC	15%	22%	9%
Dimanche VAC	20%	26%	10%

21 Répartition de l'offre et de la demande pour la période été 2022



# Plan d'actions

	Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre	Correspondant
Tactique	Participer à l'étude de redéploiement de la zone "Charleroi Centre et Sud-Ouest"	Toutes	AOT	OCBM Printemps 2024	
	Réflexion sur l'intérêt de garder une desserte du Centre via Marcinelle (pas en reporter l'accès uniquement sur le BHNS)				
	Réflexion sur l'intérêt de proposer une offre le week-end toute l'année (projet d'hébergement sur site - Chana)				
Opérationnalisation	Modification de l'itinéraire pour passer par la rue des Fougères	Charleroi	OTW	Fin 2022	
Infrastructures	Aménagement de l'arrêt rue des Muguets, devant le Centre	Gerpennes	OTW	Eté 2024-2025	
	Installation de panneaux directionnels (avec distance en marche à pied) depuis les arrêts de bus	Toutes	Communes	Eté 2023	
	Amélioration des cheminements piétons depuis la N5 vers le Centre : soit via l'aménagement des trottoirs, soit via le respect des interdictions de stationner	Gerpennes	Commune	Eté 2023	
Promotion	Promotion auprès des citoyens de l'accessibilité du Centre par les transports en commune (L21 mais aussi L19 et L451), en intégrant l'aspect marche à pied	Toutes	OTW, Communes, RCA, Tous à pied	Eté 2023	



# PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

**L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne 21 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal.**

**Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes d'amélioration de l'offre et de promotion de la ligne 21.**

**L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes de promotion et de participation à la prochaine étude de redéploiement « Charleroi Centre et Sud-Ouest ».**

# 7. Connexion de l'aéroport de Charleroi en transport public

*OTW*

*Point pour information de l'Organe*



# 3 Lignes Gare - Aéroport

**2022**

Report de opérationnalisation des navettes de bus suite à l'annulation du déploiement de l'IC en gare de Fleurus.

Lg Charleroi gare - BSCA; Frq 20min de 4h30 à 23h30 365j/an

Lg Fleurus gare - BSCA; Frq 60min de 4h30 à 23h30\* 365j/an

Lg Luttre gare - BSCA; Frq 30min de 4h30 à 23h30 365j/an

**Juin 2023**

\* Sous réserve d'accessibilité au quai et à la passerelle en gare SNCB

# 8. Mobipôles et solutions de mobilité locale

# 8.1. Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers

*AOT*

*Point pour information de l'Organe*

# Bilan général (Situation le 2 décembre 2022)

- **110** communes ont introduit un dossier PIMACI
- **199** projets « intermodalité » analysés
- **36 %** acceptés sans conditions
- **48 %** acceptés avec condition(s)
- **7 %** impossible de remettre un avis
- **9 %** refusés

# Bilan détaillé

- **9 % refusés**
  - Problèmes de compréhension, d'interprétation de la thématique (p. ex. : plaine de jeux, toilettes publiques, parking du terrain de foot)
- **7 % impossible de remettre un avis**
  - Dossier incomplet, pas de mobipôle ciblé, dépenses sans justificatif

# Bilan détaillé

- **48 %** acceptés avec condition(s)
  - Continuité du cheminement vers le mobipôle : à vérifier, à mettre en œuvre
  - Glissement vers un autre volet du PIMACI (piétons, vélos)
  - Clarifications attendues
  - Respect d'un critère de la circulaire PIMACI
  - Diverses (p. ex. adaptation périmètre du projet)



# Focus OCBM Charleroi (Situation le 12 décembre 2022)

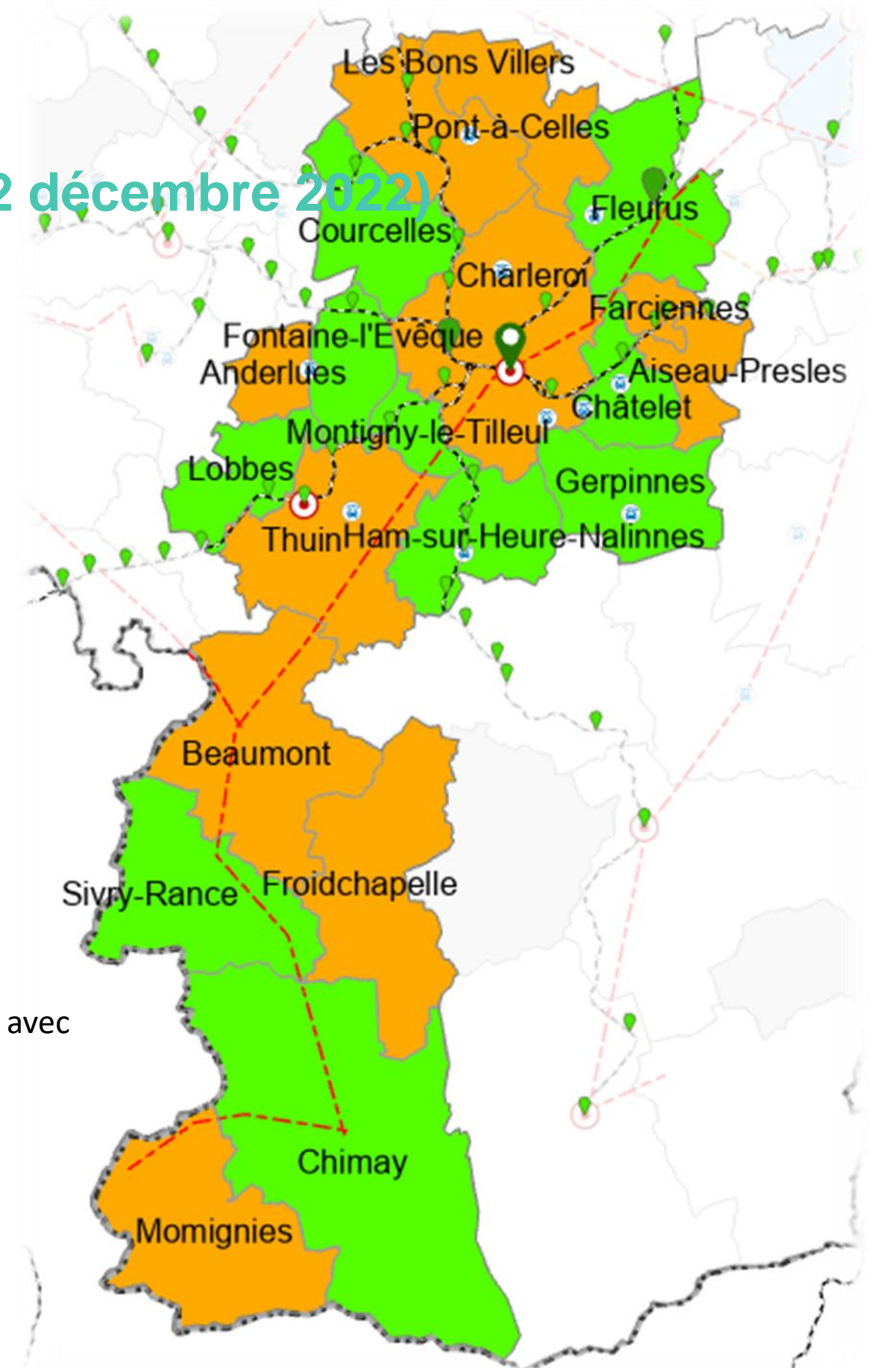
## Dossiers PIMACI:

- **10 communes** (sur 20) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **12 projets** analysés:
  - **25 %** acceptés sans conditions
  - **16 %** acceptés avec condition(s)
  - **25%** refusés
  - **33%** pas d'avis remis

## Budget:

- Bassin Charleroi : droit de tirage prévu:
  - € 24,4 M PIMACI dont
  - **€ 7,3 M intermodalité**
- 10 communes : droit de tirage prévu:
  - € 10,5 M PIMACI dont
  - **€ 3,1 M intermodalité**

-  Dossier PIMACI avec intermodalité soumis
-  Pas de dossier PIMACI avec intermodalité soumis



# Focus OCBM Charleroi (Situation le 12 décembre 2022)

- **Chemins vers le mobipôle** (aménagement cyclables, trottoirs)

Châtelet, Fleurus, Gerpennes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Chimay, Sivry-Rance, Montigny-le-Tilleul, Fontaine-l'Évêque

- **Équipement du mobipôle** (boîtes vélos, bornes de recharge électrique)

Gerpennes \*, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Chimay, Fontaine-l'Évêque \*

\* Hors projet PIMACI

- **Signalétique du mobipôle : -**



# Un exemple de projet retenu

## Jodoigne : un mobipôle existant, déjà largement équipé

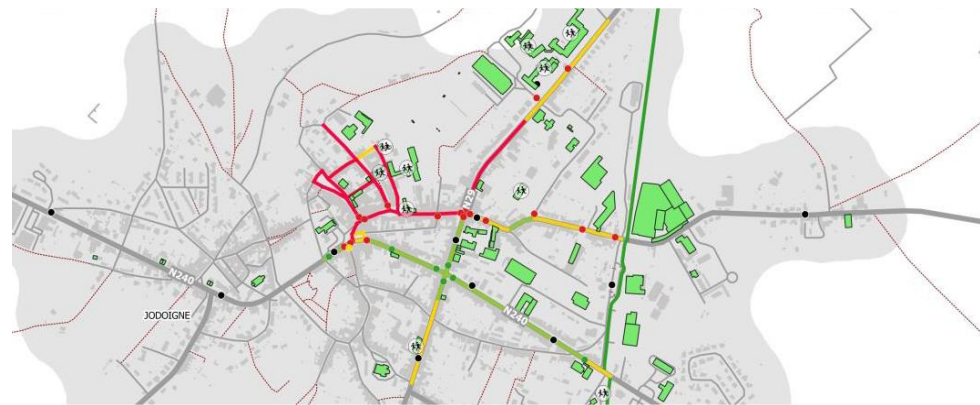
- Arrêt de bus lignes express, structurantes, scolaires
- Stationnement vélos (couvert, box sécurisés accès libre / abonnement)
- Borne électrique de rechargement (voitures / vélos)
- Valorisation d'une zone de stationnement existante



# Un exemple de projet retenu

## Jodoigne : un mobipôle existant amplifié par l'amélioration des cheminements piétons

### (logique de réseau, mise en conformité traversées piétonnes)



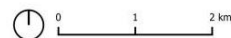
PCM Jodoigne - Phase 1

#### RÉSEAU PIÉTON STRUCTURANT

##### Réseau piéton structurant

- Cheminement piéton en bon état
- Cheminement piéton en état satisfaisant
- Cheminement piéton discontinu ou étroit
- Passage piéton accessible
- Passage piéton avec amén. plain-pied
- Passage piéton non accessible
- ⊙ École
- Limite communale

- Établissement
- Arrêt bus
- Bâti
- Agglomération
- Réseau viaire**
- Réseau autoroutier
- Réseau routier structurant
- Réseau de collecte et desserte locale
- Chemin / sentier
- Chemin réservé (RAVeL / F99)



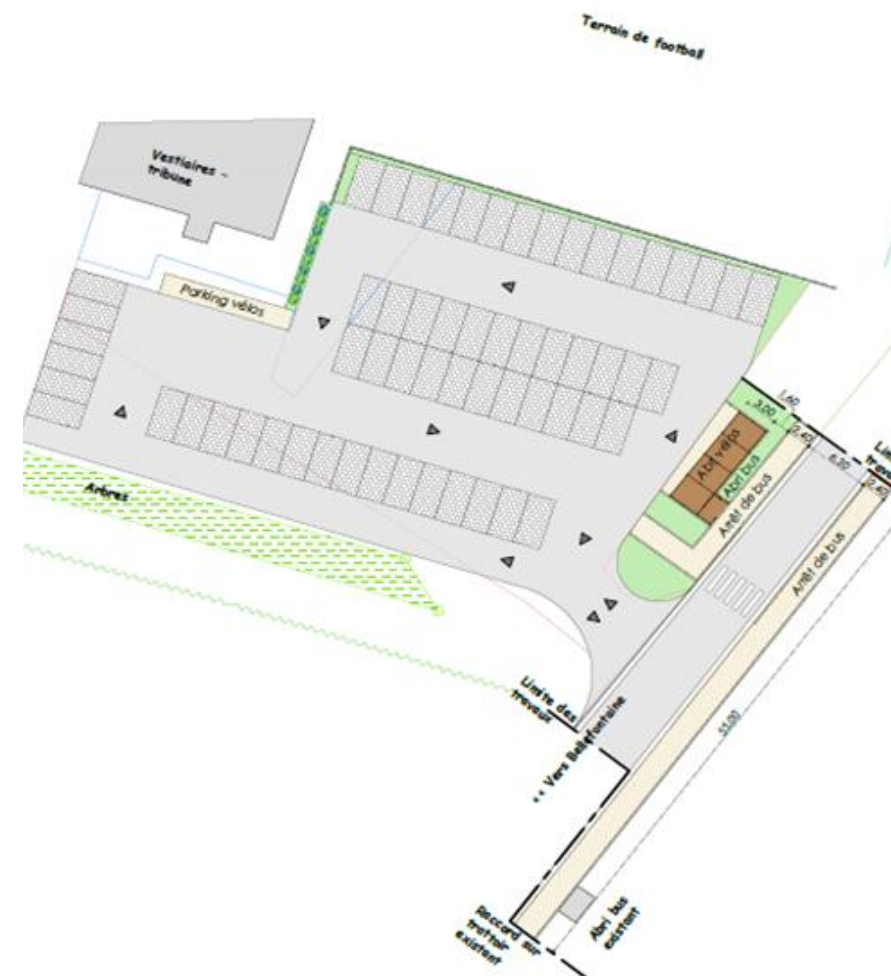
# Un exemple de projet refusé

## Localisation proposée

- 6 bus / jour scolaire/ sens
- à l'extrémité d'une urbanisation en ruban
- pas de trottoir pour y accéder
- route régionale insécurisante pour les vélos
- loin d'un accès autoroutier (pour du covoiturage)

## Localisation à réenvisager

- au centre du village principal de la commune
- deux nouvelles lignes de bus structurantes
- arrêts de bus déjà en partie équipés
- stationnement existant à proximité valorisable



# D'autres projets intéressants

- **« Simple mais efficace »**

Aubange : SUL et rampe d'accès au quai de la gare de Halanzy

Grez-Doiceau : adaptations ponctuelles de trottoirs au départ de la gare

- **« De belles opportunités »**

Eghezée, Lessines, Colfontaine, Oupeye :

développement du réseau cyclable au départ du mobipôle équipé / à équiper

- **« Parfaitement dans les clous »**

Nassogne : parking en lien avec l'arrêt de bus express le long de la N4

# D'autres projets intéressants

- **« Vélo + train : le duo gagnant »**

Theux, Esneux,... : box vélos aux différentes gares de la commune

Mouscron : module pour une vingtaine de vélos avec accès sécurisé

Soignies : « point vélo » (réparation et stationnement)  
dans l'ancienne halle aux marchandises

- **« Il fallait y penser »**

Baelen, Plombières, Rumes : identification d'un mobipôle sur une commune voisine  
connexion vers celui-ci via un RAVeL, des chemins réservés, ...

- **« Parvis de gare »**

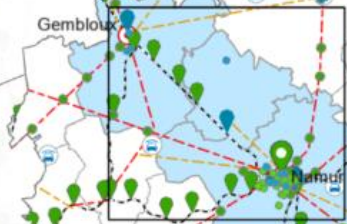
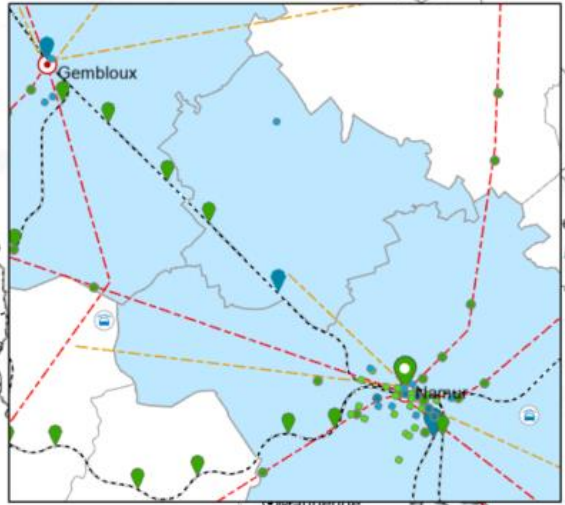
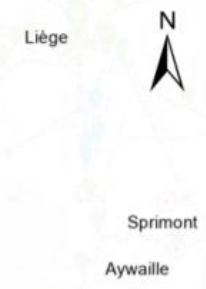
Hensies, Profondeville : dépose minute, navette locale, cheminements gare/ arrêt de bus,  
stationnement vélo, bornes de rechargement électrique, ...

# La signalétique du mobipôle



# Référencement des mobipôles

Waremme



Ins2019	Commune	Class Région	TypeInfra	DenomInfra	Code Mobipôle	Projet PIMACI	Projet FEDER	Projet eHubs (15)	Coordonnées X	Coordonnées Y
91013	Beauraing	M	GARE	BEAURAING	91013-01-00M	Oui			50,11438	4,95685
91015	Bievre	M	GARE	GRAIDE	91015-01-00M				49,933626	5,043744
91030	Ciney	L	GARE	CINEY	91030-01-00L	Oui			50,29136	5,091121
91030	Ciney	M	GARE	CHAPOIS	91030-02-00M				50,262012	5,124529
91030	Ciney	M	GARE	HAVERSIN	91030-03-00M				50,248986	5,194463
91030	Ciney	M	GARE	LEIGNON	91030-04-00M				50,267691	5,107713
91030	Ciney	S	ARRET EXPRESS	ACHENE Eglise	91030-05-05B				50,266656	5,045431
91030	Ciney	S	ARRET EXPRESS	CINEY Biron	91030-06-05B				50,302177	5,113503
91030	Ciney	S	ARRET EXPRESS	CINEY Gare	91030-07-05B				50,29142	5,091651
91034	Dinant	L	GARE	DINANT	91034-01-00L				50,261139	4,907703
91034	Dinant	M	GARE	ANSEREMME	91034-02-00M				50,238364	4,905915
91034	Dinant	S	ARRET EXPRESS	DINANT Gare	91034-03-05B				50,261432	4,907976
91034	Dinant	S	ARRET EXPRESS	DINANT Hôpital Saint-Vincent	91034-04-05B				50,265633	4,944441
91034	Dinant	S	ARRET EXPRESS	SORINNES PAE	91034-05-05B				50,260751	4,96914
91054	Gedinne	M	GARE	GEDINNE**	91054-01-00M				49,984315	4,978221
91059	Hamois	M	GARE	NATOYE	91059-01-00M				50,342813	5,061396
91059	Hamois	S	ARRET EXPRESS	HAMOIS Gare	91059-02-05B				50,341141	5,157157
91064	Havelange	S	ARRET EXPRESS	HAVELANGE Eglise	91064-01-05B				50,387596	5,241866
91064	Havelange	S	ARRET EXPRESS	MEAN Vieux Logis	91064-02-05B				50,363782	5,341199
91072	Houyet	M	GARE	GENDRON-CELLES**	91072-01-00M				50,210443	4,964647
91072	Houyet	M	GARE	HOUYET	91072-02-00M				50,190283	5,005853
91114	Rochefort	M	GARE	JEMELLE	91114-01-00M				50,160079	5,266607
91114	Rochefort	S	ARRET EXPRESS	ROCHEFORT Ancienne Gare	91114-02-05B				50,158566	5,220152
91120	Somme-Leuze	S	ARRET EXPRESS	SOMME-LEUZE Eglise	91120-01-05B				50,336847	5,366963
91141	Yvoir	M	GARE	GODINNE	91141-01-00M				50,348752	4,869075
91141	Yvoir	M	GARE	YVOIR	91141-02-00M				50,320661	4,878795
92003	Andenne	M	GARE	ANDENNE	92003-01-00M				50,496728	5,095226
92003	Andenne	M	GARE	CHATEAU-DE-SEILLES	92003-02-00M				50,497271	5,081141
92003	Andenne	M	GARE	NAMECHE	92003-03-00M				50,470057	4,997463
92003	Andenne	M	GARE	SCLAIGNEAUX	92003-04-00M				50,492082	5,026254
92006	Assesse	M	GARE	ASSESE	92006-01-00M				50,368232	5,022472
92006	Assesse	M	GARE	COURRIERE	92006-02-00M				50,463019	4,400748
92006	Assesse	M	GARE	SART-BERNARD	92006-03-00M				50,406498	4,949636
92035	Eghezee	S	ARRET EXPRESS	EGHEZEE Centre	92035-01-05B	Oui			50,59509	4,90884
92035	Eghezee	S	ARRET EXPRESS	LEUZE Pharmacie	92035-02-05B				50,600639	3,617526
92035	Eghezee	S	ARRET EXPRESS	NOVILLE-SUR-MEHAIGNE Quatre coins	92035-03-05B				50,062628	5,760077
92035	Eghezee	S	ARRET EXPRESS	WARET-LA-CHAUSSEE Notre-Dame de Hal	92035-04-05B				50,539514	4,906539
92045	Floreffe	M	GARE	FLOREFFE	92045-01-00M				50,443389	4,762688
92045	Floreffe	M	GARE	FRANIERE	92045-02-00M				50,43955	4,733978
92045	Floreffe	S	ARRET EXPRESS	FLOREFFE Séminaire	92045-03-05B				50,429756	4,758049
92048	Fosses-La-Ville	S	ARRET EXPRESS	FOSSES-LA-VILLE Quatre bras	92048-01-05B				50,394963	4,697081
92087	Mettet	S	ARRET EXPRESS	METTET Place	92087-01-05B				50,32068	4,658108
92094	Namur	XL	GARE	NAMUR	92094-01-0XL				50,468982	4,862491
92094	Namur	L	GARE	JAMBES*	92094-02-00L			Oui	50,454652	4,875957
92094	Namur	M	GARE	DAVE-SAINT-MARTIN	92094-03-00M				50,428564	4,884041
92094	Namur	M	GARE	FLAWINNE*	92094-04-00M				50,456223	4,806358
92094	Namur	M	GARE	JAMBES-EST*	92094-05-00M				50,455115	4,880268
92094	Namur	M	GARE	MARCHE-LES-DAMES	92094-06-00M				50,480724	4,964777
92094	Namur	M	GARE	NANINNE	92094-07-00M				50,419727	4,92982
92094	Namur	M	GARE	RONET	92094-08-00M				50,457654	4,828624
92094	Namur	S	ARRET EXPRESS	BELGRADE Chemin de la Plaine	92094-09-05B				50,47238	4,820806
92094	Namur	S	ARRET EXPRESS	BOUIGIE Rue Saint-Luc	92094-10-05B				50,479352	4,880456

**Interreg North-West Europe eHUBS**

- Pays
- Région
- Commune wallonne
- Commune projet européen eHUBS
- Commune à connecter
- Pôle (SDT)
- Pôle extérieur à la Wallonie (SDT)
- Autre pôle extérieur à la Wallonie
- Aires de covotage

**Réseau structurant**

- Réseau ferroviaire
- Liaison Express
- Liaison principale

**Référencement des mobipôles et mobipoints**

- L
- L avec un projet de mobipôle
- M
- M avec un projet de mobipôle
- S
- S avec un projet de mobipôle
- XL
- XL avec un projet de mobipôle
- XS
- XS avec un projet de mobipôle



## 8.2. Décret cyclopartage en flotte libre : entrée en vigueur en 2023

*AOT*

*Point pour information de l'Organe*



# Arrêté d'exécution du décret Cyclopartage en flotte libre

1. Définitions
2. La ligne du temps
3. Le décret
4. L'arrêté d'exécution

# 1. Définitions

## CYCLOPARTAGE en FLOTTE LIBRE



# 1. Définitions

## CYCLO

- ✓ Un **cycle**: tout véhicule à 2 roues ou plus **propulsé par le(s) occupants** et **non pourvu d'un moteur** ou pourvu d'un **moteur électrique** d'une puissance maximale de 0,25 kW et interrompue lorsque le véhicule atteint **25 km/h**
- ✓ Un **cyclomoteur** (classe A, classe B, speedpedelec)
- ✓ Une **motocyclette** (tout véhicule à moteur à deux roues qui ne répond pas à la définition du cyclomoteur.)
- ✓ un **engin de déplacement**:
  - **non motorisé**: Tout véhicule non motorisé ne correspondant pas à la définition de cycle
  - **motorisé**: tout véhicule à moteur à une roue ou plus et dont la vitesse maximale est, par construction, limitée à 25 km à l'heure (trottinettes, appareils électriques autoéquilibrants à une ou deux roues,...)



## PARTAGE

Service où des véhicules sont mis à disposition **de plusieurs utilisateurs** pour des déplacements **occasionnels** où le véhicule est **entreposé**, après chaque usage, pour un autre utilisateur

## FLOTTE LIBRE

Forme de cyclopartage où les véhicules sont mis à disposition des utilisateurs notamment sur la voie publique et où le **début et la fin** de la période de location des véhicules de cyclopartage **ne sont pas uniquement autorisés dans les parkings réservés**



Service public de Wallonie **mobilité infrastructures**

# 2. Ligne du temps

Adoption  
parlementaire d'un  
décret relatif au  
cyclopartage en  
flotte libre



8 Juillet  
2021

Projet d'arrêté  
d'exécution pour  
le volet licence  
régionale



16 Juin  
2022

Décret  
modificatif et  
report de l'entrée  
en vigueur au  
1/1/2023



Septembre  
2022

1<sup>ere</sup> lecture en  
séance du GW du  
projet d'arrêté



Octobre  
2022

Atelier  
cyclopartage



Novembre  
2022

Passage de  
l'arrêté en 2<sup>ème</sup>  
et 3<sup>ème</sup> lecture



Decembre  
2022

Entrée en vigueur  
du décret



1<sup>er</sup> Janvier  
2023

Info portail  
mobilité SPW et  
formulaire d'introduction  
des demandes



1<sup>er</sup> trimestre 2023:  
Traitement des demandes  
(délais initiaux allongés)



2<sup>ème</sup> trimestre 2023:  
Réception reporting  
opérateurs



Rencontre annuelle  
ecosystème



# 3. Le décret cyclopartage

## La Région

### Octroi de licences aux opérateurs

Conditions générales

- Caractéristiques techniques
- Sécurité routière
- Santé publique et environnement
- Electricité verte (recharge véhicule et collecte)
- Règle sociale (conditions emploi)
- Conditions sous-traitance
- Règlementation fiscale
- Vie privée
- Partage de données
- Assurance
- Point de contact

Octroi

- Décision d'octroi de licence
- Durée, renouvellement, renon
- Sanction (retrait de licence)

## Les Communes

### Définition des conditions d'exploitation

- Parking
- Bruit
- Zone d'exploitation
- Période d'exploitation
- État de fonctionnement
- Taille de flottes
- Vitesses limites
- Redevances

### Infractions et sanctions

- Infractions, saisie et enlèvement de véhicules de cyclopartage
- *Constatation des infractions*
- Application des sanctions (amendes administratives) et procédure de recours

# 4. L'arrêté d'exécution du décret

Précise les conditions d'obtention, de renouvellement et de retrait de la licence

DÉCRET

ARRÊTÉ

La Région

Octroi de licences aux opérateurs

- Caractéristiques techniques
- Sécurité routière
- Santé publique et environnement
- Electricité verte (recharge véhicule et collecte)
- Règle sociale (conditions emploi)
- Conditions sous-traitance
- Règlementation fiscale
- Vie privée
- Partage de données
- Assurance
- Point de contact

Conditions générales

- Décision d'octroi de licence
- Durée, renouvellement, renon
- Sanction (retrait de licence)

Octroi

- Charge minimale, taille utilisateurs, dispositif bridage vitesse, position batterie, dispositif contrôle du dépôt en temps réel,.....
- Sensibilisation usagers, formations,...
- Véhicules électriques uniquement, durée de vie véhicules, recyclage,...
- Déclaration d'être en règle (fiscales, sociales, environnementales,..)
- Déclaration de sous-traitance
- Respect législation européenne, autoévaluation,...
- Partage en Open Data, contenu rapport trimestriel
- Souscription assurance(s)
  
- Modalités d'introduction d'une demande de licence (contenu du dossier)
- Procédure d'examen de la demande et décision du gouvernement
- Procédure pour le renouvellement de la licence

# Pour info

Mercredi 16 novembre de 9h00 à 14h00



## les ateliers de la mobilité partagée

### Au programme :

8h45 : Accueil

9h00 : Présentation par les opérateurs qui le souhaitent de leurs services

9h45 : Introduction et présentation par la Région du projet d'arrêté d'exécution du Décret Cyclopartage en flotte libre

10h30 : pause (+ démo)

11h00 : Partage par les villes qui le souhaitent de leur vision des conditions d'exploitation pour le cyclopartage en flotte libre sur leur territoire

12h00 : tables rondes

13h00 : Lunch et networking

TIER

Bolt

pony

voi.

dott

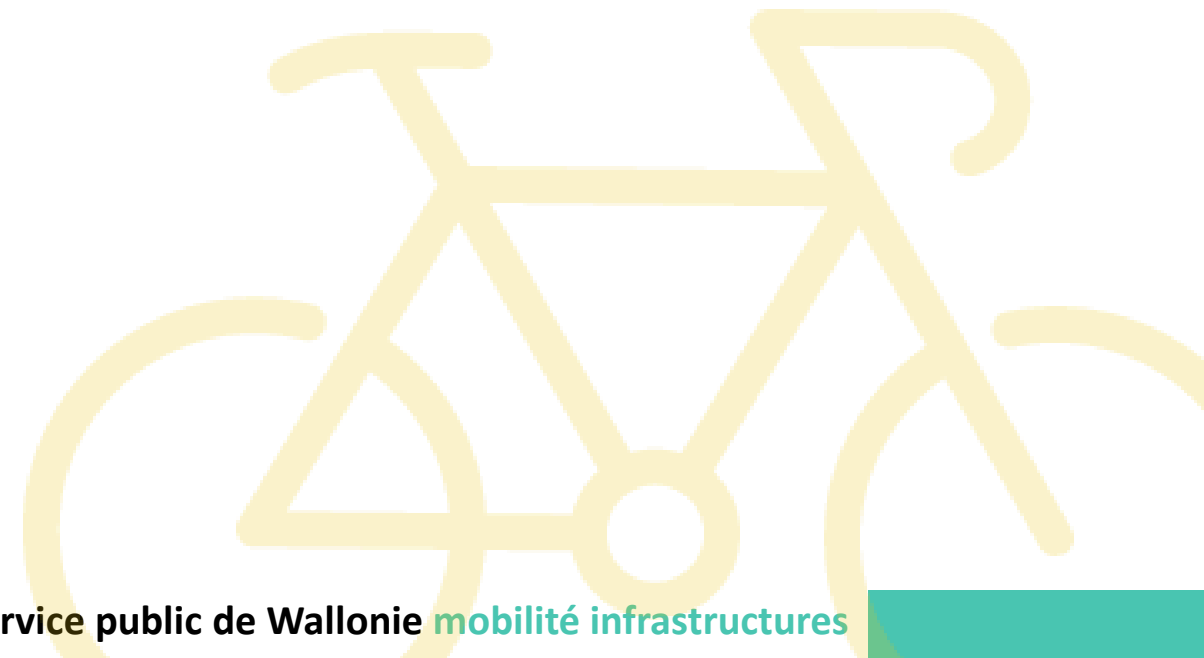
Pro Velo

# Contact

Jonathan Fretin

Tel: 081 77 29 48

Email: [mobipoles.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:mobipoles.mobilite@spw.wallonie.be)





# 9. Démarrage du processus d'identification des nouveaux Bassins de mobilité

*SPW M&I – Direction de la planification  
Point pour information de l'Organe*

# Contexte stratégique wallon : Bassins de Mobilité « *tous modes - tous motifs* »

VISION FAST



- Gouvernance
- Offre
- Evolution des comportements

STRATEGIE REGIONALE DE MOBILITE



- 10 orientations stratégiques
- 35 chantiers

DPR du Gouvernement Wallon



DÉCLARATION DE POLITIQUE  
**WALLONIE**  
2019-2024

- contribution mobilité aux objectifs climatiques
- confirmation FAST et SRM
- investissement majeur en mobilité active et collective

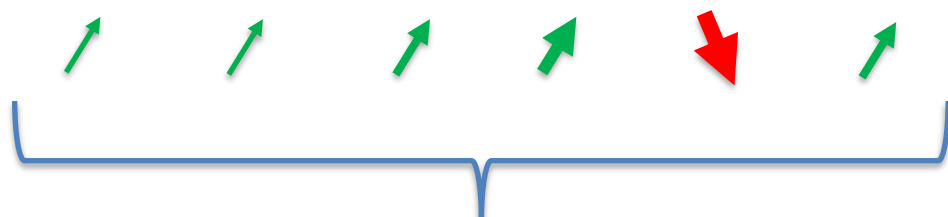
# Contexte stratégique wallon



Objectif : contribuer à la (de)croissance de part modale

**FAST 2030 :**

2017	3%	1%	4%	9%	83%	1,3 p.
2030	5%	5%	10%	15%	60%	1,8 p.



**95%**

# Contexte stratégique wallon



## SRM (extraits, pages 20-21)

- Pour être pleinement effective, la stratégie régionale doit **se décliner au niveau local**.  
**Le Bassin de mobilité constitue le premier maillon de cette déclinaison.**
- La **Région** définira le **nombre de bassins de mobilité** dans le respect de la structure territoriale du Schéma de Développement du Territoire et en veillant à prendre en considération les enjeux transrégionaux et transfrontaliers.
- Compte tenu de la connaissance fine de leur territoire et habitudes locales, **les communes sont à même de définir à quel bassin elles appartiennent.**
- Lors de cette démarche, il sera pertinent que chacun de ces acteurs (Région et communes) aient en parallèle un regard sur **les structures déjà existantes à ce type d'échelle géographique** (limites des directions des routes, projets de territoires déjà existants, Plans Intercommunaux de mobilité à l'échelle Bassins, bassins de soins ou Bassins EFE, ...). **Elles se baseront au besoin sur une objectivation des déplacements tous modes.**

# Contexte stratégique wallon

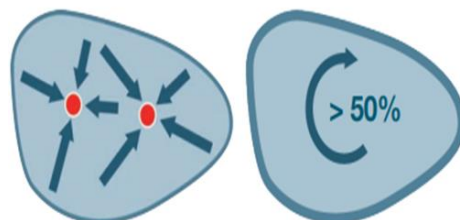
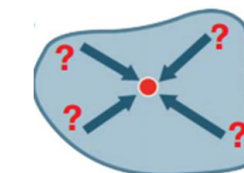
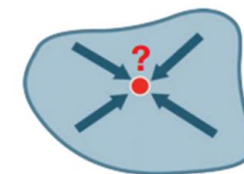
Mise en place des BM : Transport public

- Cadre réglementaire

Décret du 29 mars 2018 réformant la gouvernance au sein de la SRWT (=> OTW)

➔ Création de **bassins de mobilité** sur l'ensemble de la Wallonie

Définition : une **circonscription géographique** comprenant plusieurs territoires **communaux** résultant de l'existence d'un ou de plusieurs **pôles d'attraction** vers lesquels les habitants du bassin se **déplacent quotidiennement** étant entendu que **les déplacements internes** au bassin de mobilité sont **plus importants** que les déplacements **vers ou depuis l'extérieur** de ce même bassin

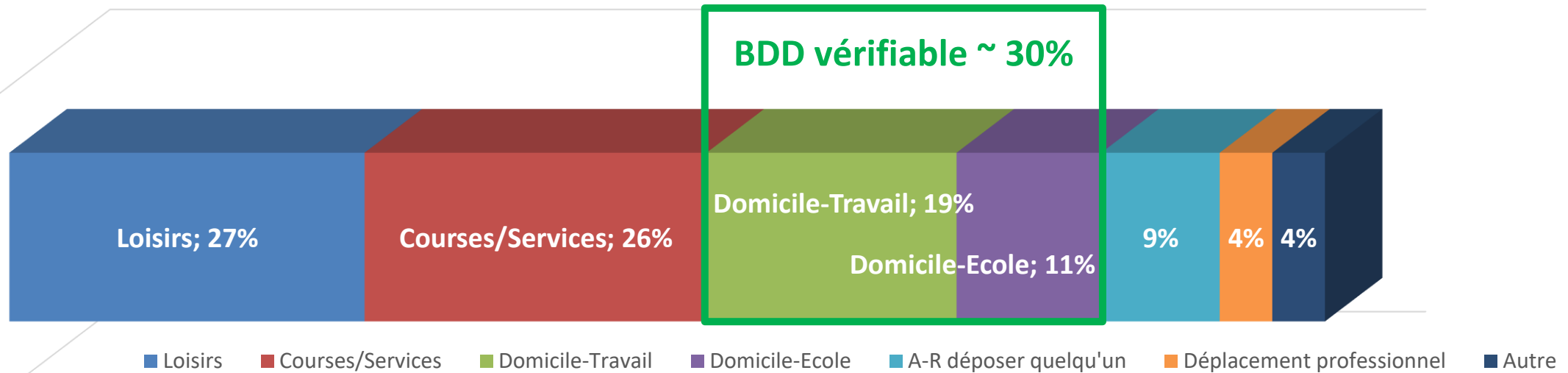


# Contexte stratégique wallon



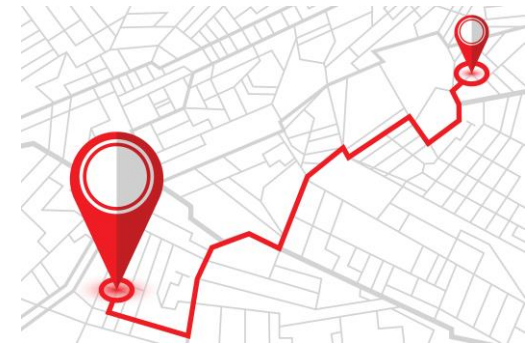
Bassins de Mobilité *objectivation* : tous modes - tous motifs

RÉPARTITION DU NOMBRE  
DE DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENTS WALLONS  
(MONITOR 2017) SOURCE : SPF M&T



# Contexte stratégique wallon

## Bassins de Mobilité : Floating Mobile Data (FMD)



**L'objectif** : faire un état des lieux, définir et analyser les flux au sein de la Région Wallonne, tous modes confondus,

de sorte à identifier la **demande** de mobilité.

- Le zonage est en termes de précision les **anciennes communes** (important pour les grandes villes).
- Le **découpage temporel** doit être suffisamment fin car la répartition temporelle des flux est essentielle dans la compréhension des problèmes de mobilité.

Ces flux permettront d'alimenter des **études à l'échelle** locale, communale, supracommunale, etc...  
on s'attend à **une dizaine** de bassins de mobilité.

# 10. Divers



# 10.1. Suggestions de points pour un OCBM ultérieur

*Point animé par le Président*

# 10.2. Candidatures au rôle de président de l'OCBM

*AOT / secrétaire de l'Organe*

# 10.2. Présidence de l'OCBM : appel à candidatures

## Rôles de la présidence

- Avant la séance
  - ✓ Contribution et validation de l'ordre du jour (préparé par l'AOT) ;
- En séance
  - ✓ Accueille les participants ;
  - ✓ Veille au bon déroulement de l'ordre du jour et maître du temps ;
  - ✓ Facilite les discussions ;
  - ✓ Synthétise les discussions et dégage un avis de l'organe ;
- Après la séance
  - ✓ Validation du PV provisoire (préparé par l'AOT) ;
  - ✓ Lorsqu'un point majeur du PV provisoire est remis en cause par un participant, le (la) Président(e) valide sa prise en compte dans le PV.

## Condition pour candidater

- ✓ Avoir déjà participé activement aux séances de l'Organe.

## Modalité de candidature

- ✓ Communiquez votre candidature reprenant vos principales motivations à l'adresse [bassins.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:bassins.mobilite@spw.wallonie.be) au plus tard pour le **15 janvier 2023** en vue de la prochaine session OCBM de printemps 2023.

**Durée du mandat** : 2 ans (4 sessions d'OCBM)

# 10.3. Evaluation de la réunion de l'OCBM et agenda

*Président*

## 8.3. Evaluation de la réunion de l'OCBM

Votre avis sur la réunion est pris en compte par l'AOT qui épluche les formulaires d'évaluation après la réunion.

Les points à aborder qui y sont suggérés sont notés par l'AOT et sont examinés lors de la construction de l'ordre du jour.

Pour donner votre avis sur la réunion d'aujourd'hui, participez à l'évaluation en ligne via ce QR code ou via le lien qui vous sera envoyé par email après la réunion.



Merci pour votre participation.

Prochaine réunion de l'OCBM : **le jeudi 25 mai 2023.**

N'hésitez pas à nous contacter sur [bassins.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:bassins.mobilite@spw.wallonie.be)